

Les opérations de l'Esprit de Dieu¹

J.N. Darby

Grands caractères de l'œuvre de l'Esprit de Dieu dans les croyants.....	1
Le Saint Esprit habitant personnellement dans les croyants.....	9
Le Saint Esprit et Son œuvre collective dans l'Église.....	22
Conclusion.....	53
Appendice : Quelques remarques sur la présence de l'Esprit Saint dans le chrétien.....	54

Grands caractères de l'œuvre de l'Esprit de Dieu dans les croyants

Je désire appeler l'attention des chrétiens sur les opérations de l'Esprit de Dieu ; sur la connexion de Son œuvre en nous avec Christ, et aussi sur la distinction à faire entre l'opération de l'Esprit *en nous*, et l'œuvre parfaite de Christ déjà accomplie *pour nous*².

Bien que cette assertion puisse sembler étrange, je ne doute pas que des chrétiens, même des plus réels, ne soient que trop portés à séparer et en même temps à confondre Christ et l'Esprit ; c'est-à-dire qu'ils séparent trop Christ et l'Esprit dans l'opération qui se fait *en nous*, et qu'ils confondent trop l'œuvre de Christ *pour nous* avec l'action de l'Esprit. Dans les deux cas, la conséquence est l'incertitude, la pauvreté de jugement et les doutes.

L'œuvre de l'Esprit de Dieu *en moi*, dans la puissance de vie, produit des luttes, du travail, des découvertes de péché, et le besoin de mortifier mes membres qui sont sur la terre [Col. 3, 5]. Et plus ce « *qu'est Christ* » est révélé à mon âme, plus je Le compare avec ce que je suis, plus je trouve sujet de m'humilier ; plus aussi je comprends, par le contraste de Christ marchant ici-bas dans la chair, sans péché, que Dieu condamne cette mauvaise racine de péché dans la chair qui est en moi. Et bien plus encore : en découvrant ce qu'est mon précieux Sauveur dans la gloire, je vois par l'Esprit combien je suis loin d'avoir « atteint le but », quoique je puisse être progressivement « transformé en la même image, de gloire en gloire » (2 Cor. 3, 18). C'est pourquoi, bien qu'ayant la paix et une espérance, peut-être même une espérance qui relève le cœur, et une joie qui parfois remplit l'âme, il y a cependant un pénible exercice de jugement de soi-même et de la douleur de cœur, lorsqu'on découvre combien chaque sentiment envers Dieu, et combien tout objet connu spirituellement, sont loin de produire leurs justes effets. C'est pourquoi aussi, dans le cas où l'on se serait laissé aller à caresser ou à se permettre quelque mal positif, on ressent une profonde humiliation et l'on a horreur de soi-même. Si, dans cet état, on ignore la

1 Publié dans le *Messenger Évangélique* de 1899.

2 Je n'ai nullement la prétention de donner une idée complète des opérations de l'Esprit, car « qui est suffisant pour ces choses ? » [2 Cor. 2, 16]. Je vois assez, en effet, combien est pauvre et obscur ce qui en est apparu à mon esprit, comparé avec la gloire de ce qui reste encore.

Béni soit Dieu de ce qu'il en est ainsi — qu'Il soit béni éternellement ! Je dirai cependant ce qui me paraît clairement enseigné dans l'Écriture sur ce sujet. Si d'autres en ont appris davantage, ils pourront être conduits à le communiquer ; ceux qui en savent moins ne regretteront pas mon travail. Ce que j'en espère, c'est qu'il conduira à approfondir davantage ces choses et à en réaliser toujours plus la puissance.

plénitude et la perfection de notre acceptation devant Dieu en Christ, l'anxiété, l'abattement spirituel et les doutes surgissent et aboutissent quelquefois à un retour mal entendu et fâcheux à la loi — sorte de consécration du principe d'incrédulité qui place l'âme, lorsqu'elle a découvert par l'Esprit l'opération du péché en elle, sous la loi et sa condamnation, et non « dans la liberté où Christ nous a placés en nous affranchissant » (Gal. 5, 1).

On entend dire : « Dieu cache Sa face de moi ». La foi ne se servira jamais de cette expression et d'autres semblables, car la foi sait que Dieu regarde toujours Son Oint et ne cache jamais Sa face. Si de telles pensées vous viennent, il faut les considérer comme de l'incrédulité toute pure, et les traiter en conséquence. Tout fidèle, s'il croit à la pleine et parfaite acceptation des saints dans le Christ, reconnaîtra qu'il n'est pas vrai que Dieu cache Sa face ; l'admettre comme vrai, serait un mensonge de son cœur et de l'incrédulité.

L'Esprit de Dieu juge le *péché* en moi ; mais Il me fait connaître que *moi* je ne suis pas jugé à cause de ce péché, parce que Christ en a subi le jugement pour moi. Cela n'est pas un manteau pour couvrir la licence ; la chair voudrait toujours, il est vrai, en faire cet usage ; elle voudrait tout pervertir. Mais la vérité est que l'Esprit Saint qui nous montre le Seigneur assis à la droite de Dieu, après avoir porté nos péchés et en avoir fait par Lui-même la purification, me donnant ainsi une pleine assurance que ces péchés sont ôtés, et que je suis, en Christ, infiniment agréable à Dieu, est le même Esprit qui, en vertu de Son caractère, juge en moi le péché comme vu dans la lumière de cette même gloire où est Christ.

Si ce jugement n'a pas lieu, le Père — entre les mains duquel le Fils a remis ceux que le Père Lui a donnés à garder — discipline et châtie comme un Père saint, et, comme un cultivateur, Il nettoie les sarments [Jean 15, 2]. Ici, de plus, intervient la discipline de l'Église de Dieu, comme ayant l'Esprit ; discipline dont l'abandon et la négligence ont beaucoup contribué à faire perdre au croyant la confiance de sa pleine et heureuse assurance. En effet, l'Église comme corps (et c'est sa part selon la Parole) doit nécessairement, comme un peuple saint, *manifesté* tel, et par l'Esprit habitant en elle, prendre sur elle d'exercer tout ce que comporte une discipline, et, selon Dieu, une discipline de grâce pour le maintien de la sainteté manifestée de ce peuple saint. L'Église est l'habitation de l'Esprit. L'Esprit révèle la position de l'Église en Christ, et celle en Christ aussi des individus qui la composent, comme dit le Seigneur : En ce jour vous *connaîtrez* que « je suis en mon Père, et vous en moi, et moi en vous » [Jean 14, 20] ; et l'Esprit produit, maintient et garde dans l'Église le caractère de Christ en grâce et en sainteté : « Vous êtes la lettre de Christ écrite par l'Esprit du Dieu vivant » [2 Cor. 3, 3].

Si mon âme se repose entièrement sur l'œuvre de Christ, et sur le fait qu'Il est Lui-même agréé de Dieu et qu'Il paraît devant Dieu pour moi [Héb. 9, 24], elle se repose sur une œuvre accomplie et sur une acceptation parfaite et infinie : « Comme il est, lui, nous sommes, nous aussi, dans ce monde », en sorte qu'en « ceci est consommé l'amour avec nous, afin que nous ayons toute assurance au jour du jugement » (1 Jean 4). Or, ce que l'on substitue à cela, c'est l'examen des effets de l'Esprit en moi. Au lieu de la rédemption, ce sont les effets de la régénération qui sont pris pour fondement du repos. De là vient que parfois on espère quand on aperçoit ces effets, et que d'autres fois, on est découragé en voyant l'action de la chair. Ayant mis l'œuvre de l'Esprit à la place de celle de Christ, la confiance qu'il nous est recommandé de retenir ferme jusqu'au bout [Héb. 3, 6], n'existe jamais de fait, et l'on en vient même à douter si l'on est du tout dans la foi. Tout cela résulte de ce que l'on met l'œuvre de l'Esprit de Dieu en soi, à la place de l'œuvre, de la victoire, de la résurrection et de l'ascension de Christ, effectivement accomplies, et qui constituent pour la foi (parce que l'œuvre est parfaite) un sûr lieu de repos, qui jamais ne s'altère, jamais ne varie, et est toujours le même devant Dieu.

Si l'on dit : « Oui, mais je ne le vois pas clairement, à cause de la chair et de l'incrédulité », cela ne change en rien la vérité. Et à quelque degré qu'aïlle ce manque de

clarté, traitez-le comme étant de l'incrédulité et du péché, et non comme l'état vrai d'un chrétien, ou comme si Dieu cachait Sa face. La découverte du péché en vous, tout détestable et haïssable qu'il soit, n'est pas une raison de douter, parce que c'est à cause du péché même, pour en faire l'expiation, et parce que vous êtes un pécheur, que Christ est mort; et de plus, Christ est ressuscité, ce qui coupe court à cette question.

Mais on dira encore : « Je crois pleinement que Christ est le vrai Fils de Dieu, un avec le Père; je crois à toute Son œuvre et à toute Sa grâce; mais j'ignore si j'ai une part avec Lui. C'est là la question, et une question toute différente ». Nullement; c'est une ruse de Satan et le résultat d'un mauvais enseignement, qui tendent à vous éloigner de Christ. Dieu, pour notre consolation, a identifié les deux choses — la foi et la part que nous avons au salut. Il a posé ce principe que « par lui (Christ) quiconque croit est justifié de tout » (Act. 13, 38, 39). En un mot, dire : « Je crois, mais je ne sais pas si j'ai une part avec Christ », est une illusion du diable, car *Dieu dit* que ce sont ceux qui croient qui ont cette part — c'est ainsi que Dieu procède. Je n'ai pas plus de droits à me *croire* un pécheur tel que Dieu me voit, qu'à croire que je suis juste en Christ. Le même témoignage déclare qu'il n'y a pas un seul juste [Rom. 3, 10], et que les croyants sont justifiés.

Je puis avoir, enseigné par l'Esprit, une conscience naturelle du péché, et une conscience du péché et de ce qu'il est. Si je m'en tiens là, pas de paix possible; mais dans l'œuvre de Christ au sujet du péché, je trouve une paix parfaite. Mais, dira-t-on, ne dois-je pas m'examiner moi-même pour voir si je suis dans la foi? Nullement. Que veut donc dire l'apôtre, en 2 Corinthiens 13, 5 : « Examinez-vous vous-mêmes, et voyez si vous êtes dans la foi »? Il veut dire simplement que si les Corinthiens cherchaient une preuve que Christ parlait en Paul, ils n'avaient qu'à s'examiner eux-mêmes; et, par la certitude de leur christianisme, dont ils ne doutaient pas, être assurés de l'apostolat de Paul. Le raisonnement de l'apôtre n'avait de valeur qu'autant qu'il était fondé sur la certitude positive qu'ils étaient chrétiens. Je me suis arrêté sur ce point plus longtemps que je n'en avais l'intention, mais la consolation des âmes le demandait. Il se lie d'ailleurs à la recherche que fait quelqu'un pour trouver dans l'œuvre de l'Esprit de Dieu en lui, ce qu'on ne peut attendre que de l'œuvre de Christ.

Si mon assurance, ma consolation ou mon espérance, reposent sur l'expérience de ce qui se passe en moi — bien que cette expérience puisse être constatée pour répondre à des difficultés, comme on le voit dans la première épître de Jean — je ne m'appuie pas sur la justice de Dieu par la foi, car l'expérience de ce qui se passe dans mon âme n'est pas la foi. Je le répète, c'est en regardant à l'œuvre de Christ que la mesure de la sainteté atteint sa véritable élévation, parce qu'au lieu de regarder l'image pleine de taches de Christ dans mon âme, je Le contemple Lui-même par l'Esprit dans la perfection de cette gloire, à la communion de laquelle je suis appelé, et, par conséquent, appelé aussi à marcher d'une manière digne de Dieu³ qui m'appelle « à son propre royaume et à sa propre gloire » (1 Thess. 2, 12). J'oublie les choses qui sont derrière, et, tendant avec effort vers les choses qui sont devant, je cours droit au but pour le prix de l'appel céleste de Dieu dans le Christ Jésus [Phil. 3, 14]. Alors l'examen de moi-même n'a plus pour but de rechercher misérablement si je suis ou non dans la foi, ce qui n'honore jamais Dieu en qui je dois avoir pleine confiance après tout ce qu'Il a fait, mais de voir si ma marche est digne de quelqu'un qui est appelé de Dieu à Son royaume et à Sa gloire.

*
* *

3 Lorsqu'il n'en est pas ainsi, nous risquons de voir la mesure de la sainteté s'abaisser au point de nous contenter d'avoir les fruits de l'Esprit tout juste nécessaires pour nous assurer que nous sommes chrétiens; puis, examen fait, nous continuons notre course comme auparavant, satisfaits d'avoir acquis cette assurance.

Mais séparer Christ des opérations de l'Esprit est aussi un mal, et tend au même résultat, bien que l'application n'en soit pas si directe.

Dans l'enseignement évangélique ordinaire, on dit qu'il faut être « né de l'Esprit » ; on en prouve la nécessité d'après ce que nous sommes par nature, puis on montre le fruit de cette nouvelle naissance, et ensuite vient la question : « Êtes-vous né de nouveau ? Si vous l'êtes, vous irez au ciel ». Il y a en cela une mesure de vérité ; mais est-ce bien ainsi que l'Écriture nous présente la chose ? Non ; je la trouve continuellement et pleinement rattachée à Christ, impliquant le fait que nous sommes en ce précieux Sauveur, et Lui en nous. Par conséquent, il ne s'agit pas simplement d'une preuve fournie par des fruits, que je suis né de l'Esprit de Dieu, mais d'une participation à tout ce dont Christ est héritier comme homme ressuscité (héritier est Son titre assuré comme Fils de Dieu), moi-même étant vivifié avec Lui. C'est une union de vie et d'héritage, dont l'Esprit Saint est la puissance et le témoin.

C'est ce qui est expliqué de la manière suivante dans l'épître aux Éphésiens : « Et quelle est l'excellente grandeur de sa puissance envers nous qui croyons, selon l'opération de la puissance de sa force, qu'il a opérée dans le Christ, en le ressuscitant d'entre les morts, et il l'a fait asseoir à sa droite dans les lieux célestes... Et nous, alors même que nous étions morts dans nos fautes, il nous a vivifiés *ensemble* avec le Christ... et nous a ressuscités *ensemble*, et nous a fait asseoir *ensemble* dans les lieux célestes dans le Christ Jésus » (Éph. 1, 19, 20 ; 2, 5, 6). De même dans les Colossiens : « Il vous a vivifiés *ensemble* avec lui, nous ayant pardonné toutes nos fautes » ; et : « Si donc vous avez été ressuscités *avec* le Christ » (chap. 2, 13 ; 3, 1).

L'opération de l'Esprit de Dieu agissant en puissance divine, a pour effet de nous amener à l'association vivante avec le Christ. Tout ce qui, dans le Christ, le dernier Adam, l'homme ressuscité, a été réalisé en fait de vie, d'office et de gloire, l'Esprit, par Son opération, le réalise en nous, nous y unit, nous le révèle, et nous amène dans la puissance de ces choses, selon ce qui est écrit : « Celui qui est uni au Seigneur est un seul esprit avec lui » (1 Cor. 6, 17). Nous sommes « héritiers *avec* lui, nous souffrons *avec* lui, afin que nous soyons aussi glorifiés *avec* lui », et ainsi finalement rendus « conformes à (ayant une même forme *avec*) l'image » du Fils de Dieu, en qui Dieu nous a vivifiés ensemble, ressuscités ensemble et fait asseoir ensemble dans les lieux célestes (Éph. 2, 5, 6 ; Rom. 8, 17, 29). L'Esprit de Dieu opère ainsi en nous, en vie, et en service, et en souffrance, et finalement en gloire, et aussi dans la résurrection de nos corps.

*
* *

Je désire retracer brièvement et par ordre, le témoignage que l'Écriture rend de ces choses. On peut le considérer soit dans les individus, soit dans l'Église comme corps. Il est d'abord parlé de l'Esprit vivifiant les individus, puis habitant en eux. Nous sommes nés de l'Esprit, et ceux qu'Il a ainsi vivifiés, Il les associe par Son habitation en eux à la gloire de Christ en versant aussi l'amour de Dieu dans leur cœur [Rom. 5, 5], et Il les associe à la puissance de la vie de Christ comme ayant part à la vie éternelle — vie qu'Il a en Lui-même comme Fils de Dieu. Et quant à Sa gloire comme Fils de l'homme, l'Esprit la leur révèle et fait d'eux, selon Son bon plaisir, des instruments pour la révélation de cette gloire. Ces privilèges sont une conséquence de l'ascension de Christ, de même que la vie de Dieu en nous est déclarée et démontrée par la résurrection.

L'objet spécial dont l'Esprit Saint rend témoignage dans l'Église comme corps, et qui la constitue actuellement le fidèle témoin, est que Jésus Christ est Seigneur, et cela se lie directement à la gloire, ainsi qu'il est dit : « que Jésus Christ est Seigneur, à la gloire de Dieu le Père » (Phil. 2, 11).

Le chapitre 3 de Jean est le premier qui place devant nous le sujet des opérations de

l'Esprit. « Il vous faut être nés de nouveau », y est-il dit; nés « d'eau et de l'Esprit ». En général, on entend simplement par là qu'il faut être régénéré pour être sauvé, mais le passage va beaucoup plus loin. Si quelqu'un n'est pas né de nouveau, dit le Seigneur, il ne peut ni voir le *royaume de Dieu*, ni y entrer. Ce royaume renferme des choses terrestres et des choses célestes, et un Juif, bien que se flattant d'être un enfant du royaume, doit être né de nouveau pour y avoir part, même s'il s'agit *des choses terrestres*. C'est ce que Nicodème, comme docteur d'Israël, aurait dû savoir, d'après Ézéchiel 36, 24-28. Quant aux choses célestes, le Seigneur ne pouvait pas encore diriger leurs pensées vers elles, sauf qu'Il en montrait l'entrée, c'est-à-dire *la croix*, par laquelle on était introduit dans des choses meilleures et plus élevées. En vue de la croix, le Seigneur déclarait que Dieu avait aimé le monde et non les Juifs seulement, tout comme par rapport à l'œuvre de l'Esprit agissant en puissance souveraine, il est dit : « Il en est ainsi de *tout homme* né de l'Esprit », de sorte que les Gentils pouvaient y avoir part; car l'Esprit ne *trouvait* pas, mais *rendait* les hommes tels qu'Il voulait qu'ils soient.

Dans ce passage donc, nous n'avons pas seulement l'individu renouvelé et rendu propre pour le ciel, mais aussi l'estimation que Dieu fait du Juif, et la révélation d'un royaume qui embrasse des choses terrestres et des choses célestes, royaume que les régénérés seuls voient, où seuls ils peuvent entrer. Quant aux choses célestes, la croix, aussi inintelligible alors que les choses célestes elles-mêmes, en était l'unique entrée, et là on voyait le Fils de l'homme élevé de la terre, et le Fils de Dieu donné au monde par l'amour de Dieu. « Dans la régénération », dont l'opération vivifiante de l'Esprit dans le cœur était les prémices, de même que Sa présence dans le croyant est les arrhes de la portion céleste de celui-ci, « dans la régénération⁴, le Fils de l'homme se sera assis sur le trône de sa gloire » (Matt. 19, 28).

Le principe donc sur lequel on insiste, c'est-à-dire qu'il faut « être né de nouveau », est vrai; mais ce que révèle Jean 3 est beaucoup plus étendu et plus défini qu'on ne le suppose. Ce n'est pas seulement que l'homme est changé ou sauvé, mais il voit un royaume, et il entre dans un royaume dont le monde ne connaît rien, jusqu'à ce que ce royaume vienne en puissance. En outre, cet homme reçoit une vie aussi vraie et réelle, et surtout bien plus importante et précieuse qu'aucune vie naturelle dans la chair. Il ne s'agit pas simplement ici du changement d'un homme par une action opérée sur ses facultés, mais du don d'une vie qui peut agir vraiment maintenant, par le moyen de ces facultés, sur des objets bien au-delà de leur portée naturelle, de même que l'ancienne vie corrompue le fait sur des objets qui entrent dans son cercle et celui de ces facultés. Et, de plus, dans cette vie nouvelle, il est fait participant de la nature divine (2 Pier. 1, 4), et là, non seulement les facultés de son âme ont de nouveaux objets, mais il est associé au dernier Adam qui est « un esprit vivifiant », de même que, dans sa vie naturelle, il était associé au premier Adam, « devenu une âme vivante » (1 Cor. 15, 45). Et j'ajouterai que l'Église, afin qu'elle soit assimilée à Christ en cela, est faite participante de cette vie en raison de la résurrection du Seigneur. Elle est donc participante de la vie selon la puissance déployée dans cette résurrection, et elle existe en conséquence de ce dont elle est aussi le témoin, savoir que — béni soit Dieu — le jugement de tous ses péchés est chose passée. En effet, Christ les a tous laissés ensevelis, pour ainsi dire, dans le tombeau d'où Il est sorti, et l'Église vit en conséquence de son association avec Lui en résurrection. Elle existe, mais uniquement à cause du fait que le jugement pour elle est chose absolument accomplie et passée.

Tel est donc le vrai caractère de la régénération qui donne entrée dans le royaume, où il n'y a plus, et ne peut plus y avoir d'accusation de péché pesant sur nous, puisque nous y avons été introduits par la puissance de ce en quoi tout le péché a été ôté. La vie de l'Église est identifiée avec la résurrection de Christ, et par conséquent il y a pardon sans réserve de toute l'œuvre de la chair, Christ s'en étant chargé, et l'ayant ôtée. La justification de l'Église est identifiée avec la grâce vivante, car elle possède cette justification comme étant vivifiée

4 Le rétablissement de toutes choses. (Trad.)

avec Lui qui est sorti du tombeau, où Il a enseveli tous ses péchés. La régénération et la justification sont donc nécessairement liées ensemble, et l'opération de l'Esprit n'est pas une simple action sur les facultés, une œuvre entièrement séparée de Christ et qui doit être connue par ses fruits, tandis que la mort de Christ serait un autre sujet sur lequel on raisonne à part ; mais c'est une vivification avec Christ qui me tire hors de mes fautes et de mes péchés. Moi, je me trouvais là, à la vérité, moralement mort, mais je le trouve là aussi, Lui, judiciairement mort pour moi, qui, étant ainsi vivifié, suis nécessairement pardonné et justifié. La résurrection de Christ prouve qu'il y aura un jugement, dit l'apôtre (Act. 17, 31) ; mais elle prouve aussi qu'il n'y en aura pas pour moi, dit l'Esprit par le même apôtre : car Christ a été ressuscité pour ma justification (Rom. 4, 25). Il était mort sous le poids de mes péchés ; Dieu L'a ressuscité, et ces péchés, où sont-ils maintenant ? L'Église est vivifiée, sortant avec Jésus du tombeau où les péchés ont été laissés.

Ensuite, quant à la puissance de cette vie et aux autres opérations de l'Esprit, je trouve, dans ce que le Seigneur dit de Son propre témoignage, l'exposé de deux choses, savoir, la *communio*n et la *gloire manifestée* : « Nous disons ce que nous connaissons, et nous rendons témoignage de ce que nous avons vu » [Jean 3, 11]. Jésus rendait témoignage de ce qu'Il connaissait dans Son unité avec le Père, et de ce qu'Il avait vu dans « la gloire qu'Il avait auprès du Père avant que le monde fût » [Jean 17, 5].

Les opérations de l'Esprit, en nous donnant la vie dans le Fils, et en révélant la gloire qui, par conséquent, est aussi la nôtre, gloire dans laquelle Christ a introduit Son humanité, gloire qui, par suite, est révélée dans cette dernière, ces opérations, dis-je, répondent exactement à ce que le Seigneur affirme de Lui-même dans les paroles que nous avons citées. Notre communion — communion vivante avec Lui et le Père — ainsi que l'intelligence que nous avons de la gloire qui est sienne, et la manifestation de cette gloire, sont les deux sujets dont parlent les chapitres 4 et 7 de l'évangile de Jean. Il faut remarquer que ces chapitres et d'autres portions des Écritures, ne nous instruisent pas relativement à l'action de l'Esprit *sur* nous, mais ont trait à Sa demeure *en* nous. L'Esprit de Dieu agit sur l'homme, soit par un simple témoignage, de la réception duquel nous sommes responsables ; tel était le cas des gouverneurs des Juifs auxquels Étienne dit : « Vous résistez toujours à l'Esprit Saint ; comme vos pères, vous aussi » [Act. 7, 51] ; sujet sur lequel je n'ai pas à m'étendre maintenant ; ou bien l'Esprit agit sur l'homme en le convainquant, en le renouvelant et en le vivifiant. Cette œuvre s'accomplissant par le moyen de la Parole, c'est par la foi en elle, c'est-à-dire par sa réception dans le cœur, que nous sommes vivifiés, que Christ nous est révélé. « Vous êtes tous fils de Dieu par la foi dans le Christ Jésus ». — « De sa propre volonté, il nous a engendrés par la parole de la vérité, pour que nous soyons une sorte de prémices de ses créatures » (Gal. 3, 26 ; Jacq. 1, 18). Ces passages suffisent pour montrer la manière dont s'effectue l'opération ; comment, en tant qu'elle est un témoignage, l'homme naturel le rejette, coupable en cela, car c'est le témoignage de Dieu ; et comment l'opération est effective par la puissance vivifiante de l'Esprit. Mais c'est par la foi, à cause de l'instrument employé, c'est-à-dire la Parole. J'ai déjà parlé de sa puissance, d'où nous voyons que, tandis que ceux qui ne croient pas font Dieu menteur, ceux qui croient ont le témoignage en eux-mêmes [1 Jean 5, 10], car, dans la communion de l'Esprit, ils sont faits participants d'une manière vivante de ce qu'ils croient.

Mais l'œuvre, en vertu de laquelle ils sont ainsi rendus participants de la vie et sont en communion avec Dieu, étant une œuvre parfaite, l'Esprit qui fait Sa demeure dans le croyant, est un esprit de paix et de joie, un esprit qui témoigne de tout ce que Christ est, et de tout ce qu'Il a fait, et, devons-nous ajouter, Il témoigne de la parfaite acceptation par le Père, de Christ et du croyant.

Que l'homme naturel ne reçoive pas ces choses, mais les rejette, nous le verrons ; mais la conscience étant réveillée et la paix étant faite, l'Esprit est témoin de ces choses dans l'âme renouvelée.

Or, dans le chapitre 5 de Jean, nous avons l'opération de l'Esprit quant à son

caractère, en ceci que « les morts entendront la voix du Fils de Dieu », et que ceux qui l'auront entendue vivront. Bien que ce soit par l'Esprit, c'est cependant le Fils qui parle du ciel, comme autrefois Il le fit sur la terre, en Sinaï, par le moyen des anges, et non par l'Esprit.

Quant à la forme et au caractère du témoignage, j'en dirai davantage lorsque j'arriverai au chapitre 7 de Jean, où il est parlé de l'Esprit comme témoin de la gloire du Fils de l'homme, et comme étant donné ainsi aux croyants et présent au milieu d'eux.

À présent, j'aborderai l'enseignement que nous donne le chapitre 4 de Jean, où l'Esprit est comparé à une source d'eau vive. La stupidité de la chair et son incapacité à recevoir les choses de l'Esprit, se font voir immédiatement dans les réponses réitérées de la femme aux déclarations du Seigneur, qu'on aurait supposé devoir réveiller en elle quelque chose qui dépasse ses pensées habituelles. Mais je ne m'occuperai pas ici de l'incapacité de la chair à recevoir les choses de l'Esprit; je parlerai de ce que le Seigneur nous révèle touchant l'Esprit. Jésus ne Le présente pas ici comme agent vivifiant, mais comme un don, et un don fait par Lui-même. Remarquons-le bien, c'est Christ qui est le donateur, et non pas le don : « Celui qui boira de l'eau que je lui *donnerai*, moi », dit le Seigneur; puis Il parle de l'Esprit comme demeurant dans celui qui reçoit ce don : « *L'eau que je lui donnerai*, sera en lui une fontaine d'eau jaillissant en vie éternelle » [v. 14]. Il est donné comme énergie de la vie intérieure; Il est donné divinement — c'est le don de Dieu — mais c'est Jésus qui le fait : « Que je lui donnerai », dit le Seigneur, et cette eau jaillit en vie éternelle. C'est la vie divine qui vient du Fils et dont on jouit par la puissance de l'Esprit Saint demeurant en nous, non comme Esprit de Dieu révélant la gloire de Christ, mais comme puissance de vie, d'une vie qui a sa communion et sa fin dans la source éternelle d'où elle découle. Que Jésus soit dans l'humiliation ou qu'Il soit glorifié, cette puissance était en Lui, et bien que l'expression en puisse être différente, cependant c'était toujours la même puissance. Comme Fils de Dieu, Il avait la vie en Lui-même. Il pouvait ressusciter en rappelant les morts à la vie naturelle, ou bien Il pouvait ressusciter en donnant la vie de résurrection, et de là la différence dans l'expression de cette puissance; car maintenant c'est sous la dernière forme qu'elle se montre, forme qui est, en dessein final, celle en laquelle se trouve la puissance de rendre conforme à Lui-même, afin qu'Il soit premier-né entre plusieurs frères [Rom. 8, 29]. C'est la vie en abondance [Jean 10, 10], même si l'on avait déjà la vie auparavant.

C'est en même temps avec cette nouvelle vie que l'Esprit demeure et rend témoignage. La vie pouvait être communiquée alors que Jésus était sur la terre, mais ce ne pouvait pas être la vie selon la révélation ou le caractère de Christ comme homme ressuscité, ou comme Chef ou Tête du corps. C'est cette grande vérité qui, dans tous les discours du Seigneur à Ses disciples, perçait et cherchait à se faire jour à travers les nuages qui obscurcissaient leur intelligence. D'un autre côté, non seulement Il présentait cette vérité à la nation vers laquelle Il venait, mais Il leur donnait les preuves les plus complètes de l'accomplissement des prophéties, et démontrait par Ses actes l'exercice de la puissance. Les Juifs étaient ainsi sans excuse s'ils ne Le recevaient pas, soit quant à Son caractère, soit quant à Sa personne. C'est par cette opération de l'Esprit demeurant dans le nouvel homme, que nous avons d'une manière spéciale la connaissance de Dieu, et que nous jouissons de Lui. Mais comme c'est l'Esprit du Fils, en qui nous sommes vivifiés, nous jouissons de Dieu et L'adorons comme Père (Gal. 4, 6, 7). Tel est le grand résultat de la révélation du Fils, et de notre vie en Lui et par Lui. Et en cela est la vie éternelle (Jean 17, 2). Dieu était connu en quelque mesure de tout Juif pieux; mais s'il Le cherchait dans une relation spéciale, c'était comme l'Éternel qu'il L'invoquait. Pour nous, notre relation particulière avec Dieu est exprimée dans ces paroles du Seigneur : « Je monte vers mon Père et votre Père, et vers mon Dieu et votre Dieu » [Jean 20, 17].

Nous Le connaissons comme *fil*s, mais c'est Dieu que nous connaissons ainsi, et duquel nous jouissons. En Jean 4, le Seigneur suppose cette relation filiale entre Dieu et les

adoreurs, car Il dit : « Dieu est esprit, et il faut que ceux qui l'adorent, l'adorent en esprit et en vérité » [v. 24] ; mais auparavant Il avait déclaré : « Les vrais adoreurs adoreront le Père en esprit et en vérité, car aussi le Père en cherche de tels qui l'adorent » [v. 23]. Cette connaissance de Dieu et cette communion avec Lui sont pour l'âme un sujet d'extrême joie : je parle de Le connaître et de jouir de Lui comme Dieu. Il est difficile de comparer les choses qui se rapportent à un pareil sujet, mais, étant goûtée dans la paix et la communion qui résultent de ce que toute question de péché est réglée, cette joie a une profondeur qui dépasse toute autre de nos pensées. Elle subsiste pendant que nous jouissons comme enfants de Dieu des bénédictions attachées à l'économie actuelle, et elle s'élève au-dessus de ces bénédictions.

Des châtements dont nous avons besoin peuvent nous priver de la jouissance de ces bénédictions : « Étant affligés, dit l'apôtre, par diverses tentations, si cela est nécessaire » [1 Pier. 1, 6]. Mais bien que la joie soit ainsi affaiblie, la source d'une juste confiance en Dieu est toujours là, et nous sommes rejetés sur Lui d'une manière plus complète et plus absolue. Nous devrions en tout temps nous réjouir en Dieu, mais nous sommes enclins à regarder trop aux bénédictions qui nous sont conférées, et à oublier en quelque mesure le Bienfaiteur (voy. Ps. 63). C'est pour cette raison que nous en sommes privés, afin que nous nous souvenions de Lui.

À proprement parler, cette source d'eau vive jaillissant en vie éternelle est la participation à la nature divine dans laquelle — « ayant échappé aux souillures du monde » [2 Pier. 2, 20] — nous nous réjouissons en Dieu, nous nous reposons en Lui, trouvons nos délices en Lui, sommes remplis jusqu'à toute Sa plénitude [Éph. 3, 19], et Le connaissons en vérité dans la félicité d'une révélation effective de Lui-même. Mais c'est encore selon Son nom de Dieu et comme Dieu, que nous est donnée la puissance de cette communion. « Étant fondés et enracinés dans l'amour » [Éph. 3, 18], connaissant Dieu et étant connus de Lui, elle suppose tout le reste de la vérité, et se trouve en Christ, selon ce qui est écrit : « Il nous a donné une intelligence afin que nous connaissions le Véritable ; et nous sommes dans le Véritable, savoir dans son Fils Jésus Christ : lui est le Dieu véritable et la vie éternelle » [1 Jean 5, 20].

Nous avons en Jésus la parfaite manifestation de cette communion, subsistant en dépit de toutes les épreuves par lesquelles Il eut à passer. En effet, comment l'Esprit qui demeurerait dans toute Sa plénitude en Lui, même comme homme, aurait-Il pu être attristé par Sa perfection divine ? « Notre communion est avec le Père et avec son Fils Jésus Christ » [1 Jean 1, 3], est-il dit. Le Seigneur, présentant la même idée en sens inverse, et montrant ainsi la puissance qui produit cette communion, dit : « Afin que l'amour dont tu m'as aimé soit en eux, et moi en eux » [Jean 17, 26] ; puis, quant à la forme de la communion, telle qu'elle est avec nous, Il dit encore : « En ce jour-là, vous connaîtrez que je suis en mon Père, et vous en moi, et moi en vous » [Jean 14, 20]. Mais maintenant nous en parlons comme connaissant Dieu d'une manière spéciale.

Si l'on étudie les Psaumes, on apprendra à cet égard, et d'une manière profonde, par où l'Esprit de Christ a passé et ce qu'Il nous enseigne ; seulement il faut se rappeler que, pour les Juifs, lorsqu'il s'agit des bénédictions de l'alliance, le nom que Dieu prend est l'Éternel, tandis que pour nous c'est celui de « Père », dans un sens spécial. Mais sans nous arrêter ici sur cette distinction, en rapprochant, comparant et étudiant les Psaumes et les parties des Psaumes où sont employés d'un côté le nom de l'Éternel, et de l'autre celui de Dieu, il en découlera une profonde instruction pratique relativement à la puissance de communion de la part de l'Esprit de Christ Lui-même. Seulement il faut nous rappeler que, pour nous, elle est fondée sur une œuvre accomplie, et que ce par quoi Christ a passé pour l'accomplir, est quant à nous la communion de Ses souffrances [Phil. 3, 10] ou bien une discipline en amour. Les psaumes 42 et 43 nous en fournissent un exemple.

Mais de plus, dans l'histoire personnelle de notre Seigneur, remarquons la différence entre Ses paroles en Gethsémané : « Père, si tu voulais faire passer cette coupe loin de moi !

Toutefois, que ce ne soit pas ma volonté, mais la tienne qui soit faire » [Luc 22, 42], et celles qu'Il prononce sur la croix : « Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'as-tu abandonné ? » [Matt. 27, 46]. Ici, nous voyons Christ entrer dans un autre caractère de communion plus profond, où toute la puissance et le caractère de Dieu sont mis en évidence. Ce caractère de communion est manifesté par Jésus, notre chef glorieux et béni, afin que tout ce que Dieu est, soit pour nous une source de joie infinie et éternelle. Et cela nous appartient à tous comme fils, et nous en jouissons par l'Esprit Saint, le don de Dieu qu'Il nous a fait en vertu de la résurrection de Christ. Telle est la puissance de la vie éternelle en nous, comme conséquence de la mort de Christ.

Oh ! que l'Église entre plus entièrement dans ces choses, et y marche davantage dans la puissance d'une communion intime et secrète avec Dieu ! Puissions-nous la désirer pour nous-mêmes et pour l'Église, prier pour que nous la possédions toujours plus, et pour que nous goûtions tous le bonheur que l'on y trouve !

Le Saint Esprit habitant personnellement dans les croyants

Dans ce qui précède, j'ai parlé d'abord de la puissance vivifiante de l'Esprit de Dieu nous introduisant dans le royaume ; ensuite, de Son habitation dans l'individu, comme la puissance de la vie éternelle, par laquelle sa communion avec Dieu est entretenue ; communion qui existe nécessairement là où est la vie selon le Christ Jésus.

Il reste à parcourir un vaste champ, où je redoute presque d'entrer ; non que je doute qu'il y ait une joie infinie à étudier le sujet, à le réaliser dans sa propre âme, et à y pénétrer, mais parce qu'il est infini, et que je sens profondément mon incapacité à le traiter convenablement, même à la pleine satisfaction de mon esprit. J'ajouterai que je le sens d'autant plus, en considérant la responsabilité que l'on assume, lorsqu'on veut communiquer et enseigner ces choses à d'autres. L'intérêt profond qui se rattache à ce sujet et son importance seront mon excuse.

Il y a une chose importante que je désire faire remarquer avant de poursuivre mon sujet. Bien que l'Esprit soit vie [Rom. 8, 10], et que celui qui est uni au Seigneur soit un seul esprit avec Lui [1 Cor. 6, 17], et bien que Christ, comme esprit vivifiant [1 Cor. 15, 45], soit notre vie, cependant il est aussi parlé de l'Esprit Saint comme étant une personne, et ainsi comme agissant *personnellement* en puissance dans nos âmes — agissant en bénédiction, car Il est Dieu. Et quoique nous soyons faits participants de la nature divine, et que nous ayons la vie de Dieu en nous comme étant nés de Lui, toutefois cette vie n'est pas le Saint Esprit, car l'Esprit Saint est une personne divine. C'est pourquoi il est écrit : « *L'Esprit lui-même* rend témoignage *avec* notre esprit, que nous sommes enfants de Dieu ; et si nous sommes enfants, nous sommes aussi héritiers » [Rom. 8, 16-17] ; c'est pourquoi encore l'Écriture parle de l'homme intérieur comme fortifié et renouvelé par l'Esprit, ainsi que nous lisons : « Fortifiés en puissance par son Esprit quant à l'homme intérieur » [Éph. 3, 16] ; autre part : « Si même notre homme extérieur dépérit, toutefois l'homme intérieur est renouvelé de jour en jour » [2 Cor. 4, 16] ; et encore : « Il nous a sauvés... par le lavage de la régénération et le renouvellement de l'Esprit Saint, qu'il a répandu richement sur nous par Jésus Christ, notre Sauveur » [Tite 3, 5-6]. L'Esprit n'est donc pas simplement une influence, mais une *personne*.

Avant de passer à Son caractère et à Son opération, je voudrais appeler l'attention sur le fait de l'habitation spéciale de l'Esprit Saint *dans* les croyants individuellement. Je ne parle pas de cela comme d'une chose nouvelle pour la plupart de ceux qui lisent ces lignes, mais parce que j'ai vu constamment qu'elle est nouvelle pour un grand nombre de ceux qui cherchent la vérité, et qu'elle place le sujet dans une lumière tout à fait différente de ce qu'ils en pensaient. Nous allons voir que cette habitation de l'Esprit Saint dans les croyants

se rattache à la résurrection et à la glorification de Christ, et qu'elle en est la conséquence. Mais il faut nous rappeler que, tandis que d'une part, l'Esprit Saint descendu du ciel est le témoin de l'ascension de Christ dans la gloire et de la justice divine qui L'a placé là, et que la part que nous avons en cela est la conséquence, selon le cours nécessaire de l'administration des conseils divins, de l'entrée de Christ dans la gloire; d'autre part, l'Esprit Saint est en même temps en nous la puissance par laquelle nous réalisons toutes les choses du ciel d'où Il vient, qui nous y introduit et nous y associe. C'est ce que nous verrons dans les passages que je citerai, et dont le premier sera celui qui nous fait entrer plus spécialement dans notre sujet actuel.

« Auquel aussi (lisons-nous en Éph. 1, 13, 14) *ayant cru*, vous avez été scellés du Saint Esprit de la promesse, qui est les arrhes de notre héritage, pour la rédemption de la possession acquise ». Je sais qu'on a voulu appliquer ces paroles seulement aux dons spirituels, sujet que j'espère traiter avant de terminer ces pages. Mais il est évident que ce passage ne peut être limité à ces dons, quelle que puisse être par eux la manifestation de l'Esprit. En effet, s'il en était ainsi, là où il n'y aurait pas de dons, il n'y aurait pas d'arrhes de l'héritage; or le Consolateur Lui-même devait être « *éternellement* » avec eux [Jean 14, 16], les disciples. De plus, dans notre passage, il n'est pas parlé de dons, mais de l'Esprit comme arrhes : confondre l'Esprit avec les dons, c'est confondre le Donateur avec ce qu'Il donne; car l'Esprit « distribue les dons à chacun en particulier comme il lui plaît » (1 Cor. 12, 11); et les dons sont « la *manifestation* de l'Esprit en vue de l'utilité » [1 Cor. 12, 7]. Confondre l'un avec les autres, c'est, inconsciemment peut-être, tendre à détruire la personnalité et la déité de l'Esprit Saint, et ne pas distinguer entre la puissance de rendre témoignage aux autres (puissance qui peut exister sans pouvoir vital et sanctifiant), et l'heureuse et sanctifiante communion avec les choses que nous espérons, qui sont renfermées en Christ comme étant nôtres, dont nous anticipons la jouissance et qui seront manifestées en leur jour. En un mot, l'Esprit qui distribue le don, n'est pas le don qu'Il distribue, bien qu'Il soit manifesté dans le don. Et les choses dans lesquelles la puissance donnée est manifestée, ne sont pas nécessairement les arrhes de l'héritage. De cela nous avons un exemple dans le cas de Balaam, et Paul parle de la possibilité d'être réprouvé après avoir prêché à d'autres [1 Cor. 9, 27]. Et bien que le caractère des dons porte en certaines occasions l'indice de la dispensation dans laquelle ils se sont produits, et qu'il y ait une différence dans leur nombre et les circonstances où ils se manifestaient, cependant l'existence de puissances et d'actes extraordinaires n'était pas en elle-même une preuve caractéristique de l'habitation de l'Esprit et des arrhes de l'héritage, chez ceux en qui ces choses se montraient. Plusieurs miracles remarquables ont été opérés, et une grande puissance a été déployée dans le service, avant que le Fils de l'homme ait été glorifié et que l'Esprit Saint ait été donné. Mais ces choses ne constituaient pas la demeure de l'Esprit dans l'Église, qui n'existait pas encore, ni dans l'individu comme arrhes de l'héritage, car elles pouvaient se trouver chez un homme tel que Balaam, ainsi que nous l'avons dit, sans que l'individu soit un héritier. L'Esprit de Christ qui était dans les prophètes pouvait s'enquérir touchant ce qu'ils annonçaient, et leur faire connaître que les choses qu'ils administraient n'étaient pas pour eux [1 Pier. 1, 11-12]. Je reviendrai sur ce sujet, mais poursuivons maintenant celui dont nous avons à nous occuper.

En écrivant aux Galates, l'apôtre, ayant montré qu'ils n'étaient plus des esclaves, mais qu'ils étaient fils de Dieu, par la foi dans le Christ Jésus, ajoute : « Et, parce que vous êtes fils, Dieu a envoyé l'Esprit de son Fils dans vos cœurs, criant : Abba, Père! » [Gal. 4, 6]. Il distingue clairement la puissance régénératrice de l'habitation de l'Esprit Saint dans le cœur, et montre l'une comme étant la conséquence de l'autre : l'Esprit vient habiter dans l'individu qui était, et parce qu'il était, fils de Dieu. Nous voyons aussi l'Esprit comme étant différent d'un don, car Il est envoyé dans le cœur pour crier : Abba, Père! De plus, en cela, l'Esprit appartient à la dispensation et la caractérise. Car Il n'était pas la *portion* de l'héritier quand celui-ci était en bas âge, et comme un esclave, sous des tuteurs et des

curateurs [4, 1-2]. C'est la condition où ils étaient auparavant ; *bien qu'héritiers*, ils n'étaient pas en communion directe et personnelle avec le Père. Ils n'avaient pas l'intelligence nécessaire pour cela, n'ayant pas l'Esprit qui la donne. Mais lorsqu'ils prennent leur position de fils, qui est la leur dans la dispensation actuelle, l'Esprit Saint est leur portion ; et bien qu'ils ne soient pas encore entrés en possession de l'héritage, cependant « ils sont renouvelés en connaissance dans l'esprit de leur entendement » [Éph. 4, 23] quant à ce qui concerne l'héritage, et entrent pleinement dans tout ce qui intéresse la maison du Père.

Pierre, devant le sanhédrin, dit aussi : « Nous lui sommes témoins de ces choses, ainsi que l'Esprit Saint que Dieu a donné à tous ceux qui lui obéissent » (Act. 5, 32). Nous trouvons dans un langage analogue : « Si quelqu'un n'a pas l'Esprit de Christ, celui-là n'est pas de lui » (Rom. 8, 9), et en Éphésiens : « Qu'il vous donne d'être fortifiés en puissance par son Esprit, quant à l'homme intérieur, de sorte que le Christ habite dans vos cœurs par la foi » [Éph. 3, 16-17]. Ces passages ont rapport à la communion, et la signalent comme une chose individuelle dans laquelle le cœur a sa portion par la foi.

Nous avons aussi des passages où la relation entre les choses que l'on espère, et la puissance de la communion dans laquelle on en jouit dans la certitude de l'amour de Dieu, sont présentées ensemble. Ainsi Paul dit : « L'espérance ne rend point honteux, parce que l'amour de Dieu est versé dans nos cœurs par l'Esprit Saint qui nous a été donné » (Rom. 5, 5) ; et encore : « Autant il y a de promesses de Dieu, en lui est le oui et en lui l'amen, à la gloire de Dieu par nous. Or celui qui nous lie fermement avec vous à Christ et qui nous a oints, c'est Dieu, qui aussi nous a scellés, et nous a donné les arrhes de l'Esprit dans nos cœurs » (2 Cor. 1, 20-22) ; passage bien riche et précieux ! Nous y voyons Dieu, le grand auteur de toutes nos bénédictions et la puissance par laquelle Il les opère, nous liant fermement à Christ, notre Chef glorieux et béni, dans la communion d'une même gloire avec Lui ; dans la communion de ce en quoi Dieu est glorifié, par l'accomplissement en Christ Lui-même de toutes les promesses dans leur merveilleuse étendue de bénédiction. Et étant admis à avoir en grâce notre part avec Christ, nous sommes directement les objets mêmes de la bénédiction, comme associés à Lui, de sorte que nous jouissons de toutes les conséquences des promesses. C'est notre portion, les promesses étant en Christ, à la gloire de Dieu *par nous*.

C'est Dieu qui nous établit dans cette portion. Mais comment le savons-nous ? Quelle en est la marque ? Comment en jouit-on, comment possédons-nous les arrhes, alors que nous n'avons pas l'héritage, et que la gloire n'est pas encore venue ? Voici la réponse : Dieu nous a établis en Christ — telle est l'assurance et la sécurité de notre position. Il nous a oints de l'onction de la part du Saint, c'est-à-dire venant de Lui-même, onction par laquelle nous connaissons toutes choses (1 Jean 2, 20 ; comp. avec 1 Cor. 2, du v. 7 à la fin du chapitre, où tout est clairement expliqué) ; mais alors la possession de l'Esprit est le sceau ou la marque qui indique d'une manière significative que nous appartenons à Dieu, que nous sommes Ses héritiers : « Si quelqu'un n'a pas l'Esprit de Christ, celui-là n'est pas de lui » [Rom. 8, 9]. Nous ayant été donné pour demeurer en nous, nous avons, étant héritiers, l'Esprit comme arrhes dans nos cœurs. Nous abondons « en espérance par la puissance de l'Esprit Saint » (Rom. 15, 13). Sachant que nous sommes fils, nous trouvons nos délices dans la pensée de l'héritage, et dans celle d'être semblables à Celui qui est « premier-né entre plusieurs frères » [Rom. 8, 29]. Et dans cette joie de l'Esprit Saint, nous sommes remplis (au milieu même de beaucoup d'afflictions) « de toute joie et paix en croyant » [Rom. 15, 13], l'âme entrant, comme associée avec Christ, dans toute la gloire qui accomplit en Lui toutes les promesses de Dieu. Être ainsi associé à Christ dans ces choses forme la meilleure partie de la joie, la partie la plus précieuse et la plus intime, bien que ce ne soit pas toute la joie. Je dis : pas toute la joie, parce que (de quelles richesses ne sommes-nous pas comblés ! elles dépassent toute expression) il n'est pas dit seulement : « *Comme le Père m'a aimé, moi aussi je vous ai aimés* » [Jean 15, 9], bénédiction connue comme étant notre portion, dans la communion de laquelle l'Esprit nous garde, et qui aura sa manifestation dans la

gloire où nous en jouirons avec Christ. Mais le Seigneur a dit aussi : « Et que le monde connaisse... que *tu les as aimés* comme *tu m'as aimé* » [Jean 17, 23]. Par conséquent, nous ne sommes pas seulement les compagnons du Fils de l'homme dans la gloire, mais étant fils de Dieu par adoption, nous y sommes comme frères, introduits dans toute la joie du royaume du Père, ou plus exactement de la maison du Père, où la place nous est réservée par le premier-né. Ainsi l'amour du Fils, riche et sans jalousie, parce qu'Il est divin, nous donne une place dans la gloire qui Lui a été donnée, et nous manifestera dans cette gloire ; et ce sera pour le monde la démonstration que le Père nous a aimés comme Il a aimé Jésus. Y a-t-il rien de semblable à cet amour ? N'avons-nous pas la preuve, rien qu'en y pensant, qu'il est tout à fait divin ? Nul, si ce n'est Dieu, ne peut opérer, agir et connaître ainsi. La possession même de ces choses dans nos cœurs témoigne que Dieu est là, si elles sont connues dans l'amour, dans un saint amour, car « celui qui demeure dans l'amour, demeure en Dieu et Dieu en lui » [1 Jean 4, 16]. Et ces choses nous les avons maintenant, non que nous soyons déjà entrés en possession de l'héritage, mais l'Esprit nous en donne et nous en fait goûter les arrhes, comme le même Esprit nous le dit par l'apôtre : « Nous vous écrivons ces choses, afin que votre joie soit accomplie » (1 Jean 1, 4) ; « afin que vous aussi vous ayez communion avec nous ; or notre communion est avec le Père et avec son Fils Jésus Christ » (v. 3).

Voilà un lieu vraiment saint pour y habiter, une demeure qui convient à des saints, que le sang de Jésus pouvait seul nous acquérir, où nul autre que Dieu ne pouvait nous introduire, nous présentant devant Lui sans tache en vertu de l'œuvre merveilleuse qu'Il a accomplie par Christ. Mais c'est là notre place, telle est notre portion. Que Sa grâce en soit bénie ! Qu'elle le soit d'autant plus que cette portion est sainte, que nous en jouissons, parce que nous avons l'Esprit Saint qui la révèle, et nous donne avec elle une communion spirituelle et divine, nous scellant comme héritiers de tout ce qu'elle renferme, et étant la puissance de la joie que nous avons en elle. Ô mon âme ! demeure dans cette joie, la joie en Christ !

Remarquons que l'apôtre dit : « Avec son Fils Jésus Christ », ce qui n'est pas seulement l'expression de la foi en Sa personne, mais une parole qui nous présente le Seigneur dans ce caractère de Sauveur et d'homme oint, caractère dans lequel Il nous a amenés en communion, et nous a associés avec Lui dans cette relation de fils, et nous a de plus fait avoir communion avec le Père comme fils ; nous-mêmes étant fils, mais par Lui.

Cette relation des croyants avec le Père nous est confirmée par ces paroles du Seigneur : « Je ne vous dis pas que moi je ferai des demandes au Père pour vous (comme si le Père Lui-même ne vous aimait pas) ; car le Père lui-même vous aime, parce que vous m'avez aimé, et que vous avez cru que moi je suis sorti d'auprès de Dieu » [Jean 16, 26-27]. Ils avaient cru cela, mais ne connaissaient pas encore pleinement, ce qui est connu ainsi seulement par l'Esprit Saint (l'Esprit d'adoption qui fut donné), savoir que Jésus était sorti d'auprès *du Père*. À cet égard leur esprit était borné, et c'est cependant la vie des saints. C'est pour cela que la notion que Christ n'est entré dans Sa relation filiale que lors de Son incarnation, tend tellement à détruire même la joie élémentaire de l'Église, et répugne à ceux qui ont communion par l'Esprit avec la vérité.

Mais la joie et le bonheur dont je parle, me conduisent directement à la déclaration contenue dans ces paroles : « Celui qui croit en moi, selon ce qu'a dit l'Écriture, des fleuves d'eau vive couleront de son ventre » (Jean 7, 38). Ici encore vous remarquerez que c'est quelque chose d'individuel ; c'est la portion du croyant, de quelque manière que ce soit administré. Voici ce qui suit : « Or il disait cela de l'Esprit qu'allaient recevoir ceux qui croyaient en lui ; car l'Esprit n'était pas encore [donné], parce que Jésus n'avait pas encore été glorifié » [Jean 7, 39]. Or cette déclaration, nous le verrons, est d'une extrême importance. Elle se rattache au caractère et à l'état tout entiers de la dispensation actuelle, comme étant celle des bénédictions de Dieu qui est au-dessus de toute dispensation, vu qu'elle nous amène en communion avec Dieu Lui-même. Il faut en excepter le fait du don de l'Esprit

Saint comme puissance de vie et d'adoration.

Jean 4, dont j'ai déjà parlé, bien que renfermant l'idée de dispensation, ne repose pas sur elle. Il montre, en disant qu'on n'adorera plus sur « cette montagne », ni même à Jérusalem, que ce qui prendrait place serait la puissance vivante de communion avec le Père, avec Dieu qui est Esprit, et cela en quelque endroit que ce soit. C'est pourquoi c'était une puissance vivifiante manifestée aussi bien dans l'humiliation que dans la gloire ; oui, selon le don de l'amour qui avait sa preuve dans l'humiliation du Seigneur. Et, en effet, l'heure était alors là, aussi bien qu'elle était à venir.

Il n'en est pas ainsi des chapitres 3 et 7, bien qu'ils renferment ces choses. Le chapitre 3, comme nous l'avons vu, parle du royaume, et montre ce qu'il fallait à un Juif pour entrer dans la partie terrestre de ce royaume. Il devait être vivifié : cela seul pouvait y amener même ceux qui nominalement en étaient les enfants, parce que c'était le royaume de Dieu.

Mais dans le chapitre 7, il est question du don de l'Esprit comme conséquence de l'ascension de Jésus et de Son entrée dans le ciel comme homme glorifié. Ses frères, représentant les Juifs incrédules, avaient engagé Jésus à venir à la fête des tabernacles, afin de se montrer Lui-même *au monde*. Jésus répondit que leur temps à eux était toujours prêt, mais que le sien n'était pas encore venu. Le huitième jour de la fête, jour qui était particulier à cette fête (le jour de la résurrection, fête d'une nouvelle semaine et commencement d'une nouvelle scène), ce jour-là, la grande journée de la fête, Jésus se tint là, et cria : « Si quelqu'un a soif, qu'il vienne à moi et qu'il boive » [v. 37]. Les Juifs venaient célébrer la fête des tabernacles comme étant en repos dans le pays ; et de même qu'autrefois l'eau du rocher (et le rocher était Christ [1 Cor. 10, 4]) avait suivi et désaltéré les fils d'Israël dans le désert, Jésus voulait abreuver ceux qui viendraient à Lui, et bien plus, les siens étant unis à leur Chef glorifié, Il devait les remplir tellement de l'Esprit, que non seulement de Lui vers eux, mais que d'eux-mêmes vers d'autres, découleraient des fleuves d'eau vive, savoir l'Esprit que devaient recevoir les croyants. Il est dit : de leur « ventre ». Cette expression est pour moi très précieuse. Elle est d'un usage familier dans les Écritures pour désigner les pensées, les sentiments, la condition de l'homme intérieur. Tout repose sur cette bénédiction particulière. Elle nous fait voir la différence essentielle entre l'action de l'Esprit Saint aujourd'hui, et celle opérée autrefois par l'Esprit sur les prophètes. La possession de l'Esprit Saint maintenant repose sur le fait de notre union avec Christ ; par conséquent, c'est une chose constante, et un gage, pour la personne en qui Il habite, de la part qu'elle a aux choses qu'Il révèle. Comme uni au Chef, Christ, le croyant a été amené en communion avec Lui, dans tout ce en quoi le Chef est révélé. Le croyant possède l'Esprit en vertu de cette union ; l'Esprit est donc nécessairement en lui le témoin de sa participation à ces choses révélées. Et comme l'union du croyant avec Christ se rattache à la nature divine qui lui a été communiquée, l'esprit, les pensées, les sentiments, les joies, les douleurs, les intérêts, les consolations, les craintes, les espérances, les fleuves d'amour, toutes les choses dans lesquelles entre cette nature, sont maintenant la portion du saint. Cela a lieu, en même temps, selon la puissance de l'énergie de l'Esprit, qui, bien que demeurant en nous, agit cependant d'une manière indépendante (c'est-à-dire par rapport à nous), quoique ce soit selon l'ordre et les révélations de la dispensation dont Il est la puissance : « Il dira tout ce qu'il aura entendu » (Jean 16, 13).

Je ne parle pas maintenant du combat avec la chair et avec le monde (car les deux sont la conséquence de la même chose), combat qui subsiste encore, malgré la présence de l'Esprit, et même à cause de Sa présence. Je parle de la chose elle-même, c'est-à-dire de l'énergie de l'Esprit. L'Esprit comme arrhes est en rapport avec la gloire de Jésus, et par conséquent, remplit le cœur de joie triomphante et d'espérance. L'Esprit Saint, par Sa présence, est le témoin que Christ, comme homme, est dans la gloire ; de plus, Il demeure en ceux qui, n'étant pas encore glorifiés, sont sanctifiés pour Dieu, et de là résultent deux choses précieuses. D'abord l'Esprit, comme arrhes, est le témoin complet de « la certitude d'intelligence » [Col. 2, 2] la plus entière, parce que Jésus, qui est maintenant sur le trône, a

passé par tout le combat ; de plus, l'Esprit est le témoin de l'acceptation de Jésus par le Père selon la justice divine. En second lieu, l'Esprit est entré dans toutes les circonstances par lesquelles l'homme juste a passé, donnant ainsi, en Celui qui a reçu « la langue des savants pour soutenir celui qui est las » [És. 50, 4], le modèle et la forme de connaissance dont les saints ont besoin dans toutes les épreuves par lesquelles, conduits par l'Esprit, ils passent et doivent passer.

L'Esprit devient ainsi un Esprit de sympathie parfaite, la sympathie de l'Esprit de Christ, connaissant la gloire, et par conséquent, sensible selon Dieu, à l'extrême misère, à la douleur, à la dégradation, au milieu desquelles, quant aux circonstances, se trouvent plongés ceux en qui Il demeure comme témoin de Jésus ; et sachant ce que sont leurs épreuves dans la voie de la gloire et dans le sentier de patience qui y conduit. En même temps, Il est aussi le témoin de l'amour du Père manifesté dans la gloire. Et ainsi, l'Esprit affluant dans leurs cœurs, car ils sont par Lui unis à Jésus, d'eux découle comme un fleuve de rafraîchissement divin dans le désert, pour rafraîchir tous ceux qu'atteignent ces eaux célestes et bénies, afin qu'en s'en abreuvant comme une terre déserte et altérée, ceux-ci produisent cette verdure et ces fruits, en qui le grand Chef de l'Église trouve Sa joie et Ses délices, tandis que leur joie à eux est accomplie à cause de leur communion avec la source d'où découlent les eaux vives. De chaque âme où le fleuve est reçu, le fleuve découle aussi pour rafraîchir d'autres âmes.

Jésus ne pouvait pas alors se montrer au monde comme prenant place au milieu des Juifs, Ses frères selon la chair ; mais tout individu d'entre eux qui croyait en Lui, avait part à la bénédiction promise et présentée par le Seigneur, et qui était substituée à celle d'Israël. Mais, étant un objet de foi, elle s'adressait à « celui qui a soif » ; elle appartenait donc à quiconque croyait. Nous avons maintenant à nous enquérir d'où venait ce fleuve d'eau vive, de quoi il dépendait. L'Esprit Saint a été envoyé de la part du Père par Jésus glorifié, et est devenu le témoin de l'acceptation parfaite de Christ que déclare Sa glorification à Lui, l'homme qui a pris sur soi la responsabilité de nos péchés ; et Il est aussi le témoin de la gloire qui Lui a été conférée, et de tout ce qui est mis en évidence dans Sa personne, comme assis dans les lieux célestes. Cette gloire est notre espérance, car nous Le verrons comme *Il est* [1 Jean 3, 2], et nous Lui serons semblables. De plus, l'Esprit est le témoin de notre communion avec Lui — non selon cette gloire dans laquelle Il apparaîtra à la terre, car je ne sais pas que cela nécessite l'Esprit Saint, bien que la communion vitale avec Lui d'une manière quelconque, le rende nécessaire, comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent — mais l'Esprit est le témoin de notre communion avec Lui, selon la gloire dans laquelle Il est assis sur le trône du Père, gloire dans laquelle, nous qui sommes fils, nous Le connaissons « en ce jour-là », celle dans laquelle l'Église Le connaît comme assis actuellement sur le trône du Père.

Il y a une gloire que Jésus revêtra d'une manière visible à tous, Sa propre gloire comme Seigneur et Fils de l'homme, et dans laquelle « tout œil le verra » [Apoc. 1, 7]. Mais il y a une gloire révélée maintenant par l'Esprit, dans laquelle l'Église Le connaît, dans laquelle, bien que Fils de l'homme, Il est un avec le Père. C'est une gloire dans laquelle Il est entré comme homme, une gloire auprès du Père, qu'en elle-même Il avait auprès du Père avant que le monde fût [Jean 17, 5], mais qu'Il a prise maintenant comme homme. L'Esprit nous la fait connaître, à nous qui « sommes membres de son corps, de sa chair et de ses os » [Éph. 5, 30], et nous met en communion avec elle ; et elle est pour nos cœurs la puissance et l'objet de l'espérance. C'est ainsi qu'il est écrit : « Par l'Esprit, sur le principe de la foi, nous attendons l'espérance de la justice » [Gal. 5, 5]. Cette justice est établie pour nous en Christ assis sur le trône, car Celui qui a porté nos péchés est allé auprès du Père dans la gloire qui est le résultat et la récompense de cette justice. Par là, nous voyons que la gloire est notre part en espérance, car la justice est nôtre. Et comme nous sommes en Christ, la gloire est aussi à nous. Bien que Son unité avec le Père, qui Lui donne Sa place où se trouve maintenant la gloire, appartienne à Lui seul, cela n'est pas sans porter avec soi

une bénédiction pour nous, car l'Église connaît cette unité en Lui, et ainsi la pleine et divine source de la gloire lui est manifestée. De même que maintenant Christ est « dans le Père, et nous en lui, et lui en nous », ainsi, au jour de Son apparition, ce sera Christ en nous, et le Père en Lui, afin que nous soyons « consommés en un » (Jean 14, 20 ; 17, 23).

Nous avons vu que la source abondante de ces fleuves d'eau vive est la gloire du Fils de l'homme sur le trône du Père ; mais nous n'avons pas dit tout ce qui en découle. La fête des tabernacles avait lieu, dans le pays, après l'accomplissement des promesses faites au peuple d'Israël, et comme Salomon, à l'occasion d'une grande célébration de cette fête (type du règne à venir de Christ), disait : « L'Éternel parla de sa bouche à David, mon père, et de sa main il a accompli sa parole » [2 Chron. 6, 4] ; de même, c'est à Christ que toutes les promesses ont été faites, comme héritier de toutes choses, Fils de Dieu, Fils de l'homme, Fils de David. « Autant il y a de promesses de Dieu, en lui est le oui et en lui l'amen, à la gloire de Dieu par nous » [2 Cor. 1, 20]. Or, tout ce dont nous venons de parler est pour la gloire de Dieu manifestée en Christ, mais puisque c'est à la gloire de Dieu *par nous*, Christ prend les promesses comme homme, afin qu'ayant purifié et sanctifié les enfants par Son sang, Il puisse les introduire comme Ses cohéritiers dans la jouissance de ces promesses, en témoignage de l'amour du Père envers eux. Ainsi, quant à eux aussi, tout ce dont Il est héritier comme homme glorifié — et en droit comme Fils de Dieu — fait partie de ces fleuves d'eau vive, dont ils jouissent dans la connaissance et la communion par l'Esprit. Et c'est pour cela qu'au passage que nous avons cité, l'apôtre ajoute : « Celui qui nous lie fermement avec vous à Christ et qui nous a oints, c'est Dieu, qui aussi nous a scellés, et nous a donné les arrhes de l'Esprit dans nos cœurs » (2 Cor. 1, 21, 22).

Non seulement l'Esprit révèle la gloire de Jésus, assis maintenant comme homme sur le trône de Dieu, mais aussi ce qu'Il prendra lorsqu'Il apparaîtra en gloire, et que tout sera bénédiction. Nous sommes appelés à hériter de la bénédiction ; par conséquent, du moment que la terre est bénie, cette bénédiction devient une partie de notre héritage en Christ. Ce sera au temps où s'accomplira la prophétie d'Osée : « En ce jour-là, dit l'Éternel, j'exaucerai les cieux, et eux exauceront la terre, etc. » (Os. 2, 21). Tout ce qui est promis à Christ comme semence d'Abraham et grand objet des desseins de Dieu (voy. Gal. 3), toutes les choses dans lesquelles se déploie la gloire de Dieu, qui ornent, reflètent et manifestent cette gloire par Christ (et toutes choses sont pour Lui), sont à la gloire de Dieu *par nous* [2 Cor. 1, 20]. L'Esprit nous fait jouir en espérance de cette bénédiction dans toute son étendue et sa plénitude de bonheur, en Christ, le dernier Adam, et en même temps le Seigneur venu du ciel, le témoin en bénédiction (le mal étant vaincu) de tout l'amour du Père déployé envers et dans la créature introduite dans l'héritage. Les promesses sont à nous en Christ, et nous Le voyons, quoique toutes choses ne soient pas encore mises sous Ses pieds, couronné de gloire et d'honneur [Héb. 2, 8-9], rendant toutes choses sûres, car Il est Celui qui les soutient, le premier-né de toute la création, aussi bien que le premier-né d'entre les morts, et le Chef de l'Église. Ainsi, parce que nous sommes en Christ et participants de l'Esprit, nous possédons ces choses et abondons en espérance, car elles sont le témoignage de l'amour et de la bénédiction du Père, apportant leur tribut à ces fleuves d'eaux vives, c'est-à-dire à la connaissance de la gloire de Christ en elles. On en jouit intérieurement par l'Esprit, et là où est cette jouissance, ces eaux débordent, car nul cœur humain qui en jouit ne peut les garder pour lui-même.

Pensée assurément bien réjouissante — car il nous faut prendre maintenant les promesses dans leur sens le plus étendu — toutes choses dans les cieux et sur la terre sont à Christ comme héritier. En effet, Il les a toutes créées, et toutes doivent être réconciliées par Lui [Col. 1, 20] ; et si elles sont réconciliées avec Dieu, combien complète et abondante sera la bénédiction ! C'est pendant qu'Israël traverse le désert que coule le fleuve, car le désert n'en sera plus un, lorsqu'Israël sera reconnu de Dieu. En fait, les ruisseaux d'eau n'appartenaient pas au désert, mais ils y jaillissaient pour le premier-né, Israël (voir Ex. 4, 22), lorsque le premier-né était là. Beau tableau de la faveur divine et de l'espérance

trionphante! « Le désert et la terre aride se réjouiront ; le lieu stérile sera dans l'allégresse et fleurira comme la rose » [És. 35, 1], lorsque, par la faveur divine, Israël entrera dans son héritage. Ainsi, quand Israël traverse le désert — quoique le désert reste toujours ce qu'il est — le fleuve, qui un jour le renouvellera et le réjouira, coule pour rafraîchir Israël d'une manière bénie dans le lieu aride. Ainsi, Moïse et les fils d'Israël, lorsqu'ils sont sortis de la mer Rouge, proclament, dans leur magnifique cantique, qu'ils veulent préparer à l'Éternel, leur Dieu, une habitation [Ex. 15, 2], et l'exaltent comme le Dieu de leur père ; puis ils ajoutent : « Tu as conduit par ta bonté ce peuple que tu as racheté ; tu l'as guidé par ta force jusqu'à la demeure de ta sainteté » [Ex. 15, 13]. Israël avait déjà été amené à Dieu, et nous le sommes aussi. Ensuite, le cantique continue : « Tu les introduiras et tu les planteras sur la montagne de ton héritage, le lieu que tu as préparé pour ton habitation, ô Éternel ! le sanctuaire, ô Seigneur ! que tes mains ont établi. L'Éternel régnera à toujours et à perpétuité » [Ex. 15, 17-18]. Le lieu destiné à Israël, le pays que les tribus rachetées avaient en espérance, était Canaan, et Canaan strictement au-delà du Jourdain. Nous voyons, en effet, que Moïse discuta avec les deux tribus et demie, lorsqu'elles demandèrent de rester en deçà et que, dans cette occasion, les autres sont seules nommées les fils d'Israël (Nomb. 32, 6, 7). Il en est de même de l'Église qui a sa vraie place dans le ciel. Mais, dans les promesses faites à Abraham, les limites d'Israël s'étendaient depuis le fleuve d'Égypte jusqu'au grand fleuve, l'Euphrate, et le désert y était compris. Or, le jour devait venir où le désert et le lieu aride se réjouiraient, où le lieu stérile fleurirait comme la rose, et verrait la gloire de l'Éternel et la magnificence du Dieu d'Israël ; mais le sanctuaire que Dieu avait préparé pour Sa demeure était le lieu où Israël devait être introduit. Portion bénie de Son peuple ! Il en est ainsi pour les saints maintenant. Ils ont leur place dans le ciel, et ils la connaissent *maintenant* en esprit et en espérance ; ils la connaissent comme étant à eux, bien que, pour un peu de temps, il faille lutter là contre « la puissance de méchanceté qui est dans les lieux célestes » [Éph. 6, 12], et qui s'y maintient jusqu'au jour du grand combat qui les en exclura pour toujours. Ainsi les saints ont leur place, leur siège dans les lieux célestes, au-delà du Jourdain ; héritage précieux, où Christ a placé pour eux la gloire — la gloire du Père et la sienne !

Bien que le monde soit un désert à travers lequel les saints passent comme étrangers, le monde, ainsi que toutes choses, est à eux. Du moment qu'ils sont rachetés, encore qu'ils ne jouissent plus du repos d'Égypte, et qu'ils n'aient plus les aulx et les concombres, les oignons et l'esclavage [Nomb. 11, 5], et bien que le monde soit pour eux un désert, « une terre aride et altérée, et sans eau » [Ps. 63, 1], ils sont appelés à le traverser comme étant à eux — à eux pendant qu'il n'est qu'un désert — mais ils sont appelés à s'y trouver après être sortis d'Égypte, pour y célébrer une fête à l'Éternel. Et si, de même que les Israélites pendant que Moïse était sur la montagne pour recevoir la loi, il en est qui célèbrent une fête au veau d'or, cela ne change en rien ce qu'est le désert pour le cœur fidèle. Les croyants ont été conduits hors d'Égypte, et non seulement ils savent en esprit qu'ils ont été amenés à Dieu, pour être aussi en esprit dans les lieux célestes, mais là ils trouvent Jésus, et c'est parce qu'ils Le trouvent là, qu'ils y sont eux-mêmes. Et trouvant Jésus, ils apprennent que toutes choses sont à eux, même dans le désert. Et là ils ne peuvent être nourris que du pain du ciel, guidés seulement par ce qui est céleste, abreuvés uniquement par l'eau du rocher, ou plutôt par le fleuve de Dieu qui coule en eux ; mais s'ils sont dans le désert, ils savent en Jésus quel est leur héritage. « Toutes choses sont à vous, dit l'apôtre, et vous à Christ, et Christ à Dieu » [1 Cor. 3, 23].

Le désert n'est maintenant pour les croyants qu'un lieu de passage ; il n'y a rien là pour eux, et cependant toutes choses leur appartiennent. Mais de même qu'Israël dans le désert, quand l'Église passe ainsi à travers le monde qui est son héritage, le fleuve d'eau vive est là, jaillissant dans le cœur des saints, et ils chantent : « Tu as conduit par ta bonté ce peuple que tu as racheté ; tu l'as guidé par ta force jusqu'à la demeure de ta sainteté » [Ex. 15, 13], car en droit l'œuvre de la rédemption est complète, bien que n'étant pas encore

accomplie en puissance quant à la création. La réconciliation de toutes choses sur la terre et dans les cieux aura lieu, en vertu du sang de la croix, mais nous sommes maintenant réconciliés. Quand l'eau vive arrosera et fera revivre le désert, quand le Fils de l'homme prendra de fait le monde comme Son héritage, et que l'Esprit sera de nouveau répandu (És. 32, 15), le désert ne se réjouira-t-il pas, ne s'égaiera-t-il pas, et ne fleurira-t-il pas ? Eh bien, le fleuve d'eau vive remplit déjà le cœur de celui qui appartient à Dieu, de celui qui croit en Jésus, maintenant, et cela *parce qu'il est dans le désert* ; ainsi ne se réjouira-t-il pas et ne fleurira-t-il pas ? Oui, certainement ; « des fleuves d'eau vive couleront de son ventre » [Jean 7, 38], et quoique coulant souvent sur des cœurs semblables à des sables arides, qui les absorbent sans rien rendre en retour, et restent comme auparavant secs et stériles, cependant partout où ils rencontrent la terre que la main de Dieu cultive et les semences qu'Il y répand, celles-ci seront aussi rafraîchies et pousseront leur jet.

Il est très important de remarquer ici le caractère individuel de ce dont nous venons de parler, et que j'ai déjà mentionné précédemment, parce que c'est le principe de salut au milieu de la désolation et du mal, quelque bien général que d'ailleurs ce principe puisse produire. Il n'est pas dit des croyants : *Ils boiront du fleuve qui sort du rocher, ou ils boivent en commun du même fleuve*, mais : « Des fleuves d'eau vive couleront de *son* ventre ». C'est la possession personnelle de l'Esprit Saint, Sa demeure en nous individuellement. Et c'est ainsi que la chose est présentée constamment dans l'évangile de Jean, qui traite de ce qui est essentiel aux saints et de ce qui les unit, et non des conséquences qui en résultent.

*
* *

Sous un autre point de vue, la demeure du Saint Esprit en nous présente un trait particulier à la dispensation actuelle, un caractère qui lui est spécial et qui résulte de l'exaltation de Christ dans la gloire. La place qu'Il occupe est le témoignage que toutes choses sont accomplies ; Lui-même est personnellement en possession du résultat de cet accomplissement, et nous sommes unis à Lui pour en jouir, Lui étant là continuellement. Par conséquent, ce témoignage est totalement différent de tout autre qui l'a précédé et qui était relatif aux choses à venir, si précieux d'ailleurs qu'il soit. En réalité, le mystère (l'union des Juifs et des Gentils en un seul corps) n'était pas révélé, et, comme je l'ai déjà fait remarquer, le témoignage qui était alors rendu n'était aucunement lié avec la jouissance des choses qui en faisaient l'objet, non pas même quand les témoins étaient des saints, comme le montre 1 Pierre 1, 10 et 12.

Ce témoignage différait aussi, autant que possible, de toute opération de l'Esprit produisant des fruits, bien qu'il soit l'œuvre de l'Esprit vivant de Christ (toujours efficace pour sauver). La raison en est que l'on ne rendait pas et que l'on ne pouvait pas rendre témoignage à un Christ vivant, homme glorifié dans le ciel, avec lequel on était *uni*, qui avait accompli toutes les choses dont on avait à jouir, qui donnait un droit à y participer et un fondement à la jouissance de ces choses. Cela ne pouvait exister que lorsque Jésus aurait accompli toute l'œuvre que Dieu Lui avait donnée à faire, qu'Il serait dans la gloire, et de là aurait envoyé l'Esprit Saint, puissance de communion pour ceux qui sont unis à Lui. La chose n'existait pas, l'œuvre n'était pas accomplie, et Jésus, comme homme, n'était pas dans la gloire. C'est pourquoi il est dit : « L'Esprit n'était pas encore, parce que Jésus n'avait pas encore été glorifié » [Jean 7, 39].

Le fait est que l'union de l'Église avec Christ en un seul corps, n'était pas même encore révélée. C'était un mystère caché en Dieu [Éph. 3, 9] comme Christ l'est maintenant, et qui, par conséquent, ne pouvait être connu et dont on ne peut jouir que par l'Esprit Saint donné à ceux qui croient. Ce n'est pas qu'il y ait une autre œuvre par laquelle l'homme soit sauvé (le croyant sait que cela est impossible), ni non plus un autre Esprit, car il y a « un

seul Esprit » [Éph. 4, 4]. Mais l'Esprit ne pouvait alors rendre témoignage à ceux en qui Il agissait, que le croyant était, comme chose actuelle, uni à Jésus ressuscité, à l'homme glorifié, comme Il le fait maintenant à l'âme des fidèles ; car ces choses n'existaient pas.

Si l'on dit : « Cela était vrai pour la foi », je réponds, non, cela ne pouvait être vrai pour la foi qu'ils soient alors unis à Jésus et Le connaissent comme glorifié, car Jésus ne l'était pas encore, et l'Esprit Saint n'était pas venu, sur le pied de cette union, faire Sa demeure dans le cœur du croyant. « L'Esprit n'était pas encore », dans le sens de demeurer comme témoin de l'homme glorifié en ceux qui, par l'Esprit, étaient unis à Christ.

C'est toute la différence qui existe entre quelqu'un qui est libre et quelqu'un qui espère l'être sur la parole d'un homme véridique, qui n'a jamais menti, et qui est capable d'accomplir ce qu'il a promis. Tous deux ont une certitude, mais elle n'est pas la même. « Si le Fils vous affranchit », vous serez véritablement libres [Jean 8, 36] ; c'était là « ce quelque chose de meilleur » que Dieu avait en vue pour nous (Héb. 11, 40), « afin qu'ils ne parvinssent pas à la perfection sans nous ». C'est ce qui fait que « le moindre dans le royaume de Dieu est plus grand » que même le plus grand de ceux qui sont nés de femme, comme Jean le baptiseur, le plus grand des prophètes (Luc 7, 28). C'est cette présence de l'Esprit Saint avec et dans les croyants (Jean 14, 17), résultat de l'accomplissement de l'œuvre de Christ et témoignage de notre union avec Lui, qui fait la différence entre « l'assemblée des premiers-nés écrits dans les cieux », et « les esprits des justes consommés » (Héb. 12, 23). Les fils d'Israël en Égypte pouvaient croire et croyaient à la promesse de l'Éternel relativement à Canaan, comme on le voit par l'exemple de Jacob, et celui de Joseph, qui « donna un ordre touchant ses os » (Gen. 50, 25 ; Héb. 11, 22) ; mais quelle que soit la fermeté de leur foi, ils ne pouvaient pas dire : « Tu as conduit par ta bonté ce peuple que tu as racheté ; tu l'as guidé par ta force jusqu'à la demeure de ta sainteté » [Ex. 15, 13], parce que l'œuvre de leur rédemption n'était pas accomplie. C'est là ce qu'ils pouvaient chanter après avoir été tirés d'Égypte et avoir traversé la mer Rouge, bien qu'ils ne soient encore amenés que dans le désert où il n'y avait ni chemin, ni pain, ni eau ; ils pouvaient chanter ainsi, parce qu'alors ils étaient rachetés. Je considère ici l'ensemble des choses, et non aucun type en particulier.

J'insiste sur ce point, parce qu'un grand nombre de personnes trouvent difficile de comprendre qu'il y ait un même moyen de salut, et que cependant il y ait une différence dans l'état de ceux qui sont sauvés. Mais nous lisons : « Aussi longtemps que l'héritier est en bas âge, *il ne diffère en rien d'un esclave*, quoiqu'il soit seigneur de tout ; mais il est sous des tuteurs et des curateurs » [Gal. 4, 1-2], n'ayant aucun rapport libre et immédiat avec la pensée du père, ni l'intelligence des intérêts de celui-ci.

La connaissance de sa relation filiale avec le Père et de son union avec Christ, en voyant quels sont les droits de Christ, tels sont les traits caractéristiques de la demeure de l'Esprit Saint dans le chrétien. Quoique nous ne voyions pas encore que toutes choses Lui soient assujetties, nous voyons cependant « Jésus couronné de gloire et d'honneur » [Héb. 2, 8-9], de sorte que nous nous réjouissons dans la perspective de ce qui nous est réservé selon le droit que nous y avons en Lui, « puisqu'il n'a pas honte de nous appeler ses frères » [Héb. 2, 11].

Ainsi, en Romains 8, où la présence de l'Esprit Saint dans le croyant est présentée comme étant le caractère même de la dispensation actuelle, l'apôtre, après avoir montré les opérations morales de l'Esprit (c'est-à-dire comme vie dans l'âme) et la vivification du corps par Son action, parle de Lui comme demeurant personnellement en nous, et y étant témoin avec nous : « L'Esprit lui-même rend témoignage avec notre esprit, que nous sommes enfants de Dieu » [v. 16], et par conséquent héritiers ; « héritiers de Dieu, cohéritiers de Christ ; si du moins nous souffrons avec lui, afin que nous soyons aussi glorifiés avec lui » [v. 17]. Nous avons ici la chose dans son ensemble — les enfants de Dieu, c'est-à-dire l'assemblée des premiers-nés, placés dans le désert, comme l'était Israël, duquel Dieu a dit : « Israël est mon premier-né » [Ex. 4, 22]. Ensuite Canaan, figurant le ciel,

est placé devant nous qui sommes héritiers de Dieu, car Canaan était Sa terre, et Son droit en Israël s'étendait d'un fleuve à l'autre. Pour Israël, cela comprenait Canaan et le désert ; pour nous, le ciel et la terre. Nous sommes « cohéritiers de Christ », comme les Israélites l'étaient du « pays d'Emmanuel », et il est ajouté : « Si du moins nous souffrons avec lui », car nous passons à travers le monde comme à travers un désert.

L'Esprit Saint nous présente toutes ces choses dans leurs deux grands caractères, la gloire et les souffrances. La gloire nous appartient comme enfants et cohéritiers, et nous l'avons en espérance. Lorsque la perspective de la gloire est obscurcie en nous, nous y devenons indifférents, et profanes dans nos pensées. Si, au contraire, elle brille dans nos cœurs, nous n'avons besoin ici-bas que de la manne (Christ), de l'eau (l'Esprit) et de la patience pour le désert, soupirant après le repos, mais soumis, à cet égard, à la volonté de Dieu. Lorsque, par l'Esprit, nous demeurons réellement dans la gloire, lorsque nous nous rassasions vraiment des grappes d'Eshcol, nous devenons morts à tout, sauf à la saveur et à la gloire de l'espérance. Ce qui est céleste l'est réellement pour nous, parce que nos pensées sont tournées vers le ciel ; nous contemplons la gloire du Seigneur, et c'est dans le lieu sur lequel Dieu a « continuellement ses yeux » [Deut. 11, 12], pays qu'on n'arrose pas « avec le pied », mais arrosé par des fleuves qui coulent entre les montagnes et dans les vallées, et qui « boit l'eau de la pluie des cieux » [Deut. 11, 10-11], le domicile du royaume du Père. L'Esprit, en révélant Dieu dans nos cœurs (car Il est Dieu), nous fait demeurer dans la plénitude de Dieu, et par là nous fait apprécier l'héritage, notre communion avec Christ dans la possession de cet héritage, et la gloire. Nous demeurons dans cette plénitude, jouissant de la précieuse saveur des délices que Dieu prend en Jésus qui remplit toutes choses, qui les remplira de fait un jour, et qui, par l'Esprit, nous est maintenant révélé sous ce caractère. Sa présence, lorsqu'Il prendra effectivement cette place, remplira et réjouira les cieux et la terre, en en bannissant le mal.

Mais, *maintenant*, la parole est : « si nous souffrons ». Car le fait même de demeurer par la foi dans cette gloire, de voir, en esprit, toute la création réconciliée et amenée à jouir de la liberté de la gloire des enfants de Dieu [Rom. 8, 21] (elle ne saurait jouir de celle de leur grâce), en attendant la révélation des fils de Dieu, tout cela nous fait sentir d'autant plus distinctement combien la création soupire et est en travail dans la servitude jusqu'à maintenant. Et, nos corps faisant partie de cette création, nous soupignons aussi dans un sentiment de sympathie. Nous connaissons ces soupirs de la création, parce que nous demeurons en esprit dans la gloire, mais nous y sympathisons, parce que nos corps nous rattachent à elle, et qu'ils n'ont pas encore part à la rédemption. Mais ce n'est pas le sentiment égoïste du mal que l'on éprouve. L'Esprit intercède en nous selon Dieu. L'Esprit qui demeure en nous, n'estime pas le mal simplement d'une manière humaine, d'après la douleur qu'il cause, mais Il l'estime divinement comme s'intéressant à ceux, et demeurant en ceux qui sont au milieu du mal, et qui, pour ce qui est de leurs corps, y participent. Tous leurs soupirs qui embrassent ceux de la création et qui leur sont connus, parce que leur corps en fait partie, ne proviennent pas d'un sentiment de douleur égoïste, mais du sentiment du mal, sentiment produit par l'Esprit qui demeure en eux. Et bien que nous, pour ce qui est de notre esprit et de notre intelligence, nous ne sachions pas ce qu'il faut demander comme il convient, Celui qui sonde les cœurs, sait quelle est la pensée de l'Esprit qui demeure en nous, car Il intercède selon Dieu [Rom. 8, 27]. Ainsi l'Esprit, cet autre Consolateur, sentant dans nos cœurs et par le moyen de nos cœurs, et parce que notre corps attend encore l'adoption, qu'il demeure dans un monde qui soupire sous la servitude de la corruption, non seulement nous enseigne touchant la gloire, de sorte que nous pouvons dire : « Nous savons », mais encore exprime selon Dieu (dans le sentiment qu'Il a de toutes ces choses) le besoin que ressentent les saints. Il rencontre ainsi en eux une communion plus étendue et plus profonde, et cette gloire en espérance qui mettra fin à tous les soupirs.

Je dirai quelques mots sur les exercices du cœur à l'égard de ces choses. Comme étant

dans l'Esprit, notre joie est entière, la saveur des choses célestes est dans toute sa fraîcheur, notre sentier est facile, car « là où est l'Esprit du Seigneur, il y a la liberté » [2 Cor. 3, 17]. Là est la communion qui rend tout aisé ; nous y marchons et y demeurons, et en elle tout est radieux. L'Esprit Saint est la puissance qui communique toute plénitude. Mais quand nous en venons au désert, il y a des exercices et des difficultés. Le cœur est mis à l'épreuve ; tout s'oppose à nous ; c'est le désert, et vouloir s'y reposer n'empêche pas que ce soit encore le désert, et n'est de fait que le prélude d'un retour de cœur en Égypte. Au lieu du repos nous ne trouverons autre chose que le désert, et nous attirerons sur nous le châtiment du Seigneur qui est fidèle. Mais là même où il y a du trouble, si le cœur est droit devant Dieu, à travers tout, on connaît Dieu. Ce n'est pas que l'on ne sente le trouble, loin de là ; plus la foi est parfaite, plus on le sentira. Plus je connais Canaan, plus j'y ai mon cœur et mes pensées, plus aussi je comprendrai ce qu'est le désert. Même le culte rendu à Dieu, si précieux qu'il soit, sera du désert et s'en ressentira ; les grâces que je reçois, les bontés dont je suis l'objet, sont des grâces et des bontés pour le désert, et ma nourriture est une nourriture pour le désert. La nuée me guide vers Canaan, mais en Canaan il n'est pas besoin de nuée pour le chemin. Toutefois, lorsque le cœur est au large et heureux par grâce, bien qu'il sente tout ce qui est dans le désert, il possède une expérience riche et profonde de ce qu'est Dieu, et cette expérience produit cette « espérance qui ne rend pas honteux, parce que l'amour de Dieu est versé dans nos cœurs par l'Esprit Saint qui nous a été donné » [Rom. 5, 5]. Dans cette patience d'esprit que l'on n'apprend qu'au désert — car en Canaan il n'est plus besoin de patience — les traits les plus profonds du caractère de Dieu nous sont révélés. Si la foi avait à supporter six cent mille rebelles, comme si elle les avait enfantés, combien elle apprendrait, dans une communion constante avec Dieu, quelle est la profondeur de Sa patience, la sagesse de Ses desseins, l'infinie perfection de Son amour qui ne trouve dans son objet rien qui puisse le porter à s'exercer et qui est cependant toujours incliné à bénir ! Elle y apprendrait comment Il connaît la fin dès le commencement [És. 46, 10], et par conséquent comment, tandis que notre cœur est exercé et en travail à cause des circonstances présentes, Il se sert de ces circonstances mêmes pour y produire la certitude des espérances futures, ou afin de le former pour la jouissance de ces choses à venir. Et elle y apprendrait encore comment le cœur ainsi façonné par la connaissance intime des voies de Dieu, est préparé à apprécier la gloire dans sa valeur intrinsèque, en brisant les liens qui nous rattachent aux choses présentes (choses étranges pour ceux dont le cœur est occupé de ces choses), afin que la vie de Dieu en nous croisse, par une association sans entraves avec ce qui est céleste.

Le désert est nécessaire — non pour nous donner un droit d'être amenés à Dieu — mais afin de mettre pratiquement Dieu à la place de l'Égypte dans nos cœurs. Je ne dis pas cependant qu'il doive en être nécessairement ainsi, et que nous ne devions pas être comme Josué et Caleb tout prêts à monter dans le pays, et que les grappes d'Eshcol [Nomb. 13, 24-25] ne doivent pas être un encouragement pour aller en avant, plutôt que de nous laisser effrayer par les fils d'Anak. Elles portent, en effet, le cachet de la bonté et de la puissance de Celui qui nous appelle dans le pays — elles sont les grappes de Sa terre à Lui, et Il est bien capable de nous y faire entrer. Mais habituellement la manière dont Dieu agit envers nous, c'est de se servir du désert pour nous dégager de l'Égypte et pour occuper la place dans nos cœurs. Mais quand notre foi saisit et savoure ces grappes, ces avant-goûts du ciel, quand nos cœurs en jouissent, nous pouvons nous élever au-dessus du trouble, tout en le sentant ; et lorsque nous sommes spirituels, tout trouble devient pour nous l'instrument dont Dieu se sert pour que nous fassions l'expérience précieuse de ce qu'Il est.

Les desseins de Dieu ne sont pas les nôtres, et Il agit toujours en vue de les accomplir ; or ces desseins sont de nous bénir pleinement, de nous rendre conformes à l'image de Son Fils [Rom. 8, 29], Ses cohéritiers, « à la gloire de Dieu par nous » [2 Cor. 1, 20]. Dans notre adorable Maître, qui « a appris l'obéissance par les choses qu'il a souffertes » [Héb. 5, 8], nous voyons réalisé, dans sa perfection, ce sentier à travers le désert.

Il en sentait l'âpreté comme nul ne l'a sentie, mais voyant — en demeurant dans la plus entière soumission — la divine perfection des voies du Père, et le but vers lequel elles conduisaient, c'est-à-dire la gloire, Il en jouissait comme de « la joie qui était devant lui » [Héb. 12, 2], comme d'un fleuve d'eau pure donné pour reposer et rafraîchir. « Alors », nous est-il dit, « il commença à adresser des reproches aux villes dans lesquelles le plus grand nombre de ses miracles avaient été faits, parce qu'elles ne s'étaient pas repenties » (Matt. 11, 20); c'était là pour Lui une vraie douleur, douleur profondément ressentie. Il n'y a de vraie douleur que là où ne se trouve aucune ressource dans ce qui nous entoure; et il n'y en avait pas pour Jésus autour de Lui. « Rachel, pleurant ses enfants, refusait d'être consolée, parce qu'ils n'étaient plus »; mais pour elle, la parole d'encouragement était : « Il y a espoir pour ta fin » (Jér. 31, 15-17).

Mais considérons ce que fait Jésus. « En ce temps-là, Jésus répondit et dit : Je te loue, ô Père, Seigneur *du ciel et de la terre*, parce que tu as caché ces choses aux sages et aux intelligents, et que tu les as révélées aux petits enfants. Oui, Père, car c'est ce que *tu as trouvé bon devant toi*. *Toutes choses m'ont été livrées par mon Père*; et personne ne connaît le Fils, si ce n'est le Père; ni personne ne connaît le Père, si ce n'est le Fils, et celui à qui le Fils voudra le révéler. Venez à moi, vous tous qui vous fatiguez et qui êtes chargés, et moi, je vous donnerai du repos. Prenez mon joug sur vous, et apprenez de moi, car je suis débonnaire et humble de cœur, et vous trouverez le repos de vos âmes » (Matt. 11, 25-29). Quels fleuves d'eau vive jaillissent de ce cœur frappé comme le fut autrefois le rocher ! Au-dehors, il n'y en avait pas qui coulaient, mais comme on les voit sourdre des profondeurs de Son être ! Comme Il nous révèle cette plénitude intérieure d'où les eaux coulent en abondance au-dehors : « Toutes choses m'ont été livrées » [Luc 10, 22] — je puis révéler le Père. — « Venez à moi » ! Comme ce que renfermait Son âme sort avec puissance après Sa plainte douloureuse : « Et moi j'ai dit : J'ai travaillé en vain; j'ai consumé ma force pour le néant et en vain ! » (És. 49). En vain, quant aux circonstances présentes, mais pour répandre, dans le désert, ces fleuves de vie qui ont rafraîchi l'Église et la rafraîchiront, ô précieux Seigneur Jésus, à travers le désert, jusqu'à ce qu'arrivée au terme céleste, en Canaan, elle n'ait plus besoin que de toi-même !

Et nous, ne sommes-nous pas fils ? Pauvres, à la vérité, en nous-mêmes, mais desquels il est dit à la louange de Sa plénitude : « Celui qui croit en moi, des fleuves d'eau vive couleront de son ventre » [Jean 7, 38]. Et là où se trouve réellement l'Esprit de Dieu, il n'y a pas de brisement, pas de coup, pas d'exercice de patience, par le moyen de la Parole, qui n'en fasse jaillir davantage, car nous sommes associés à la plénitude infinie qui est en Jésus. Parce que toute perfection se trouvait en Lui, tout jaillissait en même temps, et les paroles : « Je te loue, ô Père » sortaient de Ses lèvres à la même heure que : « Malheur à toi » !

En nous il y a souvent beaucoup à faire pour que ces eaux coulent et coulent pures; et quand la chair agit, quand la volonté propre est à l'œuvre, jusqu'à ce qu'elles soient réprimées, il n'y a aucune perception de la splendeur et de la plénitude placées devant nous, et avec lesquelles nous sommes en communion — mais avec lesquelles la chair n'en a pas, et où la volonté n'a ni part, ni portion. Jusqu'à ce que nous ayons été amenés à dire : « Je te loue, ô Père ! » et « Je me glorifie dans les tribulations » [Rom. 5, 3], il est impossible de dire aussi : « Toutes choses m'ont été livrées » — car elles sont nôtres en Jésus — ni non plus d'inviter avec réalité les autres à écouter les paroles : « Venez avec moi », bien que nous puissions dire, d'après notre simple jugement : « C'est là que ces choses se trouvent ». Être amené à louer et à se glorifier dans les tribulations est une œuvre profonde dans l'âme, mais c'est l'œuvre de Dieu.

Je m'arrête ici pour ce qui concerne ces fleuves d'eau vive. Ils sont entièrement célestes, et ce n'est que lorsque nous serons simplement célestes qu'ils jailliront. Misérables sommes-nous, qu'il faille tant de choses pour que puissent couler ces eaux rafraîchissantes et précieuses qui viennent de Dieu ! Amour merveilleux que celui qui opère

en nous avec tant de patience ! Puissions-nous être rendus capables de dire toujours, sans cependant être insensibles à la souffrance des épreuves : « *Je te loue, ô Père* » !

Cette servitude de la corruption à laquelle la création est assujettie ne provient pas de sa volonté, mais de celle qui était dans l'homme ; c'est pourquoi ce qu'éprouvait Jésus au milieu de cet état de choses, était pure douleur, sans mélange, parce qu'elle était toute selon Dieu. Ce n'est pas notre cas, et la volonté qui est encore en nous doit être subjuguée. Cependant là où est l'Esprit, Dieu voyant la chose en amour envers nous, et agissant d'une manière spéciale dans cet amour, afin que notre volonté soit brisée, tout soupir qui s'exhale, alors même que « nous ne savons pas demander comme il convient » [Rom. 8, 26], est l'intercession de l'Esprit, dont la pensée est connue de Celui qui sonde les cœurs, de sorte que nous soyons consolés ; et nous reposant en Dieu, Il nous montrera la splendeur qui est au-delà de la terre et de toute souffrance. Quelque profonde que soit la misère, quelque abattu que soit le cœur, quelque inconscients que nous soyons d'avoir été entendus, un vrai soupir montant *vers Dieu* est toujours reçu là-haut comme l'intercession de l'Esprit, et Dieu y répond suivant toute la perfection de Son dessein envers nous en Christ.

C'est pourquoi la charge du prophète contre Israël est : « Ils n'ont pas crié à moi dans leur cœur, quand ils ont hurlé sur leurs lits » (Os. 7, 14). Il n'y a pas de conséquence de péché que ne puisse atteindre ce soupir du cœur vers Dieu, rien en réalité, si ce n'est la propre volonté qui refuse de soupiner ainsi. Pensée précieuse ! Tels sont nos rapports avec Dieu dans la joie et dans la douleur. Et je ne doute pas que ces soupirs poussés vers Dieu par nous, créatures à la fois si pauvres et si bénies, ne soient ce qu'il y aura de plus réel, de plus précieux, ce qui brillera du plus grand éclat, lorsque toutes choses seront manifestées devant Dieu. Ils ne peuvent, à la vérité, exister dans leur plénitude que là où se trouve la connaissance de la gloire de la bénédiction. Je les vois précéder les œuvres et les paroles les plus grandes de Jésus. Le sentiment que Jésus avait du désert dans Son cœur, n'agissait que pour faire couler au-dehors, dans la sympathie de l'Esprit que ce sentiment éveillait, les fleuves d'eau vive qui pouvaient le rafraîchir, et cet Esprit est maintenant en nous.

Mais je dois clore ces pensées. Je n'ai touché qu'à un seul point, et avec quelle faiblesse et quelle étroitesse. Combien troubles sont ces eaux ! Le sujet qui nous a occupés a été la présence bénie de l'Esprit dans le désert, comme étant dans nos cœurs ; source de joie par les choses qu'Il nous communique dans notre union avec notre Chef ; puis, eau rafraîchissante dans le lieu qu'Il traverse avec les pauvres pèlerins de Dieu, messenger de toutes leurs douleurs selon l'appréciation que Lui-même en fait, Lui qui connaît, qui aime, et rend effective la bénédiction de la portion de Christ dans les siens, en demeurant en eux comme leur précieux paraclet.

« Que la grâce soit avec tous ceux qui aiment notre Seigneur Jésus Christ en pureté » [Éph. 6, 24] !

Le Saint Esprit et Son œuvre collective dans l'Église

Jusqu'ici nous avons considéré l'Esprit Saint d'une manière générale dans Ses opérations caractéristiques comme Esprit de vie, et non dans Son œuvre *ecclésiastique*, si je puis dire ainsi. Les chapitres 3, 4 et 7 de l'évangile de Jean nous ont donné des enseignements très clairs sur le premier sujet.

En premier lieu, nous avons vu, au chapitre 3, l'Esprit vivifiant ou donnant la vie.

Deuxièmement, au chapitre 4, nous avons l'Esprit *donné* au croyant, pour être en lui une source d'eau jaillissant en vie éternelle. Il est ainsi un *don de Dieu* en rapport avec les richesses de la grâce ; Il les manifeste en faisant connaître le Père, le Dieu d'amour qui

cherche des adorateurs. C'est le même Esprit qui nous rend capables d'adorer, en esprit et en vérité, Celui que nous connaissons comme nous ayant cherchés en grâce. Nous sommes ainsi introduits par la foi dans la communion avec Dieu, communion avec le Père et le Fils, de quelque nation que nous soyons. En un mot, c'est la dispensation de la manifestation du Fils, du Fils manifesté à la foi comme Celui à qui nous sommes unis par l'Esprit, et cela par le don de la grâce.

Troisièmement, au chapitre 7, l'Esprit est présenté comme découlant du croyant, semblable à un fleuve rafraîchissant, et cela en relation avec la gloire du Fils de l'homme. Dans ce cas, l'Esprit n'est pas tant la puissance d'adoration, que les arrhes de la gloire, la puissance de rafraîchissement et un témoignage glorieux qu'en Christ l'homme règne et possède la gloire, bien que maintenant il doit attendre jusqu'à ce que Christ soit manifesté au monde, rétabli par Sa présence, lors de la grande fête des tabernacles.

Le premier de ces trois chapitres met fin aux relations judaïques proprement dites, en montrant pour les Juifs mêmes, la nécessité d'une nouvelle naissance, pour entrer dans le royaume de Dieu ; et il en était ainsi pour *tout homme* né de l'Esprit, la croix, ou l'élévation du Fils de l'homme, mettant fin à toutes les associations terrestres alors existantes, et introduisant les choses célestes encore inconnues.

Dans le chapitre suivant (chap. 4), le Seigneur, après ces choses, ayant quitté la Judée pour se rendre en Galilée, traverse la Samarie, et là, dans un entretien avec une femme, la plus indigne d'entre la race réprouvée des Samaritains, Il fait connaître le don de Dieu et les conséquences de l'humiliation du Fils de Dieu, et révèle le nom du Père et le culte spirituel par la grâce. Ainsi, par elle, est introduite la dispensation évangélique, son culte, la relation filiale et la joie.

Le troisième de nos chapitres (chap. 7) nous fait voir l'Esprit se répandant au-dehors, découlant vers le monde comme un fleuve des affections qui sont remplies de Lui, le témoin, bien que n'en étant pas l'accomplissement, de ce jour où Jésus apparaîtra dans la gloire à laquelle il est rendu témoignage, jour qui sera comme une résurrection d'entre les morts, et cela ici-bas, par le moyen des frères autrefois incrédules de Jésus, mais alors convertis à Lui.

Le chapitre 4 traite le sujet du don de l'Esprit Saint à un point de vue plus large et plus général. L'Esprit y est présenté comme la puissance de toute communion vivante avec Dieu ; et telle est *spécialement* la position des saints. Ce chapitre s'identifie plus particulièrement avec la prière contenue en Éphésiens 3, 16 à 19, et qui est fondée sur le titre de : « Père de notre Seigneur Jésus Christ », bien que cela aille plus loin. Le chapitre 7 a plus d'analogie avec la première partie de la prière que nous trouvons en Éphésiens 1, où il est question aussi de la portion de l'Église, il est vrai, mais plutôt de son espérance que de sa communion, prière basée sur le titre de : « Dieu de notre Seigneur Jésus Christ ». Dans ce passage le Seigneur est considéré comme la Tête du corps, le premier-né entre plusieurs frères, le premier-né des morts, le Chef de l'Église. On le voit clairement dans le témoignage de l'apôtre en suite de cette prière ; Christ n'y est pas envisagé dans l'union étroite où Il est avec la nature divine comme Fils, mais dans Sa primauté comme homme, primauté ordonnée de Dieu, mais avec justice, et suivant laquelle Il L'a établi héritier de toutes choses. Les deux prières dépendent, il est vrai, de ce qu'Il est le Fils ; mais l'une se rapporte à Sa proximité de Dieu, le Père, c'est-à-dire à Son *unité* avec Lui ; l'autre a trait à Sa manifestation en gloire, selon les conseils divins, lorsqu'Il prend Sa place avec l'Église devant le monde ; bien que naturellement et nécessairement Il soit la Tête de celle-ci, elle étant Son corps, la plénitude de Celui qui remplit tout en tous.

Je dirai un mot sur les chapitres de l'évangile de Jean qui se trouvent entre le quatrième et le septième, afin que nous puissions voir quel sommaire de théologie divine cet évangile présente dans le témoignage qu'il rend à la personne du Seigneur Jésus, élevée au-dessus de toute dispensation. Je ferai d'abord remarquer que, dans le chapitre 5, la puissance vivifiante absolue du Fils de Dieu, dans Son union avec le Père, est mise en

contraste avec l'entière insuffisance de puissance restauratrice en rapport avec la loi. En effet, la loi exigeait chez le patient une force que la maladie même du péché avait détruite, et une justice dont l'existence aurait rendu le remède inutile. En un mot, l'entière inutilité de tout remède était mise en évidence. De plus, ce chapitre montre qu'à la suite du rejet de Jésus, du rejet de Sa parole, car c'est par elle que Sa puissance agissait, l'autorité judiciaire est mise entièrement entre Ses mains comme Fils de l'homme, pour exécuter le jugement sur tous ceux qui L'auront rejeté, « afin que tous honorent le Fils, comme ils honorent le Père » [Jean 5, 23].

La place de Jésus et celle de Ses disciples, lorsqu'Il est rejeté, et eux avec Lui, tel est le sujet du chapitre 6. Il nous montre d'abord Jésus comme Celui qui accomplit la parole du psaume 132, 13 à 15 : « Je rassasierai de pain tes pauvres », comme l'Éternel qui bénira Israël aux derniers jours, lorsque Sion sera « son repos à perpétuité ». Jésus ensuite, reconnu comme prophète, refuse d'être roi, et se retire sur la montagne pour exercer à part Sa sacrificature d'intercession. Pendant ce temps, les disciples seuls sur la mer agitée, luttent contre les vents contraires, cherchant le rivage mais ne l'atteignant pas. Aussitôt qu'ils ont été rejoints par Jésus, qui marche au-dessus de toutes les difficultés, ils abordent au lieu vers lequel ils tendaient. Après ce précieux petit tableau de l'ordre et des circonstances de la dispensation actuelle, Jésus, portion de l'Église durant Sa sacrificature céleste, se présente dans Son humiliation, comme l'aliment et la force de la vie des croyants. D'abord, venu ici-bas, Il est dans Son incarnation la manne, le vrai pain descendu du ciel ; ensuite, offert en sacrifice, Il donne Sa vie, la vie qu'Il avait prise comme homme. En conséquence de cela, les croyants mangeant Sa chair et buvant Son sang, vivent par Lui. Ensuite vient la question finale : « Si donc vous voyez le fils de l'homme monter où il était auparavant ? » [Jean 6, 62]. Cela est suivi, comme nous l'avons vu, de l'instruction donnée au chapitre 7, où Jésus déclare que le temps de la manifestation du Fils de l'homme *n'était pas encore venu*, et où Il annonce le don de l'Esprit Saint comme étant, *dans cet intervalle, le témoin de Sa gloire comme Fils de l'homme*. J'ai parlé de ce sujet dans la seconde partie de ce traité, j'y reviens seulement pour montrer la beauté de l'ordre suivi par l'Esprit dans les enseignements de l'évangile de Jean.

*
* *

Il reste à traiter un autre point qui se rattache aux opérations de l'Esprit de notre Dieu ; ce sont Ses opérations collectives, Ses opérations en relation avec le corps de Christ, soit en étant à la fois le centre et le maintien de son unité, soit aussi en l'administrant par la diversité de Ses dons. Il faut en même temps distinguer soigneusement entre l'action de l'Esprit Saint dans le corps, et Sa présence dans le croyant comme individu.

Cette différence, très importante à retenir, découle, en s'y rattachant intimement, de l'ordre tout entier de l'économie de la grâce, dont l'Esprit de Dieu est le grand agent en nous, et dans un certain sens dans le monde aussi, mais en témoignage seulement, car Il n'y est pas reçu.

Cette différence dépend aussi du caractère de la relation dans laquelle Christ se trouve, d'abord avec le Père, comme Fils, et nous, par adoption, étant devenus fils avec Lui ; et secondement, avec Dieu, comme Chef ou Tête du corps, qui est l'Église, Sa plénitude. Nous verrons que l'Écriture parle des deux distinctement et d'une manière définie. Avec le Père, le Seigneur Jésus soutient une relation plus proprement divine, et nous introduit, par l'adoption, en une certaine mesure, dans la jouissance de cette proximité. L'autre relation, bien que tout soit divin, se rattache davantage à Sa nature humaine et aux charges qui s'y rapportent ; c'est pourquoi Dieu est appelé *Son Dieu*. Le Seigneur, sur le point de quitter la terre, a Lui-même exprimé la différence et la réalité de ces deux choses. Ayant accompli la rédemption, Il peut présenter au Père Ses frères avec

Lui-même, comme fils dans Sa maison, fils sans tache et par adoption, et prendre Sa place comme Tête du corps, de l'Assemblée. Mais Il ne permet pas qu'on Le touche et qu'on L'adore comme s'Il avait été corporellement présent dans Son royaume terrestre, parce qu'Il n'était pas encore monté vers Son Père. Or cela était nécessaire pour qu'Il puisse mettre en évidence la plénitude de Sa gloire et montrer que ce royaume était bien positivement celui du Père, et avait sa racine et sa source dans la gloire la plus élevée. Mais Il place ses amis, et cela pour la première fois, dans la position de fils et de frères, et mettant les saints, et Lui-même pour eux, dans cette position qui désormais est la leur, Il dit à Marie de Magdala : « Va vers mes frères, et dis-leur : Je monte vers mon Père et votre Père, et vers mon Dieu et votre Dieu » [Jean 20, 17]. Il établit ainsi ces deux relations dans lesquelles Ses disciples sont associés avec Lui.

Après cela, le Seigneur monte en haut pour accomplir en puissance ce dont Il vient de parler, dans la vérité et l'efficacité de l'œuvre qu'Il avait achevée, et selon la valeur de Sa personne devant le Père, aussi bien que de Son sang par lequel le péché a été ôté.

C'est sur cette déclaration du Seigneur dans l'évangile de Jean, que repose en fait la différence à laquelle j'ai fait allusion et qui est confirmée par plusieurs autres passages des Écritures. Nous y avons la révélation précise des caractères que revêt le Seigneur en s'en allant et qu'Il devait maintenir en haut en notre faveur, nous mettant, selon ces caractères, en communion avec le Dieu et Père.

Il y a cependant un autre point qui se rattache à ce que nous venons de voir, et qui est renfermé dans la position que Christ a prise : *Il est la manifestation de la gloire divine*, la gloire de Son Père. « *Celui qui m'a vu* », dit-Il, « *a vu le Père* » [Jean 14, 9]. *Il apparaîtra dans la gloire du Père* (Luc 9, 29; Matt. 16, 27). Il était sur la terre « Dieu manifesté en chair » [1 Tim. 3, 16], vu aussi des anges. Ailleurs nous lisons qu'Il est « le resplendissement de la gloire de Dieu, et l'empreinte de sa substance » [Héb. 1, 3]. Sa gloire aussi était « une gloire comme d'un Fils unique de la part du Père » [Jean 1, 14]. — « Le Fils unique qui est dans le sein du Père, lui, l'a fait connaître » [Jean 1, 18]. En Lui, « toute la plénitude s'est plu à habiter » [Col. 1, 19], et ce en quoi « la plénitude s'est plu », est plus loin posé en fait : « En lui habite toute la plénitude de la déité corporellement » [Col. 2, 9]. C'est donc dans la personne du Seigneur Jésus Christ que la gloire divine se manifeste de toute manière. Maintenant Il est caché en Dieu; c'est la position qu'Il a prise dans le temps actuel. En conséquence, l'Esprit Saint a été envoyé du ciel dans le monde pour maintenir le témoignage et la manifestation de Sa gloire, qui n'est pas encore déployée visiblement sur la terre, mais accomplie en haut dans Sa personne. Il est là « couronné de gloire et d'honneur » [Héb. 2, 9]. De plus, le Saint Esprit est ici-bas les arrhes et le témoin des droits de Christ à la possession de la terre. L'Église sur la terre est le lieu et la dépositaire de ces choses. « Celui-là, dit Jésus en parlant de l'Esprit Saint, me glorifiera; car il prendra de ce qui est à moi, et vous l'annoncera. Tout ce qu'a le Père est à moi; c'est pourquoi j'ai dit qu'il prend du mien, et qu'il vous l'annoncera » [Jean 16, 14-15].

Ainsi l'Esprit Saint envoyé du ciel est le témoin de ce que Christ est là-haut pour nous auprès du Père, le témoin aussi de Ses droits, de la part de Dieu, sur le monde, et spécialement de ce qu'est la puissance de l'espérance de l'appel et de l'héritage de Dieu dans les saints.

La jouissance et le témoignage de ces choses peuvent, dans les opérations de l'Esprit, être très mélangées; mais ce sont deux choses distinctes. Par exemple, la révélation de ce que je possède en Christ comme Fils devant le Père, peut remplir mon cœur, et faire de moi un témoin et un témoignage de cette grâce, pour la bénédiction et la consolation de l'Église, si le Seigneur m'accorde en même temps un don convenable pour communiquer ce dont je jouis. La puissance de ce qui remplit mon âme de joie, se lie intimement avec ce qui doit être exprimé, parce que c'est ainsi que l'Esprit Saint agit dans cette œuvre. C'est pourquoi il est dit : « Des fleuves d'eau vive couleront de son ventre » [Jean 7, 38]. Mais les deux choses sont distinctes; car une personne peut avoir la révélation des choses de Christ

dans son âme et en jouir, et manquer du don de les communiquer à d'autres, bien que sa joie soit profonde, et même plus profonde peut-être que celle de quelqu'un qui aura le don de faire part à d'autres de ce qu'il sent. Ainsi la jouissance des choses et le don d'en rendre témoignage sont distincts, bien que liés l'un à l'autre. Je pense même que ceux qui possèdent le don de rendre témoignage ont souvent éprouvé autant et plus de joie en entendant parler des choses précieuses de Christ qu'en en parlant eux-mêmes, quoique le sentiment de ces choses et la joie qu'elles produisent aient contribué à la capacité d'en parler.

Je désire, avec l'aide du Seigneur, étudier séparément ces deux sujets, tout en faisant remarquer leur liaison.

*
* *

Dans les chapitres de Jean que nous avons examinés, et dans les remarques qu'ils nous ont suggérées, il a été parlé de l'Esprit Saint envoyé d'en haut comme puissance de vie, puissance de communion et puissance de communication. Dans la dernière partie de l'évangile de Jean, ainsi qu'en d'autres passages, il est surtout question de *l'envoi* du Saint Esprit, parce que le départ et l'absence de Christ étaient placés devant l'esprit des disciples comme un fait actuel, et, à cause de cela, l'Esprit leur est annoncé comme Celui qui maintiendrait les relations introduites par le mystère d'un Christ caché en Dieu, et comme « un autre Consolateur » [Jean 14, 16]. Une vie en communion avec le Père et le Fils, des communications concernant la gloire du Fils de l'homme, étaient toutes des choses distinctes et précieuses; mais elles n'étaient pas la révélation de la dispensation pour laquelle elles étaient ordonnées, ni le développement des relations que cette dispensation mettait en lumière, bien que pour l'âme enseignée de Dieu elles y soient impliquées. C'est le sujet dont traite la fin de l'évangile de Jean, et nous le trouvons aussi, mais sur un autre terrain, à la fin de l'évangile de Luc.

Ce sujet est introduit par la déclaration de Jésus à Ses disciples : « Comme j'ai dit aux Juifs : Là où moi je vais, vous, vous ne pouvez venir, je vous le dis aussi maintenant à vous » (Jean 13, 33). Dans la première partie du chapitre suivant, le Seigneur leur dit ce qui devait être leur consolation : savoir qu'ils avaient à croire en Lui comme ils croyaient en Dieu; qu'Il ne s'en allait pas pour être seul dans la félicité, les laissant ici-bas dans la misère, mais qu'Il allait leur préparer une place, puis qu'Il reviendrait pour les prendre avec Lui, afin que là où Il était, ils y soient avec Lui, chose bien meilleure que Sa présence avec eux dans la condition où ils étaient ici-bas. En attendant ils savaient où Il allait, et ils en connaissaient le chemin. Cela résultait, comme Il le leur explique, de ce qu'en Le connaissant, Lui, Jésus, ils connaissaient le Père (vers lequel Il allait), parce qu'Il était dans le Père et que le Père était en Lui.

Ainsi se trouve placée devant nous la scène merveilleuse où les disciples sont introduits par la connaissance de la personne du Seigneur Jésus et de Son unité avec le Père, Lui dans le Père, et le Père en Lui. La scène de félicité à laquelle ils seraient associés et dans laquelle ils étaient amenés par la vivante connaissance qu'ils avaient de Jésus, leur était montrée, mais la *puissance* par laquelle cela serait *connu* et *goûté* n'était pas encore. Mais la connaissance du Père par le moyen du Fils, objet de la foi, était mise en lumière, et la manifestation subséquente de Sa gloire dans le monde, en vertu de l'exaltation du Seigneur Jésus, était annoncée.

Ensuite le Seigneur, insistant sur la nécessité de l'obéissance envers Lui comme voie qui conduit à la bénédiction, prend le caractère de Médiateur pour obtenir aux disciples le Consolateur — un autre Consolateur qui ne les laisserait pas comme Lui allait le faire, mais qui demeurerait avec eux *éternellement* [Jean 14, 16]. C'était là la *puissance* qui les associerait à ce dont Il leur avait parlé auparavant, savoir la communion du Père et du Fils;

d'abord du Père avec le Fils, ensuite du Fils avec le Père, et enfin d'eux avec le Père et le Fils, et cela en conséquence de l'habitation en eux de l'Esprit Saint, le Consolateur qui allait leur être envoyé. Ainsi, bien qu'ils ne pussent venir là où serait Jésus, ils Le verraient, et Il viendrait à eux, et Lui avec le Père viendraient faire leur demeure en eux, jusqu'à ce qu'Il vienne les prendre dans les demeures de la maison du Père.

Ce chapitre 14 nous présente donc d'abord la bénédiction, savoir la connaissance du Père et du Fils, par le moyen du Fils; puis ce qu'il faut pour en jouir, c'est-à-dire l'obéissance au Fils; ensuite la puissance nécessaire pour cette jouissance, la présence du Consolateur obtenue par la médiation de Christ; mais de plus, en conséquence de cette présence, la *connaissance* qu'ils auraient que Jésus était dans le Père, eux en Lui, et Lui en eux, bénédiction bien au-dessus de la simple médiation, mais résultant de la présence de l'Esprit obtenu par cette médiation. Comme conséquence, il est ajouté que le Père et le Fils viendraient faire leur demeure chez eux, savoir chez ceux qui aiment Jésus et gardent Sa parole. Cependant, dans ce chapitre, quel que soit l'effet de la médiation en vue de la connaissance chez les disciples, Christ ne va pas au-delà de Sa place de médiateur; c'est pourquoi Il leur dit que le Père enverrait l'Esprit en Son nom, et que l'Esprit leur rappellerait Ses paroles et Ses enseignements.

Ce chapitre⁵ établit sur ses bases le terrain de notre bénédiction actuelle, quant à la place qu'y occupent les grands objets d'où découle cette bénédiction — le Père, le Fils et l'Esprit Saint. Il est entièrement distinct des chapitres suivants. Il s'occupe de la personne du Seigneur comme objet de foi et de Sa médiation. Dans le chapitre 15, nous voyons qu'ici-bas, Israël n'était pas la vraie vigne, mais que c'était Christ. *Les disciples* devaient être les témoins personnels de Sa vie ici-bas, car ils l'avaient vue; le témoin de Son exaltation comme chef dans les cieux, était l'Esprit Saint envoyé par Lui, en suite de cette exaltation⁶.

5 En fait, dans le chapitre 14, Christ parle beaucoup plus comme étant sur la terre (voy. v. 25), quoique sur le fondement de Son départ, et Il montre à Ses disciples qu'ils auraient dû connaître Sa personne (dans la puissance dont Il parle; comme «je le ferai») ici-bas, et ainsi qu'ils auraient dû savoir où Il allait et quel en était le chemin. Dans ce qui suit, au verset 16, Il parle davantage de leur position après Son départ et des conséquences de celui-ci, mais cependant comme étant encore avec eux. De là cette parole: «Je prierai le Père, et il vous donnera, etc.». Ils sont donc envisagés comme étant dans cette position sur la terre, le Père étant en haut. Au chapitre 16, où il est question de l'union, et où ils sont, pour ainsi dire, placés en Lui devant le Père, Ses paroles sont: «Je ne dis pas que je ferai des commandes au Père pour vous», et Il leur dit qu'ils ont à demander en Son nom, car ils sont eux-mêmes devant le Père. Puis, à la fin du chapitre 15, Jésus dit, en parlant du Saint Esprit: «Lequel j'enverrai». Les paroles: «Levez-vous, partons d'ici» [Jean 14, 31], terminent ce qui se rapporte simplement à la position terrestre individuelle.

Le chapitre 15 n'annonce pas l'exaltation de Christ comme chef sur toutes choses dans le ciel; mais Israël, la vigne de l'Éternel qui ne portait pas de fruit, étant rejeté, Lui-même devient la vraie vigne ici-bas, et porter du fruit est la preuve que l'on demeure en Lui. Nous savons que c'est dans Sa position élevée de gloire comme Chef dans le ciel, qu'Il est maintenant la source vivante d'où provient tout fruit; seulement cela ne fait pas partie de la déclaration du chapitre 15. Mais le témoignage de l'Esprit Saint est la preuve évidente qu'Il est allé là-haut, accepté et glorifié par le Père. Cette remarque éclaircit beaucoup le chapitre 15 de Jean. C'est la relation d'alors de Ses disciples avec Lui, et le fait de porter ainsi du fruit, mais ce n'est pas Son exaltation au ciel, que ce chapitre montre.

6 C'est là ce qui constitue la distinction entre le ministère de Paul et celui des autres apôtres. Il ne pouvait pas avoir la seconde partie du témoignage mentionné dans ce chapitre. Il n'avait pas été avec Jésus dès le commencement. Lorsqu'il vit Jésus, il Le vit dans la gloire de Sa seigneurie céleste, à laquelle l'Esprit Saint rendait témoignage. Cela fait que le témoignage de Paul était plus purement céleste; c'est ainsi qu'il dit: «Si même nous avons connu Christ selon la chair, maintenant nous ne le connaissons plus ainsi» [2 Cor. 5, 16]. Pierre, dans son témoignage, aurait difficilement pu dire cela, quoique annonçant les mêmes vérités. Il dit de lui-même: «Témoin des souffrances de Christ et qui aussi ai part à la gloire à venir qui va

C'est pour cela que, dans ce passage, ce n'est pas le Père qui envoie l'Esprit Saint au nom du médiateur, mais c'est le Seigneur Jésus *qui envoie* le Consolateur d'auprès du Père, en relation avec Sa gloire et pour en rendre témoignage; le Consolateur, l'Esprit Saint qui procède du Père.

Il y a ici une chose à remarquer. Presque toute la dernière partie de ce passage se rattache intimement et en détail aux opérations de l'Esprit Saint, donné en rapport avec le Seigneur Jésus appelant Dieu Son Dieu et le nôtre, comme l'homme qui, par grâce, nous associe *de fait* avec Lui-même dans la gloire. Toutefois jamais, dans cette portion des Écritures, Jésus ne *sort* de la place de Fils, au-dessus de toute dispensation. Quoique les actes auxquels il est fait allusion dans ces chapitres, aient leur place en rapport avec la puissance dispensée, ainsi que le montrera le témoignage de l'Esprit, cependant Christ occupe ici la position dans laquelle Il envoie l'Esprit Saint dans ce but. Mais Il le fait comme dominant Lui-même les associations que l'Esprit révèle dans ces actes. Jésus affirme que tout ce que le Père a, est à Lui comme Fils (bien que les actes par lesquels Il le démontre soient le témoignage et la conséquence d'une union avec Lui), et Il nous présente par grâce, nous-mêmes avec Lui, non seulement comme des fils devant le Père *individuellement*, mais devant Dieu comme un *corps* dont Il est la *Tête*.

Cette distinction est d'une grande importance, parce que l'exercice de la puissance dispensée peut dépendre de l'état du corps par le moyen duquel elle est dispensée, tandis que le témoignage rendu à la gloire de la Tête du corps par l'Esprit qui a été envoyé, ne peut *jamais* en dépendre.

Et c'est ce qu'il y a de particulier dans l'état de l'Église. Sa position en Christ est au-dessus de toute dispensation; ses membres sont comme fils auprès du Père. Sa manifestation dans le temps peut se faire par un service qui lui est départi, et en cela elle partage toute la responsabilité d'une dispensation sur la terre, la responsabilité d'actes accomplis *dans le corps*. Pour comprendre la distinction que nous venons de faire, remarquons que dans l'évangile de Jean le commencement est antérieur à celui de la Genèse, qui raconte la création de la scène sur laquelle les diverses dispensations se sont déployées. Ici, il est écrit : « Au commencement Dieu créa » [Gen. 1, 1], et là, il est dit : « Au commencement était la Parole » [Jean 1, 1], par laquelle toutes choses furent créées. Or l'Église tire son existence et sa plénitude céleste de cette source souveraine, et le dessein divin à son égard a été effectué en conséquence du rejet du Fils de l'homme par le monde. Il aurait été la juste couronne de toute dispensation confiée à l'homme naturel, mais ayant été rejeté, Il s'associe, comme homme ressuscité, l'Église rachetée, et la place dans une position au-dessus de tout, savoir Sa propre association de relation filiale avec le Père dans le privilège du même amour. L'Esprit Saint est envoyé du ciel par Jésus, pour être le témoin, en même temps que la puissance de cette relation, et Il est dans Son action propre au-dessus de toute dispensation, mais uniquement dans le fait de Son témoignage à Christ exalté dans la gloire. C'est là le point de vue que l'évangile de Jean présente ici.

Or la manifestation de la relation de l'Église avec Christ comme Tête du corps, relation selon laquelle Il dit en notre faveur : « Mon Dieu », comme Il l'avait dit selon un titre béni de justice lorsqu'Il était le modèle de notre position ici-bas, cette manifestation, et par conséquent la *manifestation actuelle* de la gloire de l'Église unie à Lui, dépend de l'obéissance de l'Église, et d'un état chez elle qui la rende propre à être l'instrument de cette manifestation ici-bas — chose tout à fait distincte de la certitude de son union avec son Chef glorifié et de la gloire connue et infaillible de Celui-ci. Cette union avec Christ et la gloire du Seigneur sont révélées d'une manière permanente par la présence de l'Esprit; ce n'est pas une manifestation dont on ait la responsabilité et qui participe à la nature d'une dispensation sur la terre. La gloire à laquelle il est rendu témoignage est au-dessus de toute simple dispensation, soit qu'il s'agisse de la gloire du Chef ou de celle de Ses membres. Mais la jouissance et le sentiment de la gloire à laquelle on a part, dépend de être révélée » [1 Pier. 5, 1].

l'obéissance et de la fidélité, et non du fait permanent que l'Esprit rend témoignage à la gloire de Christ dans l'Église. Ainsi, en Jean 15, le Seigneur dit : « Si vous gardez mes commandements, vous demeurerez dans mon amour; comme moi j'ai gardé les commandements de mon Père, et je demeure dans son amour ». Nul doute que le Fils ne demeure dans l'amour du Père, mais la réalisation de ce fait sur la terre dépendait de l'obéissance, qui, chez le Seigneur, était infailliblement parfaite, et avait par suite des conséquences parfaites; chez nous, au contraire, l'obéissance est mêlée à des manquements continuels et, par suite, porte les conséquences de cette imperfection.

Nous avons vu que le témoignage que l'Esprit rend est celui de la gloire de Jésus Christ. Envoyé par le Père au nom du Fils, Il est la puissance d'union et de communion avec le Père et le Fils, Il associe les disciples à la plénitude de bénédiction qui est dans le Père et dans le Fils, et Il manifeste ainsi la présence du Père et du Fils dans l'âme du croyant. Envoyé par le Fils, l'homme exalté dans la gloire, mais envoyé de la part du Père, Il est le témoin de la gloire de Christ, et déclare que tout ce qui appartient au Père, est aussi à ce saint que l'homme a rejeté.

D'après les remarques que j'ai déjà faites, on peut voir qu'en Jean 16, l'Esprit et Son témoignage nous sont présentés comme l'inaliénable portion des saints, le témoignage nécessaire de la gloire de Christ. Il forme et soutient l'Église, au lieu de dépendre de l'obéissance de l'Église, bien que l'étendue de la jouissance de la bénédiction repose, pour l'Église, sur son obéissance. L'Esprit est le témoin de l'acceptation par le Père de l'obéissance de Christ, Fils de Dieu, parfait en tout, et de la gloire de Sa personne. Il établit ainsi notre position présente devant notre Dieu et Père, ainsi que la place de l'Église qui reconnaît ces choses par l'opération de l'Esprit, en vertu de la grâce : place en contraste avec le monde qui a rejeté Jésus comme Fils de Dieu⁷.

C'est pourquoi, bien que les disciples obéissants du Seigneur Jésus soient les instruments du témoignage, cependant ils sont d'abord perdus de vue dans ce chapitre pour ce qui regarde le témoignage, et le sujet dont il est parlé, est le témoignage du Consolateur convainquant le monde de péché. Il est présent comme témoin de la gloire de Christ. C'est-à-dire, comme puissance permanente de la dispensation actuelle, le caractère *nécessaire* du témoignage rendu par *la présence même de l'Esprit Saint dans le monde*, était celui-ci : Il était venu pour la condamnation du monde entier devant Dieu; car le monde avait rejeté le Fils que le Père dans Son amour lui avait envoyé. Dieu avait dit : « J'ai encore un fils unique, je le leur enverrai » [Marc 12, 6], mais ils L'avaient jeté dehors. Et les Juifs n'étaient pas seuls en question, le monde L'avait rejeté : Il était « méprisé et délaissé des hommes » [És. 53, 3]. Tout ce qu'il y a de grâce en Dieu, tout ce qu'il y a de justice possible dans l'homme, avait été manifesté dans le Fils de Dieu; mais les hommes n'avaient vu en Lui nulle beauté, rien qui Le fasse désirer. Bien plus, comme le Seigneur l'a dit positivement du monde : Ils m'ont vu, « et ont haï et moi et mon Père » [Jean 15, 24], oui, haï sans cause, Celui qui était parfait dans toutes Ses voies !

C'est sur ce fondement solennel que le Seigneur fait appel au Père dans le chapitre 17. Pour les enfants de Dieu, Il demande les soins du Père saint. Quant au monde, Il en appelle au jugement du Père juste. Lui et le monde étaient maintenant entièrement opposés l'un à l'autre. « Père juste, dit-il, et le monde ne t'a pas connu, mais moi je t'ai connu; et ceux-ci ont connu que toi tu m'as envoyé » [v. 25]. La présence du Saint Esprit, envoyé à la suite du

⁷ Comme il s'agit du témoignage direct de la présence de l'Esprit Saint convainquant le monde de péché, parce qu'il a rejeté Jésus, et de la réception de Christ par le Père Le reconnaissant comme Son Fils, la conséquence pour le monde étant le jugement, pour cette raison les disciples (qui, à proprement parler, ne sont pas encore l'Église) sont entièrement perdus de vue dans ce chapitre 16; mais, pour ce qui les concerne en détail, le grand principe d'obéissance comme fondement de la bénédiction est maintenu au chapitre 14, où il en est question : « Si vous m'aimez, gardez mes commandements. Et je prierai le Père, et il vous donnera un autre Consolateur, pour être avec vous éternellement ».

départ du Fils de Dieu, démontrait que le monde était dans un état de péché irréparable, parce qu'il n'avait pas cru en Lui. Il n'y avait dans le monde rien d'autre que le péché; il gisait dans le méchant [1 Jean 5, 19]. De justice il n'y en avait pas; le seul juste avait été rejeté, jeté dehors et tué. Dieu n'était pas intervenu pour l'empêcher; Jésus n'avait pas résisté; car des desseins plus profonds devaient s'accomplir. Mais la preuve du péché était complète, irréfragable, et, en soi-même, le péché, quant au monde, irréparable; car c'était l'acte suprême de sa méchanceté, acte montrant sa haine pour le Seigneur venu en grâce, et en même temps contraire à la justice de l'homme devant Lui. Il n'y avait donc plus lieu de chercher la justice sur la terre dans l'homme; le péché du monde avait été démontré. La justice ne se trouvait plus que dans la réception au ciel de l'homme juste, du Fils de Dieu, et dans Son élévation sur le trône de Dieu, et dans la condamnation du monde qui ne Le verrait plus tel qu'Il était venu en grâce. C'est ce qu'attestait aussi la présence de l'Esprit Saint envoyé d'en haut en conséquence de l'exaltation de Jésus. Le *jugement* du monde, qui n'est pas encore exécuté, était constaté, parce que celui qui, en le conduisant contre Christ, avait été déclaré par le monde être son prince, était déjà jugé; le reste devait suivre en son temps. Ainsi la présence du Saint Esprit, convainquant le monde de ces choses [Jean 16, 8], attestait ici-bas la gloire de Christ; Il était Son témoin contre un monde qui L'avait rejeté.

Pour les disciples, la présence du Saint Esprit était une bénédiction. Il devait les conduire dans toute la vérité [Jean 16, 13] — vérité qu'ils n'étaient pas capables de supporter avant qu'Il ne soit venu. C'était la vérité liée à la gloire de Christ, et qui, par conséquent, renverserait tout ce qu'ils connaissaient alors et à quoi ils étaient attachés. Et non seulement l'Esprit les conduirait dans toute la vérité *présente*, mais Il leur montrerait les choses à venir, la portion de l'Église, leur portion, et aussi les voies futures de Dieu envers le monde. En ceci Il devait glorifier Christ, prenant de ce qui est à Lui et le leur annonçant [Jean 16, 14]; or tout ce qu'avait le Père était à Christ [Jean 16, 15].

Telle était donc l'action de l'Esprit Saint contre le monde et en faveur des disciples, dans le témoignage qu'Il rendait à la gloire de Christ. Si, par grâce, un homme recevait le témoignage rendu contre le monde, et, étant saisi par lui, abandonnait le monde et suivait Christ avec Ses disciples, il devenait l'heureux objet du service subséquent de l'Esprit Saint, le guidant, l'enseignant, et glorifiant Christ comme possédant tout ce qui est au Père. C'est là l'office et le service du Consolateur qui demeure éternellement avec nous (à quelque degré que *l'on en jouisse*), pour répondre à ce que demande la gloire de Christ, jusqu'à ce que l'Église soit prise en haut pour en jouir dans le ciel; jusqu'à ce que le monde soit effectivement jugé. Alors il n'y aura plus besoin de témoignage à l'égard de l'une ou l'autre de ces choses, bien que l'Esprit demeure pour l'Église la puissance perpétuelle de jouissance en ceux qui la composent à la gloire de Dieu par eux.

La présence de l'Esprit Saint impliquait et renfermait la nécessité devant Dieu que Christ soit glorifié. En cela l'Esprit Saint agit, pour ainsi dire, comme serviteur, ne parlant pas de par Lui-même, *mais disant ce qu'Il a entendu*. Quel que soit l'instrument employé, le sujet est la gloire de Christ et le Saint Esprit est la puissance. L'Esprit Saint est fidèle dans ce service, et Il doit l'être, car il faut que Christ soit glorifié. C'est ce qui garantit le témoignage de la gloire de Christ, en quelque mesure qu'il soit rendu, selon la fidélité de l'Esprit Saint, et c'est en quoi l'Église prend ses délices.

Dans tout ce qui précède, il est parlé de l'Esprit Saint comme étant sur la terre, envoyé à la place de Christ qui est monté en haut, et par conséquent comme d'une personne distincte. Et la gloire de la personne de Christ, le grand sujet de l'évangile de Jean, y est présentée soit relativement au monde qui L'a rejeté, soit relativement aux disciples qui par grâce L'ont reçu.

Il me semble que la communication de l'Esprit Saint mentionnée dans le chapitre 20 de cet évangile (v. 22), présente (quant à la place qu'elle tient là) le caractère dont on a déjà parlé. L'ensemble de ce chapitre est une sorte de tableau abrégé de la dispensation actuelle.

Nous n'y avons pas la Tête et le corps, mais Christ dans Son droit personnel d'envoyer les disciples, comme le Père L'avait envoyé, et leur donnant, selon Son pouvoir d'homme ressuscité, la capacité d'accomplir leur mission, le service permanent et essentiel de ceux qui y sont appelés maintenant quelle que soit la mesure de puissance selon laquelle il est accompli.

*
* *

Mais Christ n'est pas seulement allé au Père et retourné dans la gloire qu'Il avait auprès de Lui avant que le monde fût [Jean 17, 5]; Il n'a pas seulement envoyé le Consolateur, le témoin de cette gloire et l'assurance pour les saints de leur relation filiale et de leur communion avec Lui dans cette relation, exprimée par ces paroles : « Mon Père et votre Père » [Jean 20, 17]. Il a de plus pris Sa place en haut comme Chef ou Tête du corps ; Il est certes le Seigneur de l'Église et Celui en qui elle trouve toute ressource, mais Il en est aussi la Tête, et Il est monté en haut, afin de recevoir pour elle l'Esprit Saint qu'Il lui a envoyé et qu'Il lui administre. Christ exalté dans la gloire a comme tel un double caractère : Il est Seigneur, et Il est la Tête de Son corps uni à Lui. Mais l'Esprit Saint est, dans ce qui a été opéré depuis la création, l'agent propre et immédiat.

Comme Tête du corps, le Seigneur Jésus présente l'Église dans une même gloire avec Lui ; mais en cela, comme dans Sa résurrection et Son exaltation, Il est montré comme l'objet de l'exercice de la puissance de Dieu (Éph. 1, 19-23). Et même comme Seigneur, c'est de Dieu qu'Il reçoit ce titre, comme il est écrit : « Dieu l'a fait Seigneur et Christ » (Act. 2, 36). Et nous lisons encore que, parce qu'Il s'est abaissé et est devenu un homme, Dieu L'a haut élevé, et Lui a donné un nom au-dessus de tout autre nom, afin que toute langue confesse qu'Il est Seigneur [Phil. 2, 9, 11]. Mais bien que Son humiliation soit une chose réelle, la foi de tout croyant est basée sur le fait qu'Il est « le Dieu véritable et la vie éternelle » [Jean 17, 3].

Le chapitre 2 des Philippiens établit pleinement cette grande vérité — cette vérité précieuse qui tire toute sa valeur de ce que Jésus est vraiment et essentiellement Dieu — savoir qu'Il s'est abaissé Lui-même, qu'Il est devenu un homme pour l'amour de nous, et qu'Il a été obéissant jusqu'à la mort, afin qu'Il soit, comme homme, élevé à la position de Seigneur, place qui Lui était due dans la gloire. Comme mon sujet est la présence de l'Esprit Saint, je me bornerai à faire encore une seule remarque sur ce passage de Philippiens 2. Il me paraît présenter un contraste spécial entre le premier et le dernier Adam. Le premier Adam, n'étant qu'un homme, a cherché à s'élever, et est devenu désobéissant jusqu'à la mort, c'est-à-dire a été assujéti à la mort par sa désobéissance. Le second homme, au contraire, est Celui qui, ne regardant pas comme un objet à ravir d'être égal à Dieu, s'est anéanti Lui-même en devenant un homme ; et la mort pour Lui a été l'acte suprême et le plus complet d'obéissance et de confiance, comme homme, envers le Père. En conséquence, Dieu L'a haut élevé, tandis que l'homme pécheur qui avait cherché à s'élever et à être comme Dieu, a été abaissé par sa désobéissance. Nous avons donc là la grande doctrine de l'exaltation de Jésus comme le nouvel homme, le dernier Adam, le chef d'une nouvelle race, le dépositaire du pouvoir, Celui en qui l'homme, selon le psaume 8, a « toutes choses sous ses pieds ».

La puissance divine par laquelle Jésus soutient toutes choses, et le titre de Fils, en vertu duquel Il la possède — car Il est le Créateur — n'est pas le sujet dont j'ai à m'occuper maintenant. Il est présenté dans le premier chapitre de l'épître aux Colossiens, ainsi que la double primauté de Christ, celle sur la création et celle sur l'Église, reposant sur la divine puissance de Christ et sur Son titre de Fils.

Pour le moment, nous avons à examiner la relation de ces choses avec le don du Saint Esprit. Ce n'est pas, j'ai à peine besoin de le dire, comme s'il y avait deux Esprit Saint, ou

comme si l'Esprit Saint donné ne le soit pas tout de suite complètement, quels que soient les résultats, mais la place et la puissance de l'Esprit Saint sont deux choses distinctes. Dans l'une, Il est le gage et la puissance de notre relation filiale avec le Père ; dans l'autre, Il rend effective la seigneurie de Christ, et Il est l'énergie qui anime chaque membre selon la mesure du don de Christ, et aussi la puissance d'unité du corps tout entier. Nous voyons, cependant, que Christ ressuscité, mais non encore glorifié, pouvait communiquer l'Esprit Saint aux disciples, mais Il ne pouvait pas, avant d'être glorifié, L'envoyer ici-bas comme témoin de Son exaltation comme Seigneur.

Nous avons vu que (comme bénédiction individuelle) l'Esprit Saint rend l'âme propre à exercer le don, quel qu'il soit, qui a été conféré, mais qu'Il peut aussi la bénir en la faisant jouir d'une plénitude de communion, alors même qu'aucun don n'est en exercice ; ainsi *le don* et *la communion* sont choses distinctes. Le premier point, la relation du don avec ce que saisit et ce dont jouit l'âme, constitue la différence entre le don *chrétien*, consistant dans la demeure permanente de l'Esprit dans le croyant, et les opérations de l'Esprit Saint dans les temps qui ont précédé la dispensation actuelle. Avant que l'Esprit soit donné, la parole était : « Ainsi dit l'Éternel », et individuellement le prophète, en s'enquérant et étudiant sa propre prophétie, découvrait que ce qu'il administrait était pour d'autres (1 Pier. 1, 10-12). Mais dans l'exercice d'un don, un vrai chrétien, bien que n'agissant peut-être pas à ce moment dans la communion et la jouissance effectives des choses dont il parle, administre cependant des choses qui sont siennes, et il les connaît comme telles par les arrhes de l'Esprit Saint envoyé du ciel.

Je présenterai maintenant quelques passages qui se rapportent au point dont je viens de parler. Dans l'exercice du don, l'Esprit Saint est un Esprit de puissance, et non un Esprit d'adoption, bien que ce puissent être des fils, en qui est l'Esprit Saint, qui aient cette puissance selon Sa volonté, par Sa présence opérant en eux. Cette présence de l'Esprit Saint manifestée ainsi est en même temps Sa présence, c'est-à-dire Son opération dans le corps. Sans doute que, relativement au corps, elle agit par des individus, mais par eux comme membres du corps, agissant en puissance, non pas en communion. Par conséquent, nous voyons que, si le don ne s'exerce pas pour le profit du corps (lorsque l'édification du corps est l'objet du don), il ne doit pas s'exercer, même en étant évidemment un don de l'Esprit Saint. Car un don particulier de l'Esprit doit rester soumis au droit et au gouvernement de l'Esprit Saint dans l'ensemble, comme le membre est soumis à la pensée du corps entier, et cela pour la gloire de Christ, et la gloire du corps avec Christ. En effet, la puissance est confiée à l'individu pour le bien de tout le corps et en vue de cette gloire, et nulle puissance n'est exercée comme il faut, si l'on n'a pas en vue les objets de la grâce qui l'a conférée.

J'ai été conduit à cette suite de pensées par le premier passage que je désire examiner, c'est-à-dire Luc 24, 44 à 49. Christ s'y présente comme déjà exalté dans la gloire, le monde et toute chair étant ici-bas sur le même niveau. Il ne dit pas, comme en Matthieu : « Allez donc, et faites disciples toutes les nations » [Matt. 28, 19] ; mais Il envoie les apôtres prêcher « la repentance et la rémission des péchés en son nom à *toutes* les nations, en commençant par Jérusalem », qui n'est nommée ici que comme ayant la première place parmi les nations. Pierre accomplit cette mission dans ses premiers discours, comme cela nous est rapporté dans les Actes. Paul la poussa plus loin, pour ce qui regarde les nations, sans cependant commencer par Jérusalem. La parole du Seigneur en Luc est d'abord : « Et vous, vous êtes témoins de ces choses », puis Il ajoute : « Et voici, moi j'envoie sur vous la promesse de mon Père ; mais vous, demeurez dans la ville, jusqu'à ce que vous soyez revêtus *de puissance* d'en haut ». Ensuite Il est séparé d'avec eux, et élevé dans le ciel.

C'est précisément ce que nous retrouvons dans le premier discours de Pierre : « Ce Jésus, dit-il, Dieu l'a ressuscité, ce dont nous, nous sommes tous témoins. Ayant donc été exalté par la droite de Dieu, et ayant reçu de la part du Père l'Esprit Saint promis, il a répandu ce que vous voyez et entendez » (Act. 2, 32, 33). Il cite ensuite le témoignage du

psaume 110, et ajoute : « Que toute la maison d'Israël donc sache certainement que Dieu a fait *et Seigneur et Christ*, ce Jésus que vous avez crucifié » (v. 36). Le rejet de ce témoignage a mis de côté la forme de la mission donnée en Matthieu, où Jérusalem était le centre formel de l'évangélisation organisée selon l'ancienne position de cette cité, les nations étant traitées comme nations par rapport à Israël⁸.

Mais le don de l'Esprit, en tant que conféré aux croyants, et formant l'Église, est présenté dans les passages de Luc et des Actes sous un caractère très distinct. Jésus envoie la promesse du Père ; telle est la grande vérité générale. Mais sous quel caractère l'Esprit Saint est-Il envoyé ? C'est pour revêtir de puissance d'en haut. Il se manifeste d'abord au monde sous cet aspect, et non pas comme établissant la communion de fils avec le Père, bien que, naturellement, le même et seul Esprit soit la puissance de cette communion. Son *premier* témoignage est rendu à la seigneurie de Christ.

Nous avons vu l'identité des expressions dans Luc 24, 48 et 49 et Actes 2, 32 à 36 ; remarquons maintenant les termes dans lesquels l'Esprit, par l'apôtre, rend témoignage à Jésus : « Jésus, le Nazaréen, dit-il, homme approuvé de Dieu auprès de vous par les miracles et les prodiges et les signes que Dieu a faits par lui au milieu de vous... Ce Jésus, Dieu l'a ressuscité, ce dont nous, nous sommes tous témoins. Ayant donc été exalté par la droite de Dieu, et ayant reçu de la part du Père l'Esprit Saint promis, il a répandu ce que vous voyez et entendez... Que toute la maison d'Israël donc sache certainement que Dieu a fait *et Seigneur et Christ*, ce Jésus que vous avez crucifié » [Act. 2, 22, 32-33, 36].

Or il est clair que, dans tout ce passage, notre précieux et adorable Seigneur est envisagé comme homme, comme s'étant abaissé pour devenir tel, ainsi que nous l'avons vu en Philippiens 2. C'est comme homme qu'Il est fait Seigneur et Christ. Nous verrons que ce fait se rattache directement à l'opération et à la puissance de l'Esprit qui en sont la conséquence, mais non pas encore à l'ensemble des principes qui s'y lient. Le caractère comme corps de la scène des opérations de l'Esprit n'avait pas encore été développé. Nous avons donc déjà ce premier point mis distinctement en évidence : le témoignage rendu à la seigneurie de Christ comme homme, rendu par le moyen des disciples devant le monde, selon que l'Esprit leur donnait d'en parler. Mais quelle que fût la rumeur occasionnée par les faits qui eurent lieu à ce moment, la seule chose qui nous soit rapportée est l'effet de la prédication adressée aux Juifs. Ils devaient être baptisés au nom du Seigneur Jésus pour la rémission des péchés, et recevoir alors le don de l'Esprit Saint ; car à eux et à leurs enfants était la promesse, et à tous ceux qui étaient loin, autant que le Seigneur en appellerait [Act. 2, 39]. Tous ceux donc qui reçurent la parole furent baptisés, et en ce jour-là environ trois mille âmes furent ajoutées [Act. 2, 41].

L'Assemblée était formée, et le Seigneur y ajoutait tous les jours ceux qui devaient être sauvés [Act. 2, 47].

Le témoignage à la seigneurie de l'homme Christ Jésus avait été rendu au monde, en commençant par Jérusalem, par les témoins choisis de Dieu. Par ce témoignage, l'Église avait été formée, et le Seigneur ajoutait à l'Église ceux qui devaient être sauvés, le résidu d'Israël.

Nous voyons dans ces faits l'opération de l'Esprit fondée sur l'exaltation et la seigneurie de Christ, et accomplie par des témoins choisis, mais précédant l'existence de *l'Église et la formant*. C'est le caractère de toute prédication.

L'Église une fois rassemblée, le Seigneur y ajoute tous les jours ceux qui devaient être sauvés [Act. 2, 47]. Alors sont mis en évidence les privilèges les plus élevés du croyant, savoir la portion révélée à son nouvel homme par l'Esprit d'adoption, l'Esprit Saint qui lui est donné, le sceau de la foi que Dieu a opérée dans son cœur.

Le Saint Esprit poursuit Son œuvre en rendant un témoignage abondant à la

⁸ C'est seulement en grâce que Jérusalem aurait pu avoir cette position, mais la grâce ne la lui avait pas ôtée, jusqu'à ce qu'elle-même ait rejeté la grâce.

puissance de Christ. Il proclame (Act. 3) le retour de Jésus et l'avènement des temps de rafraîchissement si Israël se repent. Puis on voit l'opposition et le rejet du témoignage par les gouverneurs du peuple et en même temps le courage des disciples ; ensuite la puissance de l'Esprit Saint pour la bénédiction et le jugement dans l'Église (Act. 5) ; l'opposition déterminée des anciens et des principaux des Juifs, et leur rejet de la résurrection et de l'exaltation de Jésus. En présence de cette opposition, est rendu le témoignage constant des apôtres, « témoins, disent-ils, de ces choses, comme l'est aussi l'Esprit Saint que Dieu a donné à ceux qui lui obéissent » [Act. 5, 32].

Nous avons ensuite (Act. 6) la manifestation de l'énergie de l'Esprit Saint pourvoyant aux circonstances qui résultaient d'un manquement partiel dans l'Église. Enfin de nouveau, un témoignage est rendu, selon la puissance souveraine de l'Esprit, par Étienne, « homme plein de l'Esprit Saint » [Act. 6, 5]. Et alors, les Juifs ayant rejeté le témoignage de l'Esprit, leur jugement (comme nation) est prononcé, et leur histoire se termine avec ce qui introduit dans le ciel l'Église, rendant ainsi témoignage, comme remplie de l'Esprit, mais rejetée à Jérusalem, centre du système terrestre des voies de Dieu. On voit aussi dans ce récit que l'esprit du saint va auprès de Jésus, dans l'état intermédiaire entre la mort et la résurrection. « Ils lapidaient Étienne, qui priait et disait : Seigneur Jésus, reçoit mon esprit » [Act. 7, 59], et en même temps, de même que Jésus le fit [Luc 23, 34], lorsqu'Il était rejeté et crucifié, Étienne intercède pour ce malheureux peuple, en disant : « Seigneur, ne leur impute point ce péché » [Act. 7, 60]. Ainsi l'Esprit, agissant dans Étienne, reconnaît Jésus comme Seigneur, et Étienne remet son esprit à Jésus, ainsi que Jésus, le Fils de Dieu rejeté, avait remis le sien au Père [Luc 23, 46].

Comme l'ont souvent fait remarquer ceux qui sont familiers avec ces vérités, le martyr d'Étienne détruisait le système et le centre terrestre de l'Église. La mission donnée aux apôtres dans Matthieu, cessa d'exister dans sa forme originale. En effet, le peuple juif, dans la personne de ses gouverneurs, ayant comme nation rejeté le témoignage rendu par l'Esprit à l'exaltation de Christ, de même qu'il avait rejeté le Fils de Dieu dans Son humiliation, lorsqu'Il venait parmi eux comme Messie, il s'ensuivait que Jérusalem cessait d'être le centre d'où devait partir la puissance de rassemblement. En conséquence, l'Église, à l'exception des apôtres, est dispersée.

Je ferai remarquer, en passant, la manière très distincte dont la présence *personnelle* de l'Esprit Saint est placée devant nous dans toute cette histoire. Ananias ment à l'Esprit Saint, lui et sa femme tentent l'Esprit du Seigneur. Les apôtres étaient les témoins de la résurrection et de l'exaltation de Christ ; l'Esprit Saint donné aux croyants, *était aussi*. Le fait qu'ils étaient « remplis de l'Esprit Saint », comme le Seigneur l'avait promis, voilà quelle était à la fois la puissance et la source de leurs discours, comme nous le voyons en toute occasion. Ainsi, la présence *personnelle* de l'Esprit Saint, cet autre Consolateur, était clairement devant leurs esprits. De même qu'autrefois le Fils avait été avec eux, *de même*, selon la promesse, l'Esprit Saint était avec eux maintenant. Le Fils leur avait donné la connaissance de l'amour du Père, plus clairement saisi maintenant qu'ils avaient l'Esprit Saint comme Esprit d'adoption, et l'Esprit actuellement leur révélait la seigneurie de l'homme Jésus, qui avait été tué et rejeté par le monde.

Mais la dispensation allait remplir un cadre plus étendu et prendre une autre forme.

Saul, par le moyen d'un simple disciple, Ananias, reçoit l'Esprit Saint après sa conversion, et commence, à Damas, à rendre témoignage à Jésus, disant qu'Il était le Fils de Dieu.

Ensuite les Gentils reçoivent l'Esprit Saint, et sont admis dans l'Église par le moyen de Pierre. Les chapitres 11, 12 et 13 des Actes montrent distinctement quelle place prééminente tenaient la présence et la puissance de l'Esprit Saint. Il y a en outre le service des anges envers l'apôtre de la circoncision, mais le don de l'Esprit Saint est le signe de l'acceptation du croyant.

Dans l'appel et la conversion de Saul se présente un nouveau et précieux principe, qui s'identifie dans mon esprit avec cet appel. « Saul, Saul, pourquoi *me* persécutes-tu ? » [Act. 9, 4] dit le Seigneur. En un mot, c'est l'unité de l'Église et son union avec Christ, dont l'apôtre, irrégulièrement appelé, comme un avorton [1 Cor. 15, 8], ou quelqu'un né hors du temps, devient le témoin éminent et le docteur. En effet, bien qu'il puisse se trouver dans les autres épîtres des vérités qui se lient à celle-ci, nous ne trouvons jamais d'une manière positive l'expression « son corps, qui est l'assemblée » [Col. 1, 24], sinon dans les écrits de Paul. C'est cette vérité et tout ce qui s'y rattache, que l'apôtre semble appeler d'une manière spéciale son évangile. Dans celui-ci, qui présente, sous une forme quelconque, la *puissance* de la gloire de Christ, la connaissance de Christ ou l'unité avec Lui, on trouve l'Esprit Saint opérant et se manifestant Lui-même. Sans quitter absolument le terrain de la seigneurie de Christ, l'Esprit agit en même temps comme puissance d'unité dans tout le corps, et en diversité d'opérations dans les membres en particulier. Dans chacun d'eux, en même temps aussi — car ce caractère *le plus élevé* et *le plus précieux* de l'Esprit, n'était pas perdu, j'ai à peine besoin de le dire — il était l'Esprit d'adoption, criant : « Abba, Père » [Rom. 8, 15]. Mais ce privilège était une opération individuelle distincte, bien que, par le même Esprit, produisant une joie réelle pour le saint, mais individuelle, et qu'il peut goûter, fût-il seul, quoique sans doute elle soit augmentée par la communion avec les autres. C'est notre joie auprès du Père, comme fils avec le bien-aimé Fils de Dieu, Jésus, le premier-né parmi plusieurs frères [Rom. 8, 29].

Le témoignage collectif rendu à la seigneurie de Christ et à Sa gloire, et à l'union de l'Église avec Lui comme Chef sur toutes choses, est un sujet distinct. La base sur laquelle repose cette union, ainsi que la bénédiction et la portion de l'Église en vertu de cette union, sont le sujet spécial de l'épître aux Éphésiens, et Il y est par conséquent envisagé au point de vue de la bénédiction et de l'utilité de l'Église. Mais l'administration de ces choses, et par suite leur ordre général dans leurs principes et leur manifestation devant le monde, nous sont donnés dans la première épître aux Corinthiens, qui renferme les directions apostoliques pour le gouvernement de l'Église dans son économie intérieure ici-bas.

Mais avant d'entrer dans l'examen de l'économie formelle de l'Esprit, telle qu'elle nous est présentée dans ces épîtres, je voudrais m'occuper un instant de la doctrine de la Parole qui s'y rapporte, comme étant la portion ordinaire de l'Église en général. Deux ou trois passages de l'Écriture en parlent à ce point de vue, d'une manière nettement déterminée. Par la résurrection, Jésus a été déclaré Fils de Dieu en puissance, selon l'Esprit de sainteté [Rom. 1, 4]. Il était de la semence de David selon la chair, mais Il était Fils de Dieu selon une vie, un esprit et une énergie tout autres. Sa résurrection en était à la fois la preuve et le glorieux caractère, car elle était le triomphe sur la mort, dans laquelle, à cause de la vie et de la sainteté qui étaient en Lui, Il ne pouvait être retenu, bien qu'Il ait pris, par imputation, le péché sur Lui. Dans cette résurrection et dans la puissance d'une liberté entière et triomphante — liberté de perfection et de sanctification de l'homme pour Dieu, dans une nouvelle condition de vie où l'homme ne s'était jamais trouvé — Il est devenu le chef d'une nouvelle famille, le premier-né d'entre les morts ; le Chef du corps, de l'Église, ayant en toutes choses la prééminence ; et Il est le Fils, prenant maintenant Sa place, comme tel, en résurrection.

Ainsi notre justification s'identifie de fait avec notre position comme fils, et comme ressuscités ; c'est-à-dire avec la sainteté dans le caractère qu'elle prend en résurrection : nous sommes devant Dieu comme Ses enfants. C'est pour cela que l'apôtre dit : « Si même nous avons connu Christ selon la chair, toutefois maintenant nous ne le connaissons plus ainsi » [2 Cor. 5, 16], car maintenant il Le connaissait dans ce caractère de résurrection, comme Chef de la nouvelle création — la nouvelle famille de Dieu — comme second homme, et ainsi pour nous un Esprit vivifiant, quand nos âmes vivantes étaient spirituellement mortes dans le premier Adam, dans le péché, comme chef d'une nouvelle famille d'hommes, avec laquelle, à la fin, sera le tabernacle de Dieu.

La justification de l'Église ayant d'abord été démontrée par l'Esprit, l'apôtre traite les sujets suivants : premièrement, en Romains 6, celui de la mort et la résurrection ; au chapitre 7, de la loi, d'abord dans son application à la « nature », ou à « la chair » en elle-même ; ensuite il parle de l'opération de la loi pour répondre à la question que l'intelligence spirituelle et une nouvelle volonté amènent la conscience à se poser ; et au chapitre 8, l'apôtre traite de la présence de l'Esprit relativement à Son opération morale et à Son témoignage dans le croyant. Il montre la source du grand changement opéré dans l'âme, et de la sainte liberté dans laquelle elle se trouve, source qui n'est autre que « la loi de l'Esprit de vie qui est dans le Christ Jésus » [Rom. 8, 2]. Cet Esprit ou souffle de vie pour nos âmes est *la même puissance* que celle qui a ressuscité Christ d'entre les morts, et qui nous fait participer à toutes les conséquences de Sa résurrection. Puis Dieu a accompli ce que la loi ne pouvait pas faire, c'est-à-dire qu'Il a condamné le péché dans la chair [Rom. 8, 3], *et cela par l'expiation*, et en grâce envers nous. L'apôtre ayant établi cela, continue en nous enseignant quelle est la *puissance* et le *caractère* de l'Esprit dans la nouvelle nature.

L'Esprit est envisagé comme Esprit de Dieu, en contraste avec l'homme *dans la chair*. C'est l'Esprit *de Christ*, sous le rapport de la forme et du caractère du nouvel homme. Enfin, c'est l'Esprit *de Celui qui a ressuscité le Christ d'entre les morts* [Rom. 8, 11], selon la puissance et l'énergie par lesquelles Il opère comme *résultat final, une pleine et entière délivrance*. Ainsi, Son caractère moral et Son opération sont révélées comme étant d'un Esprit de puissance et de délivrance en nous et nous caractérisant, en réponse à la question : « Qui me délivrera de ce corps de mort ? » [Rom. 7, 24].

Outre ce qui vient d'être dit, il y a aussi la doctrine qui se rapporte à la relation où nous sommes dans le nouvel homme, aussi bien comme caractère moral que comme puissance. « Tous ceux qui sont conduits par l'Esprit de Dieu », sont fils de Dieu [Rom. 8, 14], et, par conséquent, « héritiers ; héritiers de Dieu, et cohéritiers de Christ ; si du moins nous souffrons avec lui, afin que nous soyons aussi glorifiés avec lui » [Rom. 8, 17]. Et les soupirs que nous poussons (v. 23) ne proviennent pas de ce que nous avons un esprit de servitude, qui nous fasse craindre *le jugement de Dieu, à cause du mal qu'Il voit en nous* ; mais ils sont le résultat de notre propre jugement du mal *dans ses effets*, parce que *nous sommes fils et certains* de l'être, et que nous *savons* que nous sommes héritiers. Nous prenons part aux soupirs de toute la création dont nous faisons partie, quant à nos corps, et nous l'exprimons à Dieu avec sympathie, dans le sentiment du bonheur qui résultera pour la création de sa délivrance, lorsque nous entrerons en possession de notre glorieux héritage. Nous souffrons ainsi *avec Christ* par Son Esprit, au milieu des douleurs actuelles qui nous entourent, et nous l'exprimons par l'Esprit de Dieu, même si nous n'avons pas l'intelligence de ce que nous avons à demander pour porter remède à cet état de choses. En tout cela donc, l'Esprit remplit un double office. Il rend témoignage avec notre esprit, pour notre joie, que nous sommes fils de Dieu et héritiers ; et Il nous aide dans les infirmités qui pèsent sur la création et sur nous comme étant dans nos corps. Et lorsque l'Esprit, agissant en nous pour produire la sympathie, soupire ainsi en nous, exprimant la douleur que nous éprouvons en voyant les maux de la création, Celui qui sonde les cœurs sait quelle est la pensée de l'Esprit, *parce qu'Il intercède pour nous selon Dieu*.

L'épître aux Galates, avec moins de développement, nous enseigne la même vérité, en posant fermement le fondement sur lequel elle repose. Nous y trouvons les fils héritiers, mais l'épître ne va pas plus loin. Mais en Éphésiens, ils sont héritiers, cohéritiers de Christ, et l'Esprit est le sceau de la rédemption accomplie, en vertu de laquelle ils Le possèdent. Il est en eux le témoignage de leur relation filiale et les arrhes de l'héritage qu'ils ont avec Christ ; héritage connu par la révélation de la gloire de Christ et des choses à venir qui se rapportent à Sa personne. C'est ce que nous trouvons exprimé en Éphésiens 1, 9-14.

Il y a un autre passage d'un grand intérêt par l'enseignement qu'il nous donne sur ce point. C'est 2 Corinthiens 1, 20 et 22. « Autant il y a de promesses » — qui appartiennent à Christ comme héritier — « autant il y a de promesses de Dieu, en lui est le oui et en lui

l'amen, à la gloire de Dieu *par nous* ». Les promesses sont de Dieu, et elles sont réalisées en Christ. Dieu nous lie donc fermement à Christ, et alors, pour que nous en possédions la connaissance, l'assurance et la jouissance, nous sommes oints, scellés, et nous avons les arrhes de l'Esprit dans nos cœurs. Par l'onction nous avons la connaissance, comme nous le voyons en 1 Jean 2, 20 ; par le sceau, nous avons l'assurance (Éph. 1, 13), et ayant les arrhes dans nos cœurs, nous jouissons par anticipation de la bénédiction connue, et en vue de laquelle nous sommes scellés.

Ayant déjà parlé de ce passage, je ne m'y arrêterai pas. Mais il y en a un autre qui lui est parallèle et que je ne veux point passer sous silence, parce qu'il se rapporte à la connaissance, à la communication et à la réception des révélations de l'Esprit, et qu'il montre notre entière dépendance de ce divin Consolateur et de la puissance de Dieu pour la connaissance de ces choses. Nous trouvons ce passage en 1 Corinthiens 2 : « Ce que l'œil n'a pas vu, et que l'oreille n'a pas entendu, et qui n'est pas monté au cœur de l'homme, ce que Dieu a préparé pour ceux qui l'aiment, mais Dieu nous l'a révélé par son Esprit ». Le cœur de l'homme n'avait pu concevoir ces choses, mais Dieu, par Son Esprit, les a révélées à Ses saints. Ils ont reçu l'Esprit qui est de Dieu, afin qu'ils puissent les connaître. Et voici à ce sujet ce que l'apôtre nous dit : « Nous avons reçu... *l'Esprit qui est de Dieu*, afin que nous connaissions les choses qui nous ont été librement *données* par Dieu » [v. 12] ; ensuite, comment les portaient-ils à la connaissance des autres ? Il répond : « Desquelles aussi nous parlons... en paroles *enseignées de l'Esprit*, communiquant des choses spirituelles par des moyens spirituels » [v. 13], et de plus, quant à leur réception, il ajoute : « Elles se discernent spirituellement » [v. 14]. Ainsi ces choses étaient connues, communiquées et reçues par l'Esprit.

*
* *

Ayant fait remarquer ces passages parallèles, je passerai à l'examen de l'opération de l'Esprit Saint en rapport avec l'unité du corps. Dans les discours de Pierre aux Juifs, nous avons vu le témoignage rendu à la seigneurie de Christ, et à ce caractère de Son exaltation. C'est un point qui, naturellement, n'est jamais perdu de vue. Mais une autre vérité a été mise en lumière lors de la conversion de Saul, celle de l'identification de l'Église avec Christ, base même du ministère spécial de Paul, vérité qui ressort de ces paroles : « Saul, Saul, pourquoi *me* persécutes-tu ? » [Act. 9, 4]. Il en fut pour Saul comme pour Adam, lorsque son péché fut manifesté à ses yeux en entendant la terrible question : « Où es-tu ? » [Gen. 3, 9]. C'est selon cette vérité que la grâce et l'administration de l'Esprit Saint devaient dès lors s'exercer. L'Esprit avait rendu témoignage par la bouche de certains disciples, et par là l'Église avait été rassemblée. Maintenant l'Église, comme corps, devait être le vase du témoignage et, comme corps, le témoin de l'Esprit. La révélation distincte de cette position de l'Église et son établissement dans l'intelligence et la réalité de cette position, commença par la dispersion de l'assemblée de Jérusalem. Elle continua par l'apôtre Paul qui, ayant été appelé et fortifié par le Seigneur, et ayant prêché Jésus immédiatement comme étant Fils de Dieu, fut en quelque mesure mis de côté pour un temps, puis recommença l'œuvre en partant d'Antioche, comme d'un centre. C'est là qu'il fut mis à part pour l'œuvre à laquelle Christ l'avait appelé [Act. 13, 2], non pas, comme les autres apôtres, par un appel qui lui aurait été adressé par Jésus selon la chair, mais par la direction et l'autorité de l'Esprit Saint agissant dans les disciples. Paul n'avait aucune part dans le témoignage mentionné en Jean 15, 27 : « Et vous aussi, vous rendrez témoignage ; parce que dès le commencement vous êtes avec moi ». Le témoignage de Paul était seulement celui de l'Esprit Saint, celui d'avoir vu la gloire de Christ et d'avoir entendu les paroles de Sa bouche. Ainsi ce n'était pas le témoignage rendu à l'exaltation et à la seigneurie de Christ par ceux qui avaient été Ses compagnons sur la terre, témoignage portant que Dieu L'avait exalté pour être Seigneur et Christ là-haut. Paul part du fait de Sa

seigneurie vue dans la gloire, du fait que Jésus est Fils de Dieu, et d'un témoignage — que par conséquent il reconnaît — rendu par le Seigneur à l'union de tout le corps, comprenant Juifs et Gentils, avec Celui qui avait été élevé à la droite de Dieu. C'est pourquoi les opérations de l'Esprit Saint, qui suivent toujours le témoignage concernant Christ, tout en déclarant Sa seigneurie et Lui étant subordonnées, ces opérations, dis-je, agissent dans l'unité du corps entier, selon que Dieu opère.

C'est ainsi que nous lisons en 1 Corinthiens 12 : « Or, pour ce qui est des manifestations spirituelles, frères, je ne veux pas que vous soyez ignorants. Vous savez que quand vous étiez gens des nations, vous étiez entraînés vers les idoles muettes, selon que vous étiez menés. C'est pourquoi je vous fais savoir que nul homme parlant par l'Esprit *de Dieu*, ne dit « anathème à Jésus » ; et que nul ne peut dire « Seigneur Jésus », si ce n'est par l'Esprit Saint » ; c'est-à-dire que quiconque dirait cela (en Esprit) le dirait par l'Esprit saint, car c'était l'Esprit *Saint*, et non un *mauvais* esprit, qui rendait témoignage que Jésus était Seigneur.

Il y avait, avec ce témoignage, « diversité de dons » [1 Cor. 12, 4], non pas cependant plusieurs esprits, « mais le même Esprit ». Et il y avait diversité de services, mais le même Seigneur (non plusieurs seigneurs — Jésus était Seigneur) ; et diversité d'opérations, mais le même Dieu (car les opérations étaient vraiment divines) qui opérait tout en tous. Il n'y avait pas « plusieurs dieux », et toutes les opérations étaient l'œuvre du seul vrai Dieu.

Ce n'est pas la Trinité — le Père, le Fils et le Saint Esprit — qui nous est présentée dans ces paroles, bien que d'autres passages nous fassent connaître sa relation avec le sujet que nous avons ici. C'est Dieu, le Seigneur, et l'Esprit, opérant dans l'Église sur la terre ; mais de peur que nous ne supposions que l'Esprit n'est pas Dieu, l'apôtre dit plus loin : « Le seul et même Esprit *opère* toutes ces choses, distribuant à chacun en particulier *comme il lui plaît* » [v. 11]. Puis il continue : « Car de même que le corps est un et qu'il a plusieurs membres, mais que tous les membres du corps, quoiqu'ils soient plusieurs, sont un seul corps, ainsi aussi est le Christ. Car aussi nous avons tous été baptisés d'un seul Esprit pour être un seul corps, soit Juifs, soit Grecs, soit esclaves, soit hommes libres ; et nous avons tous été abreuvés pour l'unité d'un seul Esprit » [v. 12-13].

Nous avons donc ces deux points : la *seigneurie de Christ*, prenant sa place relativement aux services dont les dons étaient la puissance ; et *l'unité du corps entier*, dans lequel, par les membres de ce corps, l'Esprit opérait selon les diverses fonctions qui leur étaient assignées. L'opération était toujours celle de Dieu, mais réglée selon les fonctions du corps et le but proposé pour l'ensemble ; car le service des membres était pour le bien du corps tout entier.

D'après cela, nous apprenons distinctement l'ordre du ministère de l'Esprit Saint, tel qu'il nous est présenté ici. Nous verrons plus tard d'autres enseignements de la Parole sur ce sujet.

Nous avons donc en tout premier lieu le témoignage que Christ — ou plus exactement Jésus — était Seigneur. C'est la grande vérité fondamentale, à laquelle tout était subordonné. L'Esprit Saint dans Son opération, bien que souverain dans la distribution des dons, était subordonné à la seigneurie de Jésus, et c'était le grand et béni témoignage qu'Il rendait⁹. Et Il le rend maintenant dans Sa fidélité pleine de grâce, comme Il le fera plus tard, lorsque toute langue sera forcée de confesser que « Jésus Christ est Seigneur, à la gloire de Dieu le Père » [Phil. 2, 11].

C'est là-dessus que repose la responsabilité de chaque don. Par ces dons nous sommes les serviteurs du *Seigneur*, ainsi qu'il est dit : « Vous servez le *Seigneur* Christ » [Col. 3, 24] ; — « Paul, *esclave* de Jésus Christ », ce titre faisait la gloire du fidèle

⁹ C'est ce qui fait dire à l'apôtre, mais non comme mettant en question la divinité de Christ, ces paroles : « Pour nous, il y a un seul Dieu, le Père... et un seul Seigneur, Jésus Christ » [1 Cor. 8, 6].

apôtre. Il regardait au *Seigneur*, juste juge. Trois fois, il supplie « le *Seigneur* » que l'écharde dans la chair lui soit ôtée [2 Cor. 12, 8]. Et nous lisons encore : « L'esclave qui est appelé est l'affranchi du Seigneur, de même aussi l'homme libre qui a été appelé est l'esclave de Christ » [1 Cor. 7, 22]. Partout on voit établie la seigneurie de Christ.

Les dons de l'Esprit plaçaient donc ceux qui les possédaient dans des services pour le Seigneur, et ils étaient individuellement responsables à Christ pour leur exercice ; c'étaient des talents à faire valoir. Mais en même temps il y avait pour eux une responsabilité de les exercer dans le corps, selon l'ordre dans lequel ils y étaient placés, et dans la soumission à la pensée du Seigneur, la Tête du corps. Cela garantissait entièrement *la pleine responsabilité personnelle et la liberté d'exercice* ; car nul n'était Seigneur qu'un seul ; pas même un apôtre ne l'était, et cependant il y avait une dépendance mutuelle, salutaire à tous, même à un apôtre, car l'autorité du Seigneur était aussi grande et aussi exclusive sur le pied ou sur la main que sur l'apôtre lui-même. Et celui-ci — ayant encore à lutter contre la chair — n'aurait pas su garder sa place, à moins que le principe mentionné ci-dessus ne soit maintenu. Bien que par la supériorité de son don, un apôtre puisse diriger, conduire, guider, et, par une révélation de la part du Seigneur, donner un commandement à l'Église, il ne pouvait, même au moindre degré ou par un droit quelconque, toucher à la responsabilité envers Christ le Seigneur, du plus petit membre du corps. En le faisant, il se serait établi lui-même comme le cep, ou comme seigneur sur l'héritage de Dieu. Les apôtres étaient donnés comme aides et pour contribuer à la joie des saints, et *cela* par l'autorité qui leur était confiée pour l'édification, mais jamais pour dominer sur leur foi. Toutefois, l'autorité donnée par le Seigneur accroissait la responsabilité ; mais nous parlerons plus loin de ce sujet. Si l'apôtre, par l'Esprit, donnait un conseil à quelque membre du corps, malheur à celui-ci, s'il méprisait ce conseil. Naturellement, si l'apôtre révélait un commandement du Seigneur, la responsabilité envers le Seigneur d'obéir à ce commandement incombait directement au croyant. Et bien que l'apôtre spécialement, avec l'Église tout entière, puisse juger par l'Esprit, ce devait être en se souvenant toujours de ces paroles : « Qui es-tu, toi qui juges le serviteur d'autrui ? » [Rom. 14, 4].

Mais il faut bien se rappeler que cette liberté de ministère ne conférait à un individu aucun droit particulier, ni aucun titre. Je ne reconnais rien de tel qu'un droit pour un individu. Un droit, dans le sens ordinaire du mot chez les hommes, est un certain titre qu'a quelqu'un à exercer sa propre volonté, sans que personne soit fondé à l'en empêcher. Or le christianisme met cela entièrement de côté. On pourrait insister d'une manière spécieuse sur la dernière partie de la définition, et dire que la grâce donne un droit d'agir sans que personne ait celui d'y mettre empêchement, mais *ce droit n'est en fait que notre responsabilité envers Dieu, et n'existe qu'en vertu de celle-ci*. Personne n'a le droit d'intervenir dans une chose dont je suis responsable vis-à-vis de Dieu. La lumière que le christianisme jette sur ce point me fait voir, non que j'aie le droit de m'immiscer dans la volonté d'un autre, mais l'obligation où je suis de faire la volonté de Dieu coûte que coûte : « Il faut obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes » [Act. 5, 29], disaient les apôtres. Et ayant d'abord fait la volonté de Dieu, on souffre ensuite pour elle, « car il vaut mieux, si la volonté de Dieu le voulait, souffrir en faisant le bien, plutôt qu'en faisant le mal », car Christ, dans le sens le plus excellent, a souffert, Lui juste, pour des injustes [1 Pier. 3, 17-18]. Si, en faisant le bien, nous souffrons et que nous l'endurons, cela est digne de louange devant Dieu [1 Pier. 2, 20]. Mais l'idée du droit chez l'individu, selon la force ordinaire et humaine du mot, le christianisme la coupe dans sa racine, parce qu'il déclare que la volonté de l'homme est entièrement mauvaise, et affirme que l'exercice de cette volonté est *le principe du péché*. Nous sommes *sanctifiés* « pour l'obéissance », aussi bien que « pour l'aspersion du sang de Jésus Christ » [1 Pier. 1, 2]. Ainsi l'idée que tous ont *un droit* de parler dans l'Église ne devrait jamais entrer dans l'esprit d'un chrétien. Elle n'a aucune place dans le plan du christianisme qui commence son existence morale en abattant, comme étant mauvaise, la volonté de l'homme.

L'Esprit Saint a le droit, qu'Il exerce souverainement, de distribuer « à chacun en particulier comme *il lui plaît* » [1 Cor. 12, 11]. De là la responsabilité pour tous d'être soumis au dessein de l'Esprit Saint. Car « à chacun est donnée *la manifestation* de l'Esprit (ce sont les dons — ils ne sont pas l'Esprit Lui-même) en vue de l'utilité » [1 Cor. 12, 7]. Il y a, dans la manifestation de l'Esprit, un dessein, vers l'accomplissement duquel la puissance de l'Esprit Saint doit diriger l'emploi des dons pour le bien de tous, comme le montre clairement la portion de l'épître aux Corinthiens dont nous nous occupons.

Les dons *aux hommes* ou *dans l'homme* (la seconde expression a rapport à Christ le donateur, la première à ceux à qui Christ les donne) ne sont pas l'Esprit Saint, bien qu'ils soient par l'Esprit Saint, et c'est pourquoi ils sont guidés par la pensée de Christ, pour l'accomplissement de laquelle ils sont donnés. Ainsi exercer le don des langues, ou s'en servir lorsqu'il n'y avait personne à qui il puisse s'appliquer, est taxé par l'apôtre comme une folie d'enfant, car les dons étaient conférés pour être profitables ; ils sont donnés « en vue de l'utilité » [1 Cor. 12, 7]. Le don de prophète était le plus élevé et le plus désirable, mais les esprits des prophètes étaient assujettis aux prophètes. Ne pas voir cela, et confondre les dons de l'Esprit dans l'homme avec le Saint Esprit Lui-même, a causé une grande confusion, déplorable dans ses conséquences. On en est venu à penser que l'on ne pouvait mettre aucune restriction à leur exercice, ni les assujettir même à la règle apostolique, et, comme il arrive toujours lorsqu'on s'écarte de la Parole, on les a changés en licence de la chair et de la volonté de l'homme ; l'on a même donné prise aux pires séductions de l'ennemi.

L'Esprit Saint Lui-même, demeurant dans l'individu, et spécialement aussi dans l'Église comme telle, guide, dirige et gouverne par la Parole, l'emploi des manifestations de Sa puissance dans l'homme, comme Il le fait en toute autre chose, je le répète, par la Parole. Il en est comme de la marche de celui qui *est conduit par l'Esprit* ; elle est gouvernée et guidée par la Parole, la puissance du même Esprit dirigeant et appliquant la Parole. C'est là ce qui maintient *la responsabilité*, quelle que soit la puissance communiquée, et par là même, l'unité par l'Esprit Saint, dans tout le corps. Sans cette direction, la puissance étant donnée, son exercice dépendrait de la volonté de l'homme, ou bien elle ne serait pas du tout dans l'homme.

Ce principe s'est montré vrai dans l'exemple le plus élevé que nous ayons, là où ne pouvait exister ni erreur, ni défaut. Lorsque le Fils de Dieu, selon la grâce infinie et les conseils de la sagesse divine, est devenu un homme, ce n'a pas été pour détruire la responsabilité, mais pour accomplir pleinement tout ce qu'elle exigeait, et cela dans la perfection la plus absolue, car Il est « devenu obéissant » [Phil. 2, 8]. Même lorsqu'Il opérait des miracles, Il ne s'est pas départi de cette obéissance. Il n'aurait pas voulu changer des pierres en pain, sans la volonté de Dieu [Matt. 4, 3-4], Son Père. Employer Son pouvoir pour ce que l'on aurait appelé un exercice innocent (ou même légitime) de Sa volonté, voilà à quoi Satan cherchait à Le pousser. Mais Jésus était parfait, et l'ennemi fut confondu. Il était satisfait de faire la volonté de Dieu. Il gardait Ses commandements et demeurait dans Son amour [Jean 15, 10]. Et si Lui, une personne divine, pouvait montrer par Son obéissance qu'Il aimait le Père, et que, dans Ses souffrances, il y avait une *raison* pour que le Père L'aime (Jean 10, 17), Il ajoute néanmoins, et c'est ce qui constitue Sa perfection : « Et selon que le Père m'a commandé, ainsi je fais » [Jean 14, 31]. Et ainsi Il termina Sa carrière bénie et parfaite, en prononçant ces paroles de vérité adressées à Son Père : « Je t'ai glorifié sur la terre ; j'ai achevé l'œuvre que tu m'as donnée à faire » [Jean 17, 4]. Jésus, précieux Sauveur ! tu es digne d'être glorifié en toutes choses, toi, notre Seigneur !

Mais il y a maintenant cette différence que Jésus, ayant pris la place de puissance, car « toute autorité lui a été donnée dans le ciel et sur la terre » [Matt. 28, 18], Sa position n'est plus la manifestation de l'obéissance parfaite dans un état d'humiliation volontaire, mais celle de l'élévation et de la puissance. Mais bien que cela ait changé la position du Seigneur, et par suite celle de Ses disciples, comme vases de cette puissance par le témoignage de

l'Esprit de Dieu en eux, le principe de leur responsabilité n'a été touché en rien, bien que par là sa sphère se soit élargie. L'accroissement de *puissance* n'a pas non plus laissé place, au moindre degré, au principe de la volonté humaine. Elle a seulement introduit le principe de la responsabilité dans l'exercice de la puissance qui a été confiée, quelle qu'elle soit, et qui se rattache à la seigneurie de Christ, dont on est constitué serviteur par le don que l'on a reçu, afin de le faire valoir pour Sa gloire, soit dans le monde en témoignage de l'amour divin, soit en édification pour l'Église. Et la Parole règle l'exercice de ce don, comme elle règle toute autre chose.

« Ne pas éteindre l'Esprit », « ne pas mépriser les prophéties » [1 Thess. 5, 19-20], *lors même qu'il plairait à Dieu de se servir du plus humble et du plus simple dans l'Église quant aux circonstances extérieures, forme une partie de notre responsabilité vis-à-vis du Chef de l'Église.*

Le titre et le droit d'exercice des dons sont de Dieu : les dons sont démontrés comme étant divins, bons par conséquent. Quant à la responsabilité, elle est de l'homme, et le don n'est que l'occasion d'agir sous cette responsabilité, le Seigneur étant Celui sous l'autorité duquel le don est exercé ; et cette responsabilité le rend nécessairement indépendant des hommes, car personne ne peut servir deux maîtres [Matt. 6, 24]. De plus, le don est exercé dans l'Église selon la pensée de Christ, de laquelle l'Esprit est la *puissance* dans l'Église, et selon la Parole écrite comme guide et règle. À ce dernier égard, les Écritures tiennent une place qui, à certains égards, était occupée par les apôtres, c'est-à-dire celle de révéler la pensée de Christ. Elles n'ont pas en elles-mêmes la puissance, mais elles renferment la sagesse de Dieu, et dans le Nouveau Testament, la pensée de Christ. Il faut bien distinguer ce but de la révélation. Nous parlerons plus loin d'autres points qui concernent la charge apostolique.

Quelques autres points sont à considérer dans le chapitre 12 de la première épître aux Corinthiens.

L'apôtre a parlé de l'Esprit, du Seigneur, et de Dieu. Les deux premières expressions font connaître la puissance pour le service et la relation dans laquelle il s'accomplit. La dernière nous fait comprendre que c'est en même temps véritablement la puissance et l'opération de Dieu. Et enfin l'apôtre, en se servant des mêmes termes, attribue la puissance et l'opération à l'Esprit, afin que la divinité de l'Esprit soit reconnue, bien qu'il prenne en un certain sens la place de service, comme agissant dans l'instrument subordonné à la seigneurie de Christ.

Ayant éclairci ce point, l'apôtre prend le sujet dans son rapport avec l'unité du corps. Et ici Christ, ou du moins le corps de Christ identifié avec Lui-même (1 Cor. 12, 12), devient le sujet des opérations divines. En premier lieu, nous avons plutôt le fruit ou le résultat de ces opérations, car « nous avons tous été baptisés d'un seul Esprit pour être un seul corps » — ainsi est le Christ. Christ et le corps sont identifiés, et il est parlé de tout l'ensemble comme de l'objet du conseil divin ; seulement Christ est la Tête, et nous sommes les membres dépendants les uns des autres. Mais la sphère tout entière est envisagée comme la scène où se déploient les opérations. Nous n'avons pas ici simplement l'Esprit Saint rendant le témoignage qui convainc le monde, ou qui atteint les individus pour produire en eux la conviction de péché, et qui rassemble l'Église ; mais nous lisons que « maintenant, Dieu a placé les membres — chacun d'eux — dans le corps, comme il l'a voulu » [v. 18]. « Dieu a composé le corps... et Dieu a placé les uns dans l'assemblée : — d'abord des apôtres, en second lieu des prophètes, etc. » [v. 28]. Les croyants étaient « le corps de Christ, et ses membres chacun en particulier » [v. 27].

Nous voyons ainsi les opérations de l'Esprit de Dieu formellement établies dans l'unité du corps, dans les divers dons des différents membres, dont l'Esprit Lui-même forme l'unité et est la puissance. Toutefois c'est en étant subordonné à la seigneurie de Christ, et par conséquent dirigeant l'Église selon Sa pensée, soit pour l'édification de l'Église en amour, soit pour le témoignage à rendre dans le monde, Dieu plaçant les

membres dans le corps comme il Lui plaît.

Ensuite, après avoir montré l'excellence supérieure de l'amour par-dessus tous les dons (chap. 13), l'apôtre parle du contrôle de l'Esprit, communiquant la pensée de Christ, sur l'exercice des dons ainsi confiés aux individus. L'amour était Dieu, et rendait témoignage de Dieu ; il était le lien de la perfection [Col. 3, 14], la bénédiction essentielle. Les dons étaient le témoignage de la puissance, dominant le mal, il est vrai, mais exercés au milieu du mal, et par conséquent devant cesser et être abolis. Leur emploi *dans un but d'amour* devenait ainsi la vraie pierre de touche de la grâce et de la pensée de Christ ; autrement, ce n'était que l'étalage de soi-même. L'édification de l'Église devait être la règle de l'exercice de tous les dons, et non le droit de l'individu, car tous devaient suivre la pensée de Christ.

Cela donne lieu à établir une distinction entre les dons ; entre ceux qui étaient propre à agir sur le monde, et ceux qui avaient pour objet l'utilité et le bénéfice de l'Église. Ainsi les « langues » étaient un signe pour les incrédules, et non pour l'Église ; il fallait en user en conséquence. Quelqu'un qui possédait ce don ne devait pas l'exercer, à moins qu'il n'y ait un interprète, car sans cela l'Église n'aurait pas été édifiée, comme ç'aurait été le cas, s'il y avait un interprète. Ainsi les « signes » ou « miracles » confirmaient la Parole.

Le don des langues était spécial et évangélique d'une manière caractéristique. Il s'élevait au-dessus des conséquences du péché de l'homme et du jugement exécuté en Babel, et mettait de côté avec évidence la limite qui bornait au peuple juif le témoignage de Dieu. Il constituait envers ceux de dehors ce ministère actif, qui caractérise essentiellement le christianisme. Ce don, conféré aux Juifs et aux Gentils, devenait la preuve manifeste que l'Esprit Saint était envoyé d'en haut, comme on le voit dans le cas des cent vingt disciples [Act. 1, 15] et de Corneille [Act. 10, 44-46] ; l'Esprit Saint était le témoin de la grâce envers eux, ainsi que de la gloire et de la suprématie de Christ. Des miracles avaient été opérés autrefois parmi les Juifs, lorsqu'au commencement leur système national fut établi ; il y en eut même parmi ceux qui avaient abandonné l'alliance. Dans le royaume de Juda, les prophètes rappelaient à la loi, et quant à leurs prophéties, ils les laissaient, ou se vérifier par elles-mêmes, ou être reconnues par la foi. Leurs sommations de retourner à la loi ne demandaient pas à être confirmées par des miracles, puisque l'obligation d'y obéir était reconnue. Mais le don des langues convenait proprement à la dispensation chrétienne comme agissant sur le monde. Il était une manifestation caractéristique de l'Esprit Saint envoyé pour agir dans un monde qui en avait besoin.

Les dons de langues, miracles, guérisons, pouvaient donc être exercés par ceux qui les possédaient dans l'Église, mais ils l'étaient comme témoignage de la bonté de Christ, le Seigneur, envers le monde, et non envers l'Église jouissant déjà d'une vie céleste par la puissance profondément vivifiante de cette bonté. Tel était le caractère général de ces dons. La bénédiction propre et spéciale de l'Église était l'édification : « Que tout se fasse pour l'édification » [1 Cor. 14, 26], ou comme cela est exprimé dans l'épître aux Éphésiens : « Pour l'édification de lui-même (le corps) en amour » [Éph. 4, 16].

Telle me paraît être la vraie distinction entre les dons : les signes pour le monde, et l'édification pour l'Église, et non la distinction que l'on fait ordinairement entre les dons miraculeux et non miraculeux, comme si Dieu ne communiquait pas maintenant à l'Église des dons positifs, et comme si *miraculeux* était synonyme de *supernaturel* ; comme si l'Esprit Saint avait cessé d'agir, et qu'ainsi l'énergie humaine soit le seul agent dans l'Église. Si par dons miraculeux, on entend ceux qui étaient des signes pour le monde, je n'y ferai point d'objection, pourvu que l'on ne mette pas de côté la puissance directe et le don de l'Esprit Saint en ceux qui ne sont pas des signes, mais qui servent à l'édification ; autrement on porterait un grand déshonneur à l'Esprit Saint.

Il y a donc une distinction à faire dans les dons ; quelques-uns sont pour signes, et les autres pour l'édification. Les premiers sont destinés à agir sur les sens et l'esprit de ceux du dehors, les derniers sur la conscience et l'intelligence spirituelle, et par conséquent,

l'exercice de ceux-ci est l'objet du jugement intelligent des saints pour savoir s'il doit être accepté. Cette remarque est importante. L'Esprit de Dieu agissant en nous et produisant le sentiment de la responsabilité, est toujours supérieur à toute manifestation de puissance et à tout don — même réels ; en effet, par là, l'autorité de Dieu est reconnue et nous gouverne. L'usage vrai d'un don dans l'Église vient appuyer cela ; toutes les fois qu'il s'en écarte, l'emploi du don est faux en principe. Il faut éprouver « ceux qui se disent apôtres et ne le sont pas » [Apo. 2, 2] ; et il est dit : « Que les autres jugent » [1 Cor. 14, 29] ; et « celui qui est spirituel discerne toutes choses » [1 Cor. 2, 15]. La propre volonté, qui ne veut pas accepter qu'un don augmente la responsabilité, ou qui voudrait employer le don pour s'exalter elle-même, au lieu de sentir d'autant plus la responsabilité, n'est autre chose que la chair poussée par Satan à une indépendance sans frein. Le seul remède à cela est la grâce et la puissance et la présence de l'Esprit Saint, condamnant et mortifiant la chair dans les deux cas. Le manque de ce jugement de la chair et de cette mortification est reconnu, par l'apôtre, comme possible, et même comme une chose à venir : « Il y aura un temps où ils ne supporteront pas le sain enseignement ; mais, ayant des oreilles qui leur démangent, ils s'amasseront des docteurs selon leurs propres convoitises » [2 Tim. 4, 3].

Je ferai encore remarquer, dans le chapitre 12 de 1 Corinthiens, un autre enseignement que l'Esprit Saint nous y donne. C'est que, bien qu'Il distribue à chacun en particulier comme il Lui plaît, et emploie chacun comme Il veut, de sorte que toute liberté doit être maintenue pour Ses opérations, il y a cependant des dons permanents qui constituent les uns docteurs, les autres prophètes, etc. Toutefois l'exercice de ces dons reste toujours dans une constante dépendance de l'action du Saint Esprit Lui-même. Enfin ces directions à l'égard des langues et des interprétations, du nombre des prophètes qui parlent et de la manière dont ils ont à parler, de l'obligation pour les femmes de se taire dans l'assemblée, montrent le contrôle distinct de l'Esprit Saint Lui-même (selon Son ordre exprimé dans la Parole) sur l'exercice de tous les dons confiés aux saints *dans l'Église*, où Il habite d'une manière permanente, et où Il guide pour l'édification de tous. La liberté et la dépendance pour être guidé caractérisent le christianisme, et sont des traits distinctifs de la puissance qui opère *le vouloir et le faire* [Phil. 2, 13], et de la sagesse *de Dieu envers nous*.

Le témoignage de l'Esprit au monde, et l'édification de l'Église, impliquent aussi un autre principe, outre les signes opérés par l'Église devant le monde — principe de service un peu modifié dans le cas de l'apôtre Paul — c'est que l'opération de l'Esprit, par le moyen d'un don, bien que ce soit en lui et par lui, précède la formation de l'Église.

Il est évident que le don pour l'évangélisation, bien qu'il soit dans un membre de l'Église, était nécessairement antécédent dans son caractère même à l'existence de l'Église, car c'est par son moyen que l'Église a été rassemblée.

Les apôtres, à Jérusalem, nous présentent l'application de ce principe sous sa forme la plus élevée, comme nous l'avons vu. Et bien que l'évangéliste sorte du milieu de l'Église et soit aidé par elle, c'est un don qui ne s'exerce pas envers elle, qui ne s'adresse pas à sa conscience, et qui, par conséquent, ne tombe pas sous sa compétence.

Ce don doit être exercé par le fait qu'on le possède, et la preuve s'en trouve dans les fruits qu'il porte, et qui se montrent par l'action opérée par l'Esprit de Dieu, sur la conscience des inconvertis pour les juger et non pour être jugés par eux, et pour leur apporter la vérité et la grâce de Jésus.

D'autres dons, comme celui de prophétie, peuvent bien parler à la conscience, mais ils s'exercent *dans l'Église*, et l'Église, ayant une conscience enseignée par l'Esprit, est tenue de juger ; il se peut que ce soit par d'autres prophètes, mais elle est tenue de le faire. L'évangéliste, au contraire, est pour le monde, et là il y a, de la part de l'Église, incompetence pour juger. Toutefois il peut recevoir de ses frères, comme de la part du Seigneur, de saints conseils et d'utiles avis. Comme aidant en grâce et temporellement, l'Église, ou plutôt chacun de ceux qui la composent, fût-ce une simple femme, est tenu de

n'avoir aucune communion avec toute doctrine qui ne serait pas selon la Parole [2 Jean 1, 10], et l'Église, à cet égard, doit exercer toute la vigilance possible, afin de ne pas participer au péché. Ce principe s'applique à toute mauvaise œuvre ; mais l'exercice du don d'évangéliste dans sa nature, bien qu'il découle du dedans de l'Église, a son action *au-dehors*, et ne s'adressant pas à la conscience de l'Église, il n'est pas jugé par elle, tandis qu'elle est responsable devant Dieu de ce qui lui est adressé. L'évangéliste est responsable envers Dieu pour l'exercice de son don envers ceux de dehors, et est *manifesté dans leurs conscience* [2 Cor. 5, 11] devant Dieu.

Nous voyons cela sous sa forme la plus élevée le jour de la Pentecôte. Les apôtres de Jésus, établis par Lui, confirmés dans leur charge devant le monde par l'Esprit Saint venu en puissance, s'adressent à Lui comme tels avec autorité. Ils forment ainsi l'Église, et, dans un sens subordonné, en deviennent les chefs pour guider, gouverner et diriger ceux qui étaient rassemblés. C'est ce qui, par la suite, donna son caractère à la charge apostolique.

L'évangéliste devient ainsi, dans un certain sens, indépendant de l'Église, bien que, comme *homme*, il ne le soit jamais ; et quoique le ministère d'évangélisation soit dans l'Église, cependant l'Église n'est, à proprement parler, ni missionnaire, ni directrice de missions. Elle est « une ville située sur une montagne » [Matt. 5, 14], formée par des missionnaires envoyés de la part de Dieu.

Le sentiment de ce qu'est la position de l'évangéliste est, je le crois, très salutaire à l'Église ; elle est ainsi gardée à sa place, et préservée du danger d'assumer celle de Dieu comme si c'était à elle à envoyer. Elle est rassemblée par les serviteurs de Dieu, et n'envoie pas. C'est Dieu qui le fait, bien que ceux qu'Il envoie dans Son amour, sortent du sein de l'Église. On le voit clairement dans le cas des premiers apôtres : « Comme le Père m'a envoyé, moi aussi je vous envoie » [Jean 20, 21], leur dit le Seigneur.

Mais cela était vrai de tous les serviteurs portant ce caractère, bien qu'inférieurs en rang aux apôtres, et même de tous les membres du corps lorsqu'ils avaient ce caractère de « *dispersés* » et non de « *rassemblés* », comme « *allant* », et non comme « *envoyant* ». C'est ainsi qu'il est dit : « Ceux donc qui avaient été *dispersés*, *allaient* çà et là, annonçant la parole » (Act. 8, 4). Et même, avant cela, Étienne, duquel nous pouvons dire qu'ayant bien servi, il avait acquis « un bon degré » pour lui « et une grande hardiesse dans la foi qui est dans le Christ Jésus » (1 Tim. 3, 13), Étienne, dis-je, rempli de l'Esprit Saint, était puissant dans la parole. De même Philippe fut béni à Samarie [Act. 8, 5], ce que les apôtres ayant appris, ils envoyèrent Pierre et Jean pour confirmer l'œuvre ; mais l'œuvre était faite avant qu'ils en eussent entendu parler.

Tel est donc le caractère attaché, dans la Parole, à l'évangélisation. L'affaiblir aura pour effet l'affaiblissement de l'énergie individuelle et de l'Église ; car Dieu restera indépendant de l'homme, bien que celui-ci ne puisse l'être de Dieu, ni, en amour, de son prochain.

J'ai dit que, dans le cas de Paul, la chose a été un peu modifiée, quoique clairement maintenue en principe. Mais Paul sortit pour évangéliser, « comme un avorton » [1 Cor. 15, 8], comme quelqu'un né hors de terme, en un certain sens, après que le corps avait été formé. Il reconnaît le fait, non en ce qu'il est envoyé par l'Église, mais en ce qu'il en part et qu'il revient ensuite là d'où il avait été recommandé à la grâce de Dieu.

Il a le plus grand soin d'affirmer l'indépendance positive de sa mission. Elle n'était ni « de la part des hommes, ni par l'homme » [Gal. 1, 1]. Aussitôt que Christ a été révélé en lui afin qu'il L'annonce parmi les Gentils, il ne prend conseil ni de la chair, ni du sang [Gal. 1, 16], mais sur-le-champ il prêche Jésus dans les synagogues. Ainsi le caractère de ce ministère d'évangéliste est pleinement maintenu.

Après un certain laps de temps, Paul vient de Tarse à Antioche, amené là par Barnabas, où, pendant une année, ils s'assemblent avec la congrégation chrétienne, et enseignent une grande foule [Act. 11, 25-26]. Alors certains prophètes et docteurs étant là,

tandis qu'ils jeûnaient et priaient, « l'Esprit Saint dit : Mettez-moi à part Barnabas et Saul, pour l'œuvre à laquelle je les ai appelés » [Act. 13, 2]. Ainsi directement envoyés par l'Esprit Saint, ils partent en obéissant à Lui et non à l'Église. Ils sortent de son sein, ils sont recommandés par elle à la grâce de Dieu pour l'œuvre à laquelle Il les avait appelés, puis reviennent au milieu d'elle. Ils ne lui envoient, dans l'intervalle de leur absence, aucun rapport comme étant responsables envers elle; cela aurait été déroger à la vraie charge apostolique, mais ils communiquent à tous, pour leur joie, ce que Dieu avait opéré par leur moyen. Ainsi, quoique ce ne soit pas un don exercé par un service dans l'Église, son union avec elle était maintenue, et par là il y avait consolation pour tous. L'apôtre, envoyé ainsi par l'autorité de l'Esprit Saint du milieu de ceux qu'il avait rassemblés, devint l'apôtre des Gentils.

Je me suis étendu sur l'évangélisation, parce que si le don d'évangéliste n'était pas un signe pour le monde, mais un ministère découlant de l'Église, il s'exerçait envers le monde, et avait une place spéciale parmi les dons octroyés soit pour le monde, soit pour l'Église. C'était, si je puis dire ainsi, un don *moral*, c'est-à-dire agissant sur la conscience, non sur celle de l'Église, mais sur celle de l'homme naturel. Il n'est pas mentionné parmi les dons que Dieu a placés dans l'Église (1 Cor. 12, 28), mais se trouve parmi ceux que Christ, monté en haut, a donnés aux hommes, pour l'utilité, pour l'œuvre du service et l'édification du corps de Christ, comme l'ont été aussi les pasteurs et docteurs (Éph. 4, 7-12).

Le fait qu'il n'est pas question du don d'évangéliste dans l'épître aux Corinthiens, mais bien dans celle aux Éphésiens, tient à ce que cette dernière a pour objet spécial l'amour de Christ envers le corps et la bénédiction de celui-ci dans son union avec Lui, et par conséquent a pour objet l'unité. L'ayant complètement rachetée, et l'Église qui est Son corps, étant Sa plénitude, à Lui qui remplit toutes choses [Éph. 1, 22-23], Il lui fournit d'en haut les dons nécessaires à son avancement en grâce, à sa sécurité, pour qu'elle ne soit pas séduite et égarée, et à son édification afin qu'elle croisse jusqu'à Lui [Éph. 4, 15]. L'Église n'y est pas envisagée comme manifestant Christ au monde, mais dans ce qu'elle est devant Lui et pour Lui, bien qu'en cela même, par le moyen de ceux qui ont le don d'annoncer l'évangile de son amour, elle soit Sa compagne pour proclamer Sa grâce.

Telle est sur ce point la différence entre l'épître aux Éphésiens et celle aux Corinthiens. Dans celle-ci, l'Esprit est considéré comme présent dans le corps et y opérant selon la puissance de Dieu : « Dieu a placé dans l'assemblée... ». Il est là comme témoin de la seigneurie de Christ et comme lui étant subordonné, et, par conséquent, comprenant dans son opération ce par quoi le témoignage à cette seigneurie est rendu dans le monde. Il s'ensuit que le don, dans son exercice, dépend à plusieurs égards de la capacité de l'Église, capacité qui résulte de son état moral, pour rendre ce témoignage, ou qu'il dépend de la sagesse de Dieu en se servant ainsi du don.

Dans l'épître aux Éphésiens, il n'est pas fait allusion à l'état de l'Église. L'administration intérieure n'est pas le sujet qui y est traité, mais c'est l'amour de Christ pour Son propre corps, l'Église, Son épouse, celle qu'Il chérit et nourrit comme Sa propre chair [Éph. 5, 29], qu'Il chérit et nourrit pour Lui-même. C'est pourquoi nous y voyons Christ, monté en haut et remplissant toutes choses, donner des dons à l'Église qu'Il a aimée. Il n'est pas dit dans cette épître que l'Esprit opère en puissance comme il Lui plaît, mais il est dit : « À chacun la grâce est donnée selon la mesure du don de Christ » [Éph. 4, 7]; bien qu'il soit question de la même unité, mais ici plutôt comme bénédiction que comme position de membres dans le corps. Il ne s'agit donc pas du témoignage rendu à la puissance de Dieu qui s'élève au-dessus de la chair et de la ruine de l'homme, et rendu à la seigneurie de Christ; mais de l'amour de Christ et du service de cet amour, ainsi que des conseils de Dieu à l'égard de la place qu'Il a donnée à l'Église avec Christ. C'est pourquoi nous avons là un caractère plus permanent, car l'amour de Christ pour l'Église est immuable, et ne dépend pas de l'état moral de l'instrument qui manifeste la puissance, mais du besoin que l'Église a

de cet amour tendre et plein de grâce, sur lequel nous pouvons compter¹⁰. Je ne dis pas que nos fautes ne puissent empêcher la manifestation de l'amour par le simple et heureux sentiment de la faveur du Seigneur. Assurément cela peut être; mais Son amour à Lui est toujours en exercice.

On dira peut-être que le mauvais état de l'Église à Corinthe montre que le ministère des dons ne dépend *en rien de cet état*; car bien qu'il y ait tant de mal chez eux, ils ne manquaient « d'aucun don » [1 Cor. 1, 7].

Cela montre, il est vrai, que notre Dieu, qui est patient, ne retire pas l'honneur conféré par Sa bonté dès qu'il y a manquement, mais le principe attaqué dans l'objection n'en demeure pas moins vrai. L'Église qui conserverait encore son unité, bien qu'ayant manqué dans la pratique, est reprise par l'apôtre sur tous les points où elle avait manqué. Cela fait voir l'importance de l'énergie apostolique qui la soutenait encore, et montre que sa sauvegarde n'était pas simplement sa position première, mais que tandis qu'elle la gardait, bien que tombant dans le mal, elle pouvait être restaurée par cette énergie et marcher dans l'ordre. Il ne serait pas permis à Satan, après tout, d'avoir le dessus. Mais c'était bien la preuve que, dans cette épître aux Corinthiens, ce qui était en question était l'état et l'administration de l'Église, et non le tendre amour dont le cœur de Christ est ému pour elle, Son Épouse. L'Église, à Corinthe, est vue comme le témoin responsable de la gloire de Christ, et non comme la plénitude de Celui qui remplit tout en tous [Éph. 1, 23]. Dans l'épître aux Éphésiens, c'est le précieux et saint privilège de la grâce, et non la condition même de l'Église, qui est présentée comme le fondement et la scène de la manifestation de Christ envers le monde. C'est ce que Christ est à l'égard de l'Église, et non ce que l'Église est pour Christ, ni ce que Dieu a placé dans son Chef et dans le corps, pour le monde qui l'entoure. Aussi y est-il dit : « Jusqu'à ce que nous parvenions tous à l'unité de la foi, etc. » [Éph. 4, 13]. C'est pourquoi, parlant du soin personnel et spécial de Christ envers l'Église et de Son amour pour elle, l'apôtre ne mentionne pas « le Consolateur que le Père enverra en mon nom » [Jean 14, 26], ni « que je vous enverrai d'auprès du Père » [Jean 15, 26], ni même les membres que Dieu a mis dans le corps comme subordonnés à la seigneurie de Christ; mais il présente les dons que Christ, étant monté en haut, a donnés, après avoir emmené « captive la captivité » [Éph. 4, 8]. Celui qui remplit toutes choses les a données comme gages de l'intimité de son amour. « Afin, est-il dit, qu'il remplît toutes choses », « et il a donné les uns comme apôtres, etc. » [Éph. 4, 10-11].

Telle est donc la portion qu'a l'Église dans l'amour et les tendres soins de Christ pour elle, au milieu du déploiement de ce qu'Il est comme remplissant toutes choses; c'est là ce qui lui appartient à elle, Son corps, le lieu de la manifestation de la suprême grâce. C'est ce qui est donné à l'Église, non pour manifester au monde la seigneurie de Christ, mais c'est le lien qui unit et associe l'Église à Lui, pour l'élever dans les lieux célestes et la former en esprit jusqu'à toute la plénitude du Christ, la préservant d'être ballottée et emportée dans toutes sortes de doctrines étrangères [Éph. 4, 14], et agissant par le moyen du ministère pour la faire croître dans son caractère céleste et vers la plénitude du Christ. Tel est le caractère des dons dans l'épître aux Éphésiens. Ils sont le lien d'association avec la plénitude céleste de Christ.

L'Église est « la plénitude de celui qui remplit tout en tous » [Éph. 1, 23]. Mais Lui est aussi Chef sur toutes choses à l'Église qui est Son corps. L'Oint de Dieu occupe cette place, afin que, selon cette onction, par une communion immédiate et par les dons qu'Il lui fait, Il puisse, au moyen de l'exercice de ces dons, associer à toute Sa plénitude l'Église comme étant Son corps.

Il ne s'agit pas ici simplement du fait qu'Il est Chef sur toutes choses à l'Église, mais de l'introduction dans l'intelligence de la plénitude selon laquelle Il remplit toutes choses,

10 C'est pour cette raison que la puissance extraordinaire des apôtres et des prophètes n'a pas continué. Ils étaient quant à cette puissance le fondement. La Parole donnée par leur moyen demeure.

comme étant descendu dans la mort et étant ensuite monté en haut, afin de remplir toutes choses. Par la communication des dons du Christ, de l'Oint, le corps est amené et introduit d'une manière intelligente et spirituelle, dans cette plénitude et y est associé réellement, bien que d'une manière subordonnée. Telle est la portion de l'Église; c'est un degré plus élevé et plus intime que le témoignage à rendre à la seigneurie de Christ, ou même que d'être participant de ce témoignage, bien que ce soit dans cette sphère que l'on jouisse de cette position. Car en fait la plénitude en Christ implique la divinité, bien que la communion avec la plénitude soit communiquée par le moyen de l'homme-oint, ou, du moins, par le ministère des dons.

Il « remplit tout en tous », et l'Église est « Sa plénitude »; mais cela est dit de Celui que Dieu — le Dieu de notre Seigneur Jésus Christ — a ressuscité d'entre les morts, et être Sa plénitude, cela est précisément la relation de l'Église avec Christ comme homme ressuscité. Il est dans le Père, et par conséquent divin, nécessairement et essentiellement; nous sommes en Lui, et Lui est en nous. « En lui, toute la plénitude s'est plu à habiter » [Col. 1, 19], et plus loin, comme fait, l'apôtre dit : « En lui habite toute la plénitude de la déité corporellement » [Col. 2, 9]; et nous sommes « accomplis (ou remplis) en lui » [Col. 2, 10].

Mais le passage qui précède immédiatement dans les Éphésiens celui qui nous a occupés relativement aux dons (chap. 4), je veux dire la fin du chapitre 3, traite le sujet plus directement en rapport avec la puissance *en nous*. Cela vient de ce que l'épître aux Colossiens présente davantage la plénitude du Chef pour l'Église, tandis que l'épître aux Éphésiens nous parle de l'Église comme étant la plénitude de Celui qui remplit tout en tous, c'est-à-dire comme étant le complément, le corps de Celui qui est Chef sur toutes choses, et remplit toutes choses. Au chapitre 3, verset 16 et suivants, il est écrit : Qu'il vous donne « d'être fortifiés en puissance par son Esprit, quant à l'homme intérieur... afin que vous soyez capables de comprendre avec tous les saints quelle est la largeur et la longueur, et la profondeur et la hauteur — et de connaître l'amour du Christ, qui surpasse toute connaissance; afin que vous soyez remplis jusqu'à toute la plénitude de Dieu ». Ainsi l'Esprit Saint devient en nous la puissance et la force de cette plénitude. Le chapitre deuxième, après avoir établi que Juifs et Gentils avaient par Jésus « accès auprès du Père par un seul Esprit » [v. 18], avait introduit la vérité additionnelle qu'ils étaient « édifiés ensemble, pour être une habitation de Dieu par l'Esprit » [v. 22]. Ce point, ayant été pleinement développé dans la parenthèse du chapitre 3, l'apôtre reprend, au chapitre 4, le sujet de la fin du chapitre 2, et en même temps celui de l'unité mentionnée dans le chapitre 1.

Nous sommes « fortifiés en puissance par son Esprit... de sorte que le Christ habite dans nos cœurs » et qu'ainsi nous soyons « enracinés et fondés dans l'amour », afin que nous soyons « capables de comprendre *avec tous les saints* » [Éph. 3, 16-18] la plénitude de bénédiction et de gloire qui se trouve dans le conseil divin, et que nous connaissions l'amour incompréhensible de Christ, de sorte que nous soyons remplis de cette plénitude. Nous la trouvons donc *en Christ*, et elle est connue par l'Esprit Saint demeurant en nous. Ainsi la plénitude de Dieu *est connue en Christ*, car c'est en Lui que nous y sommes introduits, et cela par une puissance qui opère en nous, afin que nous entrions dans ce à quoi nous avons été amenés. « Or à celui qui peut faire infiniment plus que tout ce que nous demandons ou pensons, selon la puissance qui opère en nous, à lui soit gloire dans l'assemblée » [Éph. 3, 20-21], c'est ainsi que conclut l'apôtre. Or cette précieuse plénitude — dont l'unité de l'Église unie à Christ est le centre et la scène où elle se développe, en même temps qu'elle s'étend à toute la sphère où se déploie la gloire universelle de Dieu — cette plénitude, dans l'amour de Christ, le Chef, pour l'Église, Son corps, lui est communiquée pour l'accroissement du corps par le moyen des dons de Christ. Ils sont les ministères de Christ, la Tête, dans le corps. Ils sont *Ses* dons, pour l'édification de *Son* corps, afin que nous croissions dans la plénitude de *Christ*, de laquelle nous venons de voir le caractère.

Cela nous fait connaître le caractère des dons. Ici il n'est pas fait mention de l'Esprit

d'une manière positive, bien que sans doute Il soit l'agent de la puissance¹¹, mais les dons sont donnés par Christ, qui remplit toutes choses, afin d'introduire dans Sa plénitude l'Église, dans laquelle l'Esprit Saint demeure — Sa plénitude étant celle de Dieu, puisqu'en Lui toute la plénitude habite, qu'Il remplit tout en tous, et que l'Église est Sa plénitude¹².

En résumé, nous avons dans ce chapitre 4, Christ donnant, selon Sa plénitude bénie et dans Son amour, aux membres de Son corps, des dons afin qu'ils croissent « en toutes choses jusqu'à lui qui est le Chef » [v. 15], « jusqu'à ce que nous parvenions tous à la mesure de la plénitude de Christ » [v. 13]. Il ne s'agit donc pas de la manifestation de Sa seigneurie au monde, de l'Esprit agissant en vue de cette manifestation, distribuant divinement comme il Lui plaît, et de Dieu opérant tout en tous ; mais c'est Christ donnant à l'Église des dons, pour servir sur le terrain de l'union de l'Église avec Lui, et la faire entrer dans la communion de Sa plénitude.

Je m'arrêterai un moment sur le caractère des dons mentionnés ici. Nous verrons qu'ils sont en rapport avec le caractère spécial de choses données à l'Église, et non pour être un témoignage rendu par l'Église au monde.

Ayant insisté auprès des saints afin qu'ils marchent individuellement dans cette humilité que devait produire le sentiment de l'excellence de leur appel — appel qui avait son existence dans l'unité de l'Esprit gardée dans le lien de la paix [Éph. 4, 3] — l'apôtre continue en déclarant quels sont les dons (et si ce sont des *dons*, il n'y a rien dont l'homme puisse se glorifier) que Christ a donnés aux hommes après Son exaltation. Ils viennent de la part de Celui qui est descendu d'abord dans les parties inférieures de la terre, mais qui maintenant est monté au-dessus de tous les cieux, afin qu'Il remplît toutes choses [Éph. 4, 10]. La captivité étant emmenée captive [Éph. 4, 8], c'est-à-dire les puissances des ténèbres qui tenaient l'Église captive, étant elles-mêmes emmenées en captivité, Christ pouvait librement faire entrer l'Église, ainsi délivrée, dans la communion de Sa plénitude, et dans cet acte Il manifestait comment Il remplit toutes choses. En conséquence, en vue de ce dessein, Il donne ces dons : les uns apôtres, les autres prophètes, les autres évangélistes, les autres pasteurs et docteurs. C'est ce dont maintenant je désire parler.

Il faut remarquer que tous les dons qui devaient être des *signes* pour le monde sont entièrement omis : *tous* ceux qui avaient à faire avec la nature, et *tous* ceux même qui avaient à faire avec la chair dans l'Église. Ceux-là seulement sont mentionnés qui commençaient l'œuvre et qui édifiaient l'Église. Ainsi il n'est pas question de miracles, de langues, de guérisons, d'aides et de gouvernements, mais d'apôtres et d'évangélistes, de prophètes, de pasteurs et de docteurs.

Quant aux apôtres, ce qui en a été dit nous conduira à saisir quelques distinctions à faire dans cette charge. Primitivement ils ne font pas, à proprement parler, partie du corps ; ils le rassemblent. La maison est bâtie sur eux. Ainsi les douze furent envoyés par Jésus comme Lui-même l'avait été par le Père. Paul le fut directement par le Seigneur. Mais, sous un autre point de vue, ils avaient une place dans le corps, dans l'exercice continu de leurs fonctions. Sous le premier caractère, ils étaient seuls, sauf en un point particulier qu'ils possédaient en commun avec les prophètes, celui de révéler la pensée de Dieu. Mais comme ayant autorité par révélation d'être les régulateurs de l'Église, ils avaient une place spéciale et déterminée. Sous le rapport de la révélation de la pensée et de la volonté de Christ et de Dieu, les prophètes pouvaient leur être associés, mais ceux-ci n'avaient pas dans leur office une autorité déléguée du Seigneur comme envoyés. La sainte

11 Voyez chapitres 2, 22 ; 3, 16. Mais le chapitre 3 nous a montré l'Église amenée en union avec la plénitude divine, nous étant en Christ et Christ demeurant en nous, et c'est pourquoi le sujet est poursuivi ici en présentant Christ administrant par le moyen des dons et dans la puissance de cette plénitude, pour introduire l'Église dans la joie, la sécurité et la communion de la plénitude.

12 Éphésiens 1 nous fait voir spécialement les saints placés devant Dieu ; le chapitre 3 présente Christ demeurant en eux, afin qu'ils réalisent Sa plénitude.

bonté de Dieu se voit évidemment dans cet arrangement.

Ainsi, tandis que l'Église était gouvernée et maintenue en ordre par l'autorité et sous la responsabilité d'un apôtre, cependant on devait dire : « édifiée sur le fondement des apôtres et prophètes » [Éph. 2, 20]. Comme révélant la pensée de Dieu et posant le fondement, leur œuvre est complète et achevée. La Parole de Dieu a été écrite par eux pour nous. Les fruits de leur autorité pour gouverner et ordonner ont été laissés à la responsabilité de l'homme, et comme dans toutes les autres dispensations, l'homme a manqué entièrement. Mais la révélation de la volonté de Dieu est complète. Elle subsiste pour nous afin que nous nous y référions par l'Esprit, selon la lumière de la Parole dans notre condition présente, et non par imitation mais par obéissance. C'est pourquoi la tradition disparaît, car tout au plus est-elle imitation, et non obéissance, distinction très importante à faire, comme on le trouvera bientôt si l'on met la chose à l'épreuve.

Mais en outre, il est clair pour moi que, dans un sens subordonné, les apôtres et prophètes avaient, à côté de cela, une autre place. Il est évident que les apôtres ne s'attendaient pas à ce qu'il y ait continuation de leurs fonctions, car Paul, annonçant le mal qui s'introduirait après son départ, recommande les saints à Dieu et à la Parole de Sa grâce, et Pierre dit qu'il prendra soin de les faire ressouvenir des choses qui leur avaient été enseignées (Act. 20, 32; 2 Pier. 1, 12). Et d'ailleurs, toute personne familière avec le Nouveau Testament verra que le caractère de la responsabilité de l'Église est fondé sur l'absence de tout soin direct d'une autorité apostolique. L'Église n'aurait pu s'en remettre, comme étant une autorité complète et absolue, à ceux qui avaient communiqué la volonté du Seigneur, et avant le départ desquels Il avait commencé à agir en jugement, si d'autres hommes également autorisés à être des communicateurs de la pensée divine avaient dû être constamment présents dans l'Église, et avec la même autorité. Le fait que dans toute dispensation Dieu place l'homme sous la responsabilité de garder un dépôt qui lui est confié, c'est-à-dire tout le principe des voies de Dieu jusqu'à la fin, aurait été entièrement mis de côté, les prétentions élevées par les apôtres auraient été convaincues de fausseté, et la Bible aurait été rendue inutile, s'il y avait eu une continuelle succession de communications revêtues d'une égale autorité. Car le principe de la charge dont nous parlons maintenant est la révélation avec autorité de la volonté de Christ.

Nous voyons donc que, dans un sens, le ministère apostolique précède l'Église, celle-ci étant rassemblée par son moyen. Son caractère est ainsi de rassembler en révélant avec autorité la volonté de Christ, parce que le témoignage rendu à Christ dans la puissance de l'Esprit, par les apôtres eux-mêmes ou par d'autres, attire et vivifie les âmes. C'est sous ce rapport que les apôtres étaient des évangélistes, autre témoignage que leur don était de Dieu, témoignage aussi qu'Il pouvait dans Sa souveraineté communiquer à d'autres des parties importantes de ce don; mais le service apostolique trouvait aussi sa place dans l'Église, ce qui n'avait pas lieu pour le simple don d'évangéliste, puisque le service de l'apôtre était, dans l'Église, de gouverner et de mettre en ordre, selon la volonté révélée du Seigneur, ceux qui avaient été rassemblés.

Comme nous l'avons vu précédemment, un principe nouveau fut introduit par l'apostolat de Paul, et même avant, lors de la dispersion de l'église de Jérusalem. Ce principe est celui de *l'action individuelle* selon l'énergie de l'Esprit, l'action de chacun selon la mesure qui lui en est donnée, l'opération se prouvant par elle-même et par sa propre efficacité. C'est ainsi que Paul justifie son ministère : « Les signes d'un apôtre ont été opérés [par moi] au milieu de vous » [2 Cor. 12, 12]; et il écrivait à Timothée : « Accomplis pleinement ton service » [2 Tim. 4, 5], et encore : « Que personne ne te méprise » [Tite 2, 15]. C'est pourquoi, bien que ne subsistant plus avec l'autorité de révéler la volonté de Dieu, ni avec la puissance dans l'assemblée, il me semble que, dans un sens subordonné, le don d'apôtre et de prophète n'a pas passé. Barnabas était un apôtre [Act. 14, 14]; Andronique et Junias étaient distingués parmi les apôtres [Rom. 16, 7], et une église est louée pour avoir éprouvé des hommes qui se disaient apôtres, et qui ne l'étaient pas, et les avoir trouvés

menteurs [Apo. 2, 2]. Il est probable que ces faux apôtres prétendaient à l'apostolat dans sa forme la plus élevée, mais l'église n'aurait pas été louée de les éprouver, s'il avait été question seulement de Paul et des douze. À la vérité, le mot apôtre, bien qu'il ait maintenant un sens déterminé, signifie proprement quelqu'un qui est envoyé, un missionnaire. C'est ainsi que, dans le texte original, où nous trouvons à propos d'Épaphrodite, ces mots « votre envoyé » [Phil. 2, 25], l'expression employée est « votre apôtre ». Épaphrodite, le messager de l'église de Philippiques, est appelé son « apôtre ».

Ce qui semble être le caractère distinctif de l'apôtre, c'est d'être envoyé directement par Christ, suscité pour agir sous sa propre responsabilité envers Christ. Ce n'était pas simplement un don exercé dans telle ou telle occasion sujette aux règles de l'Église, pour annoncer au-dehors la bonne nouvelle aux pécheurs, mais c'était quelqu'un envoyé par Christ, agissant de Sa part sous sa propre responsabilité envers Lui, ayant une mission qui lui était donnée, et une sphère dans laquelle il devait l'accomplir. Dans ce sens, bien que l'autorité primitive pour la révélation de la volonté de Dieu, pour rassembler et régler l'ordre dans l'Église, se limite clairement dans l'Écriture au ministère des apôtres, je ne vois pas que le service apostolique ne puisse encore subsister, et n'ait été exercé, sans que le nom y ait été attaché. Il y a eu des hommes suscités et envoyés de Dieu pour accomplir une mission spéciale, pour effectuer certains résultats dans l'Église, ou pour agir sur les pécheurs, n'apportant pas de nouvelles révélations, mais travaillant pour remplir leur mission avec une énergie spéciale, au-delà des limites d'un simple don circonscrit dans son exercice dans l'Église, mais don spécial dans sa relation avec Christ. La fidélité dans l'accomplissement de leur mission, le mélange d'autres choses avec elle, ou les manquements à la suivre nettement dans des cas particuliers, ne me semblent pas affecter la question.

De la même manière, les prophètes, associés aux apôtres comme fondement, parce qu'ils révélaient la pensée de Dieu, peuvent, je pense, exister encore dans un sens subordonné. Ce n'est pas que personne puisse révéler de nouvelles vérités non contenues dans la Parole, car sans cela le fondement ne serait pas complètement posé, chose impossible à admettre; mais il peut y avoir des hommes qui, non seulement enseignent et expliquent la doctrine connue et profitable, qui exposent les vérités, et guident dans la vérité présente, mais qui, par une énergie spéciale de l'Esprit, peuvent développer et communiquer à l'Église, quand celle-ci l'ignore, la pensée de Christ renfermée dans la Parole; des hommes qui peuvent faire ressortir, dans la puissance du témoignage de l'Esprit Saint, des vérités auparavant cachées et les porter à la connaissance de l'Église, afin de les appliquer à celle-ci dans les circonstances actuelles où elle se trouve, et aussi à l'avenir du monde, en montrant les choses futures. Mais il faut se rappeler que ces choses sont toutes actuellement déposées dans l'Écriture, seulement ils peuvent leur donner une application présente et en montrer la portée selon la pensée, l'intention et la puissance de Dieu. Ils sont ainsi *pratiquement* des prophètes — bien qu'il n'y ait pas de nouveaux faits révélés, et que tout se trouve déjà dans la Parole — et ils sont une bénédiction et un don positif de Christ à l'Église, adapté à la situation où elle se trouve et à ses besoins. Bien qu'ils s'attachent strictement à la Parole, sans leur ministère, l'Église n'aurait pas saisi la portée et la puissance de cette Parole.

Je regarde comme l'essence même de la sécurité de l'Église, cette référence constante à la Parole, en reconnaissant en même temps la présence de l'Esprit de Dieu, le Consolateur, et en demeurant dans Sa dépendance. Je parle de la Parole écrite, comprenant maintenant pour nous le Nouveau Testament avec l'Ancien, cette Parole dont Paul disait : « Sachant que *dès l'enfance*¹³ tu connais les saintes lettres, qui peuvent te rendre sage à salut par la foi qui est dans le Christ Jésus » [2 Tim. 3, 15]. Aucune tradition ne peut remplacer au moindre degré ces saintes lettres; tout au plus la tradition peut-elle servir à assurer à l'esprit des hommes la certitude de certains points. Voyez à quoi l'apôtre,

13 Quelques-uns ont méprisé cette connaissance de Timothée comme étant selon la chair.

près de son départ, en leur affirmant qu'ils ne verraient plus sa face, renvoie les anciens d'Éphèse, donnant ainsi une preuve évidente qu'il n'avait pas la pensée qu'aucun apôtre, que nul successeur ne le remplacerait. « Je vous recommande à Dieu », dit le fidèle témoin de Christ; c'est le premier grand point; il faut toujours — et d'autant plus maintenant que l'apôtre est loin — chercher directement tout en Dieu : « Je vous recommande à Dieu, et à la parole de sa grâce, qui a *la puissance d'édifier* » [Act. 20, 32]. C'était là exactement ce qui était nécessaire. Que le docteur développe cette parole de la grâce, que le pasteur guide par son moyen le troupeau, ou que le prophète l'applique en puissance, c'est la Parole qui a la puissance d'édifier et de donner l'héritage. Aucune tradition, quelque utile qu'elle puisse être à sa place, n'est une parole de la grâce de Dieu. Elle peut servir à régler certaines formes, rappeler des règlements d'église, ou même conserver une forme de saine doctrine, mais ce n'est pas la parole de la grâce « *puissante pour édifier* ».

Ce que je viens de dire montre donc clairement dans quel sens — subordonné sans doute et inférieur — il peut y avoir maintenant des apôtres et des prophètes, le don de ceux-ci se rapprochant davantage de son caractère primitif. La révélation de vérités nouvelles, inconnues et non révélées, étant tout à fait exclue, les prophètes, exprimant la pensée de Dieu, pouvaient parler et le faisaient pour l'exhortation, l'édification et la consolation des saints, en leur appliquant ainsi la Parole de Dieu. C'est ce que faisaient les prophètes les plus éminents d'autrefois.

Nous voyons que ces parties subordonnées du don d'apôtre et de prophète, étaient le partage d'autres, et répandues dans l'Église, afin que l'unité et la déférence mutuelle soient maintenues. Celui qui exhortait devait s'appliquer à l'exhortation, et celui qui enseignait, sans être nécessairement un docteur, devait s'appliquer à l'enseignement, employant ainsi le talent qui lui était confié.

Ces deux services, je veux dire le ministère apostolique et le ministère prophétique, pouvaient, en un sens, être appelés extraordinaires, en tant qu'ils s'exerçaient dans des occasions spéciales et pour des objets particuliers, bien que toujours en témoignage à la bonté de Dieu et pour la gloire de Christ. Les évangélistes avaient un autre caractère; ils portaient aux pécheurs le témoignage naturel et constant de la grâce révélée dans la bonne nouvelle de Dieu dont ils étaient les hérauts, dans ce que nous nommons l'évangile. Tout fidèle pouvait l'annoncer, mais il y avait des hommes spécialement doués pour le proclamer. Timothée est exhorté à le faire, à côté des soins qu'il donnait à l'Église à la place de l'apôtre. Il est toujours salutaire dans un cas semblable à celui de Timothée, et c'est un bon signe, de travailler dans le sentiment de la grâce de Christ, et c'est en général un mauvais signe quand on ne le fait pas. Sans le sentiment de la grâce de Christ, qui porte à agir auprès des pécheurs, personne ne comprendra profondément le fondement de l'amour. Les apôtres travaillaient à l'œuvre de l'évangélisation. Par elle on comprend ce que valent les âmes. La *grâce* proprement dite est sentie et appréciée dans le cœur, et nous sommes sur le terrain où nos âmes en ont éprouvé pour elles-mêmes le besoin.

La classe suivante est celle des pasteurs et docteurs. Ces deux ministères sont mis ensemble, parce que veiller sur les âmes et les nourrir par la Parole et selon la Parole, sont des fonctions clairement et intimement unies. Toutefois, celle du pastoral renferme le soin de guider avec une sainte sagesse et avec grâce, et d'appliquer la Parole à l'âme des saints, selon leur état. Nous avons vu la partie subordonnée de cette tâche donnée pour s'exercer par elle-même : « Que celui qui enseigne s'applique à l'enseignement » [Rom. 12, 7]; mais ici, le don est de guider comme pasteur, de conduire et de paître le troupeau, d'appliquer la Parole avec sagesse, de veiller à ce que les hérésies ne s'introduisent pas, d'édifier par la Parole, de garder les saints et de les garantir du mal, conduisant leurs pas dans des sentiers de droiture; en un mot, c'est de leur donner tous les soins nécessaires pour le bien-être et le bon état de leurs âmes. Ce n'est pas, comme on l'a fait remarquer, un gouvernement qui réprime la chair, mais un ministère de grâce qui nourrit et chérit, qui dirige et qui paît le troupeau : quelques-uns sont « pasteurs et docteurs ».

Tels sont les ministères indiqués au chapitre 4 des Éphésiens. Les deux premiers, les apôtres et les prophètes, étaient, dans leur caractère primitif, le fondement, des dons extraordinaires; les trois derniers, évangélistes, pasteurs et docteurs, étaient des ministères ordinaires et permanents dans l'Église, pour l'édifier dans la plénitude de Christ connue et communiquée par ce moyen, afin que le corps de Christ prenne son accroissement jusqu'à Lui, le Chef, et que, selon l'opération de chaque partie dans sa mesure, cet accroissement soit produit pour l'édification de lui-même [le corps] en amour [Éph. 4, 16].

L'objet premier et principal était la perfection des saints, c'est-à-dire qu'ils soient formés et façonnés selon le modèle de cette plénitude et croissent jusqu'à elle. Mais il y avait, pour amener ce résultat, un objet instrumental, l'œuvre du service et de l'édification du corps de Christ. Pour marquer la différence de caractère de ces deux objets pour lesquels les dons sont donnés par Christ, l'original n'emploie pas les mêmes expressions. Il y a d'abord « *en vue* du perfectionnement des saints », et ensuite « *pour* l'œuvre du service, etc. » [Éph. 4, 12]. L'œuvre du ministère est simplement et clairement subsidiaire, et l'édification du corps de Christ, pour la parfaite jouissance de la plénitude par les saints, est l'objet direct et positif. Les deux autres étaient le service et la forme de bénédiction dans lesquels cet objet ou ce but s'accomplissait et vers lequel, par conséquent, tendaient ces dons, jusqu'à ce que nous parvenions tous à l'unité de la foi et de la connaissance du Fils de Dieu, à l'état d'homme fait, à la mesure de la stature, en pensée et en bénédiction, de la plénitude du Christ [Éph. 4, 13], dont nous avons parlé précédemment. Et cela, afin que nous ne soyons plus ni de petits enfants, ni ballottés et emportés çà et là par tout vent de doctrine dans la tromperie des hommes [Éph. 4, 14], en étant préservés par le moyen de ces dons de Dieu.

Nous voyons ainsi l'importance de ces dons, et la bénédiction qui en résulte. Ils sont positivement faits par Christ qui veut le bien en grâce, et confiés à des hommes pour le bien de l'Église et pour que la précieuse plénitude de Christ lui soit communiquée. Nourrie de ce qui est bon, par le moyen de ces dons, elle est gardée contre l'habileté des hommes à user de voies détournées pour égarer les âmes. Ces dons sont faits à l'Église, non pas à tous, mais *pour* tous. Il est très important pour leur développement qu'il y ait une pleine et entière liberté de ministère. Ils ne peuvent se développer réellement et vraiment bien que de cette manière. C'est pourquoi, pour empêcher que la porte soit fermée à l'exercice d'un don, Dieu en a fait une affaire de responsabilité personnelle, en ordonnant « que celui qui exhorte s'applique à l'exhortation, et celui qui enseigne à l'enseignement » [Rom. 12, 7-8], et encore : « Suivant que chacun de vous a reçu quelque don de grâce, employez-le les uns pour les autres, comme bons dispensateurs de la grâce variée de Dieu » [1 Pier. 4, 10]. C'est ainsi que « Judas et Silas, qui eux aussi étaient prophètes, exhortèrent les frères par plusieurs discours et les fortifièrent » [Act. 15, 32].

Par l'exercice de chaque don à sa place, ainsi que le dit l'apôtre, tout le corps est « bien ajusté et lié par chaque jointure du fournissement, et produit, selon l'opération de chaque partie dans sa mesure, l'accroissement du corps pour l'édification de lui-même en amour » [Éph. 4, 16]. Mais remarquons bien que ces ministères sont tous pour l'édification et l'accroissement du corps, et non pour un témoignage extérieur au monde de la seigneurie de Christ. Ils sont la manifestation de Son amour pour l'Église, en lui communiquant de Sa plénitude; et ainsi en l'édifiant en elle; mais ils ne sont pas devant le monde l'affirmation et la preuve de Sa seigneurie.

L'unique autre allusion distincte que je connaisse relative au sujet traité dans ces pages, se trouve dans l'Apocalypse. J'en parlerai brièvement, vu le caractère tout particulier de ce livre. Dans les trois premiers chapitres, l'unité du corps cesse d'être reconnue, et l'on n'y voit pas l'Esprit agissant dans l'Église dans la puissance de cette unité du corps dont Christ est la Tête. Christ y est envisagé dans un caractère judiciaire, bien que sacerdotal, au milieu des églises, et l'Esprit s'adresse à elles et les avertit prophétiquement;

Il n'est pas un don en elles. Nous y lisons : « Que celui qui a des oreilles écoute ce que l'Esprit dit aux assemblées ». Il pouvait y avoir un don dans l'apôtre à qui les communications sont faites, mais tel est le caractère de l'avertissement ; il est individuel, et c'est pourquoi chacun de ceux qui a une oreille pour entendre est individuellement sommé d'écouter pour lui-même.

Après cela, l'Esprit est vu dans Sa plénitude dans le ciel, et non dans l'Église, et Il est envoyé comme l'agent providentiel de la puissance de l'Agneau, comme les sept esprits de Dieu envoyés sur toute la terre [Apoc. 5, 6]. Ce n'est plus du tout la puissance de communion et de dons dans l'Église. Mais à la fin, Il est vu de nouveau dans l'Église envisagée comme l'Épouse, et dirigeant les désirs et les aspirations de celle-ci vers un unique objet, la venue de l'Époux : « L'Esprit et l'Épouse disent : Viens ! » [Apoc. 22, 17] et cela clôt toute la scène.

Conclusion

Ainsi j'ai retracé les opérations de l'Esprit dans l'individu comme Esprit d'adoption, Son office le plus élevé et le plus précieux en nous ; ensuite comme le Consolateur envoyé pour agir souverainement afin de convaincre et de guider, ainsi que nous le voyons dans l'évangile de Jean.

Ces opérations, après que le corps de Christ est formé, se retrouvent, dans Son action et Son caractère au milieu des membres du corps. D'abord, nous Le voyons comme témoin de la seigneurie de Christ, agissant dans les membres du corps ; ensuite, comme administrant les dons de l'amour de Christ à Son corps pour le faire croître jusqu'à la plénitude de Christ ; et enfin, comme témoin prophétique et judiciaire pour les églises elles-mêmes, puis seulement dans le ciel quant à ce qui regarde l'Église, mais agissant sur la terre.

J'ai cherché à développer aussi complètement que possible les opérations de cet agent béni de la puissance divine, en nous et envers le monde. J'en ai indiqué, je crois, les principaux points ; je ne prétends à rien de plus. Ceux qui désirent approfondir davantage ce sujet, doivent le faire avec l'aide de l'Esprit Saint dans la Parole même. Et puissent-ils, en s'y arrêtant comme sur un sujet de méditation, être conduits à s'attendre à l'Esprit Saint Lui-même dans Sa présence et Sa puissance personnelles, comme à Celui qui est avec l'Église, le Consolateur promis et qui a été envoyé. Et qu'ils ne se contentent pas d'avoir des pensées à Son égard, mais qu'ils soient conduits, animés et dirigés par Lui, et L'honorent comme fortifiés par Lui en toutes choses.

C'est là le besoin spécial de l'Église.

Appendice : Quelques remarques sur la présence de l'Esprit Saint dans le chrétien¹⁴

Je désire présenter quelques remarques d'une tendance pratique et d'un haut intérêt, sur les effets de la présence de l'Esprit Saint dans le chrétien.

L'Esprit de Dieu, comme demeurant en nous, peut être envisagé sous deux aspects. En premier lieu, Il nous unit au Seigneur Jésus, de sorte que Sa présence se lie intimement avec *la vie*, cette vie qui est en Jésus (Jean 14, 19, 20 ; Gal. 2, 20). « Celui qui est uni au Seigneur, est un seul esprit avec lui » [1 Cor. 6, 17]. En outre, Sa présence est celle de Dieu dans l'âme.

L'Écriture, parlant de l'Esprit Saint sous le premier de ces caractères — parfois uni au second — dit que « la loi de l'Esprit de vie dans le Christ Jésus », nous a « affranchis de la

loi du péché et de la mort », de sorte que « l'Esprit est *vie* à cause de la justice » (Rom. 8, 2, 10). Mais il est dit aussi : « Si du moins *l'Esprit de Dieu* habite en vous » (v. 9); et ainsi Sa demeure et Son action sont confondues, puisque (en tant qu'elles se manifestent par la formation du caractère de Christ dans l'âme) « l'Esprit de Dieu » devient « l'Esprit de Christ ».

Le « Christ en vous », du verset 10, exprime l'idée plus clairement, surtout parce que l'apôtre ajoute : « Si Christ est en vous... l'Esprit est *vie* ». Mais au verset 16, l'Esprit Saint est soigneusement distingué du chrétien, car il est dit : « L'Esprit lui-même rend témoignage avec notre esprit ». Dans les versets 26 et 27, les deux caractères de la présence de l'Esprit sont présentés d'une manière remarquable dans leurs connexions mutuelles¹⁵, car « la pensée de l'Esprit » connue de Dieu qui sonde les cœurs, est la vie de l'Esprit dans le saint. Mais, d'un autre côté, « l'Esprit nous est en aide dans notre infirmité », et « lui-même intercède pour les saints, selon Dieu ». La raison de tout cela est simple. D'une part, l'Esprit est là, et agit avec puissance selon la pensée de Christ; d'autre part, et en conséquence de cette opération, les affections, les pensées et les œuvres sont produites, et sont celles de l'Esprit, mais cependant elles sont aussi les nôtres, puisque nous y participons avec Christ, « notre vie » (Col. 3, 2, 3); car « Dieu nous a donné la vie éternelle, et cette vie est dans son Fils : Celui qui a le Fils a la vie » (1 Jean 5, 11, 12).

Mais l'effet du second caractère de la présence de l'Esprit Saint est encore plus important. L'Esprit est l'Esprit de Dieu; Il est Dieu, et, par conséquent, Il est la révélation de la présence et de la puissance de Dieu dans l'âme; révélation connue *par* et *dans* une nouvelle nature qui est de Lui. Par conséquent, ce qui est dans la nature et le caractère de Dieu se développe là où Dieu habite, c'est-à-dire dans l'âme du saint. Non seulement cela est produit dans le nouvel homme, la création de Dieu, mais l'âme en est remplie, parce que Dieu est là, et qu'il y a communion avec Lui.

Par exemple, la nouvelle nature aime, et cet amour est la preuve que l'on est « né de Dieu », et que l'on connaît Dieu. Mais ce n'est pas tout : il y a en outre, la demeure de l'Esprit Saint en nous, c'est-à-dire la présence de Dieu qui nous a communiqué cette nouvelle nature. C'est pourquoi nous lisons : « L'amour de Dieu est versé dans nos cœurs par l'Esprit Saint qui nous a été donné » (Rom. 5, 5). Nous sommes aimés : nous le savons, et nous en avons la preuve dans le don qui a été fait de notre précieux Sauveur, et dans Sa mort pour nous (v. 6-8). Mais il y a quelque chose de plus : l'amour parfait et infini versé dans nos cœurs (pauvres vases que nous sommes), et l'Esprit Saint, qui est Dieu, est là, et Il peut y être, parce que nous sommes purifiés par le sang de Christ; Il est là pour remplir ces vases de ce qui est divin, de l'amour de Dieu. Et il est aussi ajouté que nous nous glorifions en Dieu [Rom. 5, 11].

C'est pourquoi, envisageant la présence de l'Esprit comme une démonstration de puissance dans l'âme, l'apôtre Jean affirme que « par ceci nous savons qu'il demeure en nous, savoir par l'Esprit qu'il nous a donné » (1 Jean 3, 24). Mais comme cela aurait pu être appliqué seulement à l'énergie variée de l'Esprit dans l'âme, il est affirmé plus loin que « l'amour est consommé en nous » [1 Jean 4, 12], savoir l'amour de Dieu envers nous. Ici, il n'est plus question de nous, de nos affections, de nos pensées; mais l'âme est remplie de la plénitude de Dieu qui ne laisse de place pour rien d'autre. Il n'y a dans le cœur aucun désaccord qui gêne le caractère essentiel de l'amour divin. Dieu, complet en Lui-même, exclut tout ce qui Lui est contraire, autrement Il ne serait plus Lui-même.

Pour éviter le *mysticisme*, qui est la corruption, par l'ennemi, de ces vérités, l'Esprit Saint ajoute par le même écrivain : « En ceci est l'amour, non en ce que nous, nous ayons aimé Dieu, mais en ce que lui nous aime » (1 Jean 4, 10), et la preuve en est basée sur ce qui est au-dessus de toute pensée et de toute connaissance humaines, savoir sur les actes

15 Le sujet est largement développé dans la deuxième partie du traité : « Les opérations de l'Esprit de Dieu ».

de Dieu Lui-même en Christ.

D'un autre côté, la présence de l'Esprit n'est pas la preuve que Dieu demeure en nous, puisque les deux choses sont identiques, mais il est écrit : « Par ceci nous savons que *nous* demeurons *en lui* et lui en nous, c'est qu'il nous a donné *de* son Esprit » [1 Jean 4, 13]. Cette présence de Dieu en amour, non seulement remplit nos âmes si bornées, mais nous place *en Lui* qui est infini en amour. Unis à Christ par l'Esprit Saint, ayant la même vie avec Lui, et l'Esprit agissant en nous, nous demeurons en Dieu, et Dieu en nous. C'est pourquoi il est dit que « Dieu nous a donné de son Esprit », c'est-à-dire que Dieu, en vertu de Sa présence et de Sa puissance, nous rend moralement participants de Sa nature et de Son caractère par l'Esprit Saint en nous, tout en nous faisant jouir de Sa communion, et en même temps nous introduisant dans la plénitude.

Je voudrais signaler ici les caractères distinctifs des épîtres de Paul, de Pierre et de Jean. Paul a été suscité d'une manière extraordinaire dans le but spécial de communiquer à l'Église l'ordre, la méthode et la souveraineté des opérations divines, et de révéler la place de l'Église au milieu de tout cela, en tant qu'elle est unie à Christ, et qu'elle est le merveilleux objet des conseils de Dieu en grâce. C'est ce que nous dit l'apôtre : « Afin qu'il montrât dans les siècles à venir les immenses richesses de sa grâce, dans sa bonté envers nous dans le Christ Jésus » (Éph. 2, 7), ou par Ses voies à l'égard de l'Église. La sagesse de Dieu, la justice de Ses voies, et les conseils de Sa grâce sur ce sujet, sont largement et (comme toute révélation) parfaitement exposés dans les écrits de Paul.

Jean s'occupe d'un autre point. Il traite de la communication de la nature divine, de ce qu'est cette nature, et, par conséquent, de ce qu'est Dieu, soit dans Ses manifestations vivantes en Christ, soit dans la vie qu'Il communique à d'autres. Sans cette communauté de nature, la communion est impossible, car les ténèbres ne peuvent avoir communion avec la lumière. Mais, ainsi que nous l'avons déjà vu, l'apôtre va plus loin. Nous demeurons en Dieu, et Dieu en nous, par l'Esprit Saint; et ainsi, pour autant que nous en avons la capacité, nous jouissons de ce que Dieu est en Lui-même, et nous devenons la manifestation de ce qu'Il est, la limite à cette manifestation étant uniquement dans le vase dans lequel Dieu a établi Sa demeure. Combien sont grandes les richesses diverses de la bonté de Dieu! Cette communion avec Lui, qui nous élève, aussi haut que possible, vers la plénitude de Celui qui se révèle en nous, est assurément quelque chose d'infiniment doux et précieux; mais Sa tendresse envers nous, pauvres pèlerins sur la terre, et Son amour fidèle, si nécessaire à notre faiblesse pour nous faire arriver au but, ne le sont pas moins.

Le témoignage de Pierre, dans sa première épître, a pour objet ce que Dieu est pour le pèlerin, et ce que celui-ci doit être pour Dieu. La résurrection du Messie a placé le pèlerin sur sa route, et à ce sujet sont présentés la fidélité de Dieu, l'encouragement que Sa puissance donne à notre espérance par cette résurrection de Christ, le Fils du Dieu vivant, quoique rejeté des hommes. En dernier lieu, l'apôtre parle de la marche, du culte et du service qui en découle.

Jean nous présente ce qu'il y a de plus élevé dans la communion, ou plutôt dans la nature de la communion. En conséquence, il ne touche pas le sujet de l'Église comme objet des conseils divins; il parle de la nature divine.

Paul traite de ce qui est parfait, non par rapport à la communion, mais aux conseils de Dieu. Dans ses écrits, Dieu est glorifié plus spécialement comme objet de la foi, bien qu'il parle aussi de la communion (Rom. 5, 5). Lorsque, dans le même chapitre (v. 11), il présente Dieu comme Celui en qui le chrétien se glorifie, il place Dieu devant nous et non pas en nous; il Le montre comme l'objet que la foi saisit et non comme demeurant dans le cœur.

Cette bénédiction divine et infinie, cet amour consommé en nous, communiqué par la présence de l'Esprit Saint, et réalisé par le fait que nous demeurons en Dieu et Lui en nous, a conduit quelques personnes à penser que lorsque ce point est atteint, la chair ne peut

plus exister en nous. Mais c'est là confondre le vase avec le trésor qu'il renferme et dont il a la jouissance. Nous sommes dans un corps qui attend encore sa rédemption ; seulement Dieu peut y demeurer à cause de l'aspersion du sang par la foi. Cette aspersion ne corrige pas la chair, mais rend seulement témoignage, et à la perfection de la rédemption qu'on espère, et à l'amour auquel nous la devons.

Lorsque nous jouissons réellement de Dieu, nous pouvons, pour un moment, perdre de vue l'existence de la chair, parce qu'alors l'âme, qui est finie, est remplie de ce qui est infini. Mais, même dans ces instants de félicité, on ne peut douter que la chair ne soit un obstacle à une action de l'amour plus large et saisie avec plus d'intelligence. Paul, ravi au troisième ciel — privilège dont la chair aurait voulu tirer avantage pour l'élever, et qui nécessita une écharde [2 Cor. 12, 7] — Paul nous est une preuve que la grâce ne change pas la chair.

Hélas ! même cette joie dont nous parlons, sans une vigilante dépendance de Christ, donne à la chair de dangereuses occasions d'agir, parce qu'il y a en nous tant de petitesse, qu'oubliant Celui qui donne la joie, nous nous appuyons sur le sentiment de joie, au lieu de demeurer en Christ, la source et la fontaine de la joie. Néanmoins, il est certain que l'amour de Dieu, consommé en nous, est une réalité, et que le chrétien est appelé à connaître Dieu, et à jouir de Lui comme demeurant en Lui.

Je n'ai plus qu'une remarque à faire.

Lorsque nous sommes remplis de l'amour de Dieu, nous en jouissons avec une puissance qui nous empêche de voir quoi que ce soit, et spécialement les objets de la bonté de Dieu, autrement qu'avec les yeux de l'amour divin. Mais quand il y a une réelle connaissance de l'existence et de la nature de cet amour de Dieu, la marche sera aussi caractérisée par la foi en cet amour, même si le cœur n'en réalise pas toute la puissance, et ainsi nous demeurerons en Dieu et Lui en nous. Mais puisque cette plénitude de joie ne peut se réaliser que par l'action de l'Esprit, on comprend aisément que si l'Esprit Saint est attristé, alors, au lieu de remplir le cœur de l'amour de Dieu, Il devient un Esprit de répréhension, jugeant l'ingratitude dont est payé un amour tel que celui de Dieu. Toutefois, il Lui est impossible d'en faire douter un instant. Il est évident que l'amour consommé en nous est l'œuvre de Dieu, et c'est ce qui forme la joie et le tout de cet état béni. Ce que l'Esprit Saint verse dans nos cœurs est l'amour de Dieu, et cet amour, puissant dans nos cœurs, doit nécessairement se manifester en dehors de nous.

Ce que j'ai dit n'appartient pas, à proprement parler, aux opérations du Saint Esprit, mais le sujet est de la plus haute importance. Et cette importance, celle des fruits et des grands résultats de la présence de l'Esprit Saint (car par là l'amour de Dieu et de Christ est glorifié, autant qu'il est possible ici-bas), cette importance, dis-je, semblait rendre désirables quelques remarques sur ce sujet.

Que Dieu veuille les bénir pour le lecteur ! Qu'il Lui plaise de réaliser en nous les choses dont j'ai parlé, et de les bénir, en sorte que la vérité aie toute sa valeur dans les âmes, et que nous connaissions, avec toute l'Église bien-aimée de Christ, ce que c'est que d'avoir l'Esprit Saint demeurant en nous selon la puissance de l'amour de Dieu !